

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Financier Banque TD (la Banque) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 comparativement aux exercices précédents. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Le présent rapport de gestion est daté du 2 décembre 2009. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 21 Bénéfice net
- 22 Revenus
- 24 Frais
- 25 Impôts
- 26 Information financière trimestrielle

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 28 Description des activités
- 31 Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- 34 Gestion de patrimoine
- 38 Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- 41 Services bancaires de gros
- 44 Siège social

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2008

- 45 Sommaire du rendement de 2008
- 46 Rendement financier de 2008 par secteur d'exploitation

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 48 Revue du bilan
- 49 Qualité du portefeuille de crédit
- 59 Situation du capital
- 62 Arrangements hors bilan
- 64 Opérations entre apparentés
- 65 Instruments financiers

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 65 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 67 Gestion des risques

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

- 80 Estimations comptables critiques
- 84 Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré
- 86 Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière
- 86 Contrôles et procédures

Les renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.td.com](http://www.td.com), sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (section EDGAR Filers).

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et dans d'autres communications, notamment aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs et les cibles de la Banque pour 2010 et par la suite, et les stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent document visent à aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates précisées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que nos priorités et nos objectifs stratégiques, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les hypothèses économiques pour 2010 à l'égard de la Banque sont énoncées dans le rapport de gestion pour l'exercice 2009 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et pour chacun de nos secteurs d'exploitation aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2010». Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Notamment en raison de la situation financière et économique actuelle, ces risques et incertitudes peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains des facteurs – dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les répercussions sont difficiles à prédire – qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et de marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change et de réglementation ainsi que les risques juridiques et les autres risques présentés dans le rapport de gestion pour l'exercice 2009 de la Banque et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires et économiques et les variations des taux de change des monnaies ayant cours dans ces territoires; la concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part de concurrents établis et de nouveaux venus; les défauts de la part d'autres institutions; la précision et l'intégralité des informations que nous recueillons à l'égard des clients et des contreparties; la conception et le lancement de nouveaux produits et services et de nouveaux canaux de distribution; la capacité de la Banque de mener à bien ses stratégies, y compris ses stratégies d'intégration, de croissance et d'acquisition, ainsi que celles de ses filiales à l'échelle internationale; les modifications des conventions et méthodes comptables que la Banque utilise pour faire rapport sur sa situation financière, y compris les incertitudes associées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; les changements apportés à nos notations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; la capacité de la Banque de recruter et de former des dirigeants clés et de les maintenir en poste; la dépendance à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque et à la livraison de façon sûre et efficace de nos produits et services; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement à la garde et au contrôle de l'information; l'évolution de la technologie; l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients et les efforts structurés de tiers de plus en plus avisés qui tentent de frauder la Banque ou ses clients par divers moyens; l'évolution des lois et des règlements, y compris les modifications des lois fiscales; les procédures ou décisions judiciaires ou réglementaires imprévues; les litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque, y compris le risque que les modèles de gestion des risques de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; les conflits internationaux et le terrorisme; les catastrophes naturelles comme les séismes; les répercussions de maladies et de situations d'urgence menaçant la santé publique; et les retombées de perturbations dans les infrastructures publiques comme le transport, les communications ou l'approvisionnement en électricité et en eau. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats financiers, la situation financière ou la liquidité de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs de risque possibles et d'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion pour l'exercice 2009 de la Banque. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque. Tout renseignement ou énoncé prospectif figurant dans ce document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Financier Banque TD (GFBTD ou la Banque). La Banque est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 17 millions de clients regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Compagnie d'assurances générales TD; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD AMERITRADE Holding Corporation (TD Ameritrade); Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la Banque figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 5,5 millions de clients en ligne. Au 31 octobre 2009, les actifs de la Banque totalisaient 557 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les PCGR et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, les résultats «rajustés», pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la

direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

En date du 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A., qui comprend TD Banknorth et Commerce, a été alignée sur la période de présentation de la Banque afin d'éliminer le décalage de un mois dans la présentation de l'information financière. Avant le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A. était incluse dans les états financiers de la Banque avec un décalage de un mois. D'après le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, «Modifications comptables», cet alignement est considéré comme une modification de convention comptable. La Banque a estimé que l'incidence sur les périodes antérieures était négligeable et, par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été rajusté pour aligner la période de présentation de TD Bank, N.A. sur celle de la Banque. Les résultats de TD Bank, N.A. pour les douze mois terminés le 31 octobre 2009 ont donc été inclus dans les résultats de la Banque pour les douze mois terminés le 31 octobre 2009. L'incidence de l'élimination du décalage de un mois résultant de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines a été incluse directement dans les bénéfices non répartis, sans incidence sur l'état des résultats consolidé.

Les tableaux qui suivent présentent des rapprochements des résultats comme présentés et des résultats rajustés de la Banque.

TABLEAU 1	RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Revenu d'intérêts net	<b>11 326 \$</b>	8 532 \$	6 924 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>6 534</b>	6 137	7 357
Total des revenus	<b>17 860</b>	14 669	14 281
Provision pour pertes sur créances	<b>2 480</b>	1 063	645
Frais autres que d'intérêts	<b>12 211</b>	9 502	8 975
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	<b>3 169</b>	4 104	4 661
Charge d'impôts sur les bénéfices	<b>241</b>	537	853
Participations sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>111</b>	43	95
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>303</b>	309	284
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>3 120</b>	3 833	3 997
Dividendes sur actions privilégiées	<b>167</b>	59	20
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 953 \$</b>	3 774 \$	3 977 \$

TABLEAU 2 RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR<sup>1</sup>

**Bénéfice net rajusté par rapport au bénéfice net comme présenté**

**Résultats d'exploitation – rajusté**

(en millions de dollars canadiens)

	2009	2008	2007
Revenu d'intérêts net	11 326 \$	8 532 \$	6 924 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>2</sup>	7 294	5 840	7 148
<b>Total des revenus</b>	<b>18 620</b>	<b>14 372</b>	<b>14 072</b>
Provision pour pertes sur créances <sup>3</sup>	2 225	1 046	705
Frais autres que d'intérêts <sup>4</sup>	11 016	9 291	8 390
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	5 379	4 035	4 977
Charge d'impôts sur les bénéfices <sup>5</sup>	923	554	1 000
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices <sup>6</sup>	111	43	119
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices <sup>7</sup>	371	375	331
<b>Bénéfice net – rajusté</b>	<b>4 716</b>	<b>3 813</b>	<b>4 189</b>
Dividendes sur actions privilégiées	167	59	20
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>4 549</b>	<b>3 754</b>	<b>4 169</b>

**Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices**

Amortissement des actifs incorporels <sup>8</sup>	(492)	(404)	(353)
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron <sup>9</sup>	-	323	-
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente <sup>10</sup>	(450)	118	-
Gain lié à la restructuration de Visa <sup>11</sup>	-	-	135
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth <sup>12</sup>	-	-	(43)
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce <sup>13</sup>	(276)	(70)	-
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances <sup>14</sup>	(126)	107	30
Autres éléments fiscaux <sup>15</sup>	-	(34)	-
Provision pour réclamations d'assurance <sup>16</sup>	-	(20)	-
Reprise (augmentation) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et les Services bancaires de gros	(178)	-	39
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth <sup>17</sup>	(39)	-	-
Cotisation spéciale imposée par la FDIC <sup>18</sup>	(35)	-	-
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(1 596)</b>	<b>20</b>	<b>(192)</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 953 \$</b>	<b>3 774 \$</b>	<b>3 977 \$</b>

**Rapprochement du bénéfice par action comme présenté et du bénéfice par action rajusté<sup>19</sup>**

(en dollars canadiens)

	2009	2008	2007
Dilué – comme présenté	3,47 \$	4,87 \$	5,48 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice (voir ci-dessus)	1,88	(0,03)	0,27
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice par action seulement <sup>20</sup>	-	0,04	-
<b>Dilué – rajusté</b>	<b>5,35 \$</b>	<b>4,88 \$</b>	<b>5,75 \$</b>
<b>De base – comme présenté</b>	<b>3,49 \$</b>	<b>4,90 \$</b>	<b>5,53 \$</b>

<sup>1</sup> Certains chiffres correspondants ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice considéré.

<sup>2</sup> Les revenus autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2009, perte avant impôts de 196 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; et perte avant impôts de 564 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; en 2008, gain avant impôts de 186 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain avant impôts de 141 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; perte avant impôts de 30 millions de dollars découlant de la provision pour réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 16 ci-dessous; en 2007, gain avant impôts de 163 millions de dollars lié à la restructuration de Visa, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; gain avant impôts de 46 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

<sup>3</sup> Les provisions rajustées pour pertes sur créances excluent les éléments à noter suivants : en 2009, hausse de 255 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et des Services bancaires de gros; en 2008, 17 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; en 2007, 60 millions de dollars liés à la reprise de provisions générales fondée sur des facteurs de taux de perte révisés, à partir de l'historique interne comme préconisé par le dispositif Bâle II.

<sup>4</sup> Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 653 millions de dollars comme expliqué à la note 8 ci-dessous; 429 millions de dollars de frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth au montant de 58 millions de dollars, comme expliqué à la note 17 ci-dessous; cotisation spéciale imposée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) au montant de 55 millions de dollars, comme expliqué à la note 18 ci-dessous;

en 2008, amortissement d'actifs incorporels de 577 millions de dollars; frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce au montant de 111 millions de dollars; rajustement positif de 477 millions de dollars lié à la reprise sur la provision pour litiges relative à Enron, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; en 2007, amortissement d'actifs incorporels de 499 millions de dollars; frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth de 86 millions de dollars, comme expliqué à la note 12 ci-dessous.

<sup>5</sup> Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau 11.

<sup>6</sup> Les participations sans contrôle rajustées excluent les éléments à noter suivants : en 2007, amortissement des actifs incorporels de 9 millions de dollars, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth de 15 millions de dollars, comme expliqué à la note 12 ci-dessous.

<sup>7</sup> La quote-part du bénéfice net d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 68 millions de dollars, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; en 2008, amortissement d'actifs incorporels de 66 millions de dollars; en 2007, amortissement d'actifs incorporels de 47 millions de dollars.

<sup>8</sup> L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade.

<sup>9</sup> Le passif éventuel relatif à Enron pour lequel la Banque a constitué une provision a été réévalué étant donné l'évolution favorable de la jurisprudence sur des recours collectifs similaires touchant des valeurs mobilières à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis dans le cadre du litige opposant Stoneridge Partners, LLC et Scientific-Atlanta, Inc. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a comptabilisé un rajustement positif de 323 millions de dollars après impôts réléant l'importante reprise de provision.

<sup>10</sup> En date du 1<sup>er</sup> août 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit survenus plus tôt. La Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance. Par conséquent, la Banque a reclassé certains

titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles à un reclassement et sont comptabilisés en fonction de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des produits dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les produits dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé.

<sup>11</sup> Dans le cadre de la restructuration à l'échelle mondiale de Visa USA Inc., l'Association Visa Canada et Visa International Service Association, conclue le 3 octobre 2007 (date de la restructuration), la Banque a reçu des actions de la nouvelle entité mondiale (Visa Inc.) en échange de la participation de la Banque à titre de membre dans l'Association Visa Canada. Comme l'exigent les normes comptables applicables, les actions de Visa Inc. reçues ont été évaluées à leur juste valeur, et la Banque a comptabilisé un gain de 135 millions de dollars après impôts dans le secteur Siège social, en fonction des résultats d'une évaluation indépendante des actions.

<sup>12</sup> Les frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth comprennent les éléments suivants : frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth de 39 millions de dollars compris dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis (qui comprennent ce qui suit : imputation pour restructuration de 31 millions de dollars, composée principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, et de la dépréciation d'actifs à long terme; imputation pour privatisation de 5 millions de dollars, principalement composée d'honoraires d'avocats et de preneurs fermes; frais de fusion de 3 millions de dollars attribuables à la conversion et aux avis aux clients relativement à l'intégration de Hudson et d'Interchange à TD Banknorth, et frais de restructuration de 4 millions de dollars liés au transfert de fonctions de TD Bank USA à TD Banknorth, compris dans le secteur Siège social.

<sup>13</sup> Par suite de l'acquisition de Commerce et des initiatives de restructuration et d'intégration connexes entreprises, la Banque a engagé des frais de restructuration et d'intégration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes et des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque).

<sup>14</sup> La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice considéré. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés.

<sup>15</sup> Cet élément représente l'incidence négative des réductions prévues du taux d'impôt sur les bénéfices sur les actifs d'impôts futurs nets.

<sup>16</sup> La Banque a inscrit dans les activités d'assurance de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants de réclamation pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. En 2009, le gouvernement de l'Alberta a obtenu gain de cause dans son appel de la décision; toutefois, le dénouement ultime demeure incertain puisque les demandeurs ont déposé une demande d'autorisation d'appel devant la Cour suprême du Canada.

<sup>17</sup> Par suite de l'annonce de la privatisation de TD Banknorth en novembre 2006, certains actionnaires minoritaires de TD Banknorth ont initié un recours collectif alléguant diverses réclamations contre la Banque, TD Banknorth et les dirigeants et administrateurs de TD Banknorth (litige initié par des actionnaires de TD Banknorth). En février 2009, les parties ont convenu de régler le litige moyennant 61,3 millions de dollars (50 millions de dollars US), dont un montant de 3,7 millions de dollars (3 millions de dollars US) avait déjà été comptabilisé au moment de la privatisation. La cour de chancellerie du Delaware a approuvé le règlement du litige initié par des actionnaires de TD Banknorth le 24 juin 2009 et le règlement est maintenant définitif. L'incidence nette après impôts du règlement a été de 39 millions de dollars.

<sup>18</sup> Le 22 mai 2009, la FDIC, aux États-Unis, a approuvé l'imposition d'une cotisation spéciale donnant lieu à une charge de 35 millions de dollars après impôts (31 millions de dollars US).

<sup>19</sup> Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

<sup>20</sup> Les chiffres relatifs au bénéfice dilué par action ne comprennent pas le bénéfice de Commerce pour le mois d'avril 2008 en raison d'un décalage de un mois entre la fin des trimestres jusqu'au premier trimestre de l'exercice considéré, tandis que l'émission d'actions à la clôture a entraîné une incidence négative non récurrente sur le bénéfice de 4 cents l'action.

TABLEAU 3 AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES <sup>1</sup>			
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Canada Trust	159 \$	143 \$	175 \$
TD Bank, N.A. – Amortissement des actifs incorporels – comme présenté	257	170	112
Déduire : Participations sans contrôle	–	–	9
Amortissement des actifs incorporels, montant net	257	170	103
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)	68	66	47
Divers	8	25	28
<b>Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>	<b>492 \$</b>	<b>404 \$</b>	<b>353 \$</b>

<sup>1</sup> L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

## PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires pour la période plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi («RCI») est obtenu en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile

comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Les lecteurs sont avertis que les bénéfices et d'autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique, du RCI et du bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 4	<b>RAPPROCHEMENT DU PROFIT ÉCONOMIQUE, DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI ET DU BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES – RAJUSTÉ</b>		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	<b>35 341 \$</b>	26 213 \$	20 572 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition / actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>4 541</b>	4 136	3 825
Capital investi moyen	<b>39 882 \$</b>	30 349 \$	24 397 \$
Coût du capital investi	<b>10,0 %</b>	9,3 %	9,4 %
Imputation au titre du capital investi	<b>3 988 \$</b>	2 822 \$	2 293 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	<b>2 953</b>	3 774	3 977
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>1 596</b>	(20)	192
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	<b>4 549 \$</b>	3 754 \$	4 169 \$
Profit économique	<b>561 \$</b>	932 \$	1 876 \$
Rendement du capital investi	<b>11,4 %</b>	12,4 %	17,1 %

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Bénéfice net

#### APERÇU

- **Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 3 120 millions de dollars, en baisse de 713 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à 2008.**
- **Le bénéfice net rajusté a atteint 4 716 millions de dollars, soit une hausse de 903 millions de dollars, ou 24 %, en regard de 2008.**

Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 3 120 millions de dollars par rapport à 3 833 millions de dollars en 2008. La baisse du bénéfice net comme présenté s'explique principalement par une perte plus élevée dans le secteur Siège social, en partie compensée par des bénéfices élevés dans le secteur Services bancaires de gros. La perte nette plus élevée dans le secteur Siège social résulte surtout des pertes sur les instruments dérivés couvrant le portefeuille de titres disponibles à la vente reclassés et des diminutions de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, de l'avantage lié à la reprise de provision pour litiges relative à Enron qui avait été constaté à l'exercice précédent, et de l'augmentation des provisions générales. Les frais de restructuration pour l'intégration de Commerce ont aussi été plus élevés en 2009. Le bénéfice net rajusté a été de 4 716 millions de dollars, comparativement à 3 813 millions de dollars en 2008. La hausse du bénéfice net rajusté est attribuable en grande partie à la progression des bénéfices dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; cette progression a été annulée en partie par une baisse des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et une augmentation de la perte du secteur Siège social. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les bénéfices se sont raffermis de 48 millions de dollars du fait d'une croissance générale des revenus et des volumes, qui a toutefois été contrée en partie par une augmentation des pertes sur créances et la compression des marges sur les dépôts. Les bénéfices dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se sont accrus de 103 millions de dollars sous l'effet de l'inclusion de Commerce pour un exercice complet, de la forte croissance des volumes et de l'effet de change d'un dollar canadien affaibli, en partie neutralisés par l'augmentation des provisions pour pertes sur créances et la compression des marges. Les bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros ont grimpé de 1 072 millions de dollars étant donné la hausse du revenu de négociation, surtout attribuable aux produits à taux d'intérêt et de crédit. Les bénéfices dans le secteur Gestion de patrimoine ont glissé de 135 millions de dollars à cause du contexte de faibles taux d'intérêt et de la baisse des niveaux moyens d'actifs provoquée par les replis sur le marché. La quote-part des bénéfices de TD Ameritrade détenue par la Banque a baissé de 37 millions de dollars du fait de la compression des marges, qui a été absorbée en partie par l'effet de change d'un dollar canadien affaibli. La perte dans le secteur Siège social a monté de 148 millions de dollars, surtout en raison de la baisse des avantages fiscaux et de la hausse des frais non répartis du Siège social.

Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 3,47 \$ pour l'exercice, une baisse de 29 %, comparativement à 4,87 \$ en 2008. Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 5,35 \$, une hausse de 10 %, par rapport à 4,88 \$ en 2008.

#### **Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade**

Les bénéfices provenant du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part des bénéfices de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur nos résultats consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, comparativement à 2008, comme présenté dans le tableau ci-après.

#### **Incidence du taux de change sur les résultats convertis en dollars américains**

(en millions de dollars canadiens)	<b>Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 par rapport à l'exercice terminé le 31 octobre 2008</b>
<b>Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis</b>	
Augmentation du total des revenus	<b>379 \$</b>
Augmentation des frais autres que d'intérêts	<b>209</b>
Augmentation du bénéfice net	<b>101</b>
<b>TD Ameritrade</b>	
Augmentation de la quote-part des bénéfices	<b>67 \$</b>
Incidence sur le bénéfice par action	<b>0,20 \$</b>

#### **PCGR DES ÉTATS-UNIS**

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel de 2009 de la Banque sur le formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.td.com/investor/index.jsp](http://www.td.com/investor/index.jsp), et sur le site Web de la SEC à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 3 599 millions de dollars, par rapport à 2 953 millions de dollars selon les PCGR du Canada. Le fait que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires soit plus élevé selon les PCGR des États-Unis tient à une hausse du bénéfice découlant de la désignation de certaines relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie qui ont été désignées selon les PCGR du Canada et à la reprise de provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de titres disponibles à la vente qui a été reclassé dans les prêts aux fins des PCGR du Canada par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», comme décrit à la section «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Revenus

#### APERÇU

- Le total des revenus comme présentés a été de 17 860 millions de dollars, une hausse de 3 191 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent; les revenus rajustés ont été de 18 621 millions de dollars, une hausse de 4 249 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le revenu d'intérêts net a marqué une hausse de 2 794 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Les revenus autres que d'intérêts comme présentés ont marqué une hausse de 397 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent; les revenus autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 1 454 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent.

#### REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net comme présenté s'est établi à 11 326 millions de dollars en 2009, en hausse de 2 794 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance est attribuable principalement aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est accru du fait surtout de l'inclusion de Commerce pour un exercice complet. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros est le résultat de la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse du revenu d'intérêts net tient à la forte croissance des volumes.

#### MARGE D'INTÉRÊT NETTE

La marge d'intérêt nette a gagné 32 points de base (pdb) en 2009, passant de 2,22 % en 2008 à 2,54 %. La diminution de la marge dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a été plus que compensée par la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation dans les Services bancaires de gros. La marge d'intérêt nette dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué en 2009 en regard de 2008, étant donné l'effet négatif du contexte de bas taux d'intérêt sur les dépôts. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la marge d'intérêt nette a baissé en 2009 par rapport à 2008, en raison du contexte de bas taux d'intérêt et de la concurrence sur les taux des dépôts.

#### REVENU D'INTÉRÊTS NET

(en millions de dollars canadiens)

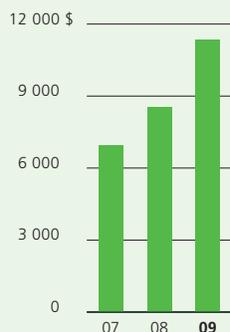


TABLEAU 5 REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES PRODUCTIFS MOYENS<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2009			2008			2007		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
<b>Actifs productifs</b>									
Dépôts auprès de banques	16 775 \$	442 \$	2,63 %	14 264 \$	629 \$	4,41 %	12 184 \$	357 \$	2,93 %
<b>Valeurs mobilières</b>									
Détenues à des fins de transaction	51 020	2 137	4,19	73 138	3 123	4,27	81 756	3 124	3,82
Détenues à des fins autres que de transaction	97 390	2 617	2,69	60 726	2 331	3,84	43 970	1 642	3,73
Total des valeurs mobilières	148 410	4 754	3,20	133 864	5 454	4,07	125 726	4 766	3,79
Valeurs mobilières prises en pension	39 288	917	2,33	38 393	1 705	4,44	31 960	1 829	5,72
<b>Prêts</b>									
Prêts hypothécaires <sup>2</sup>	82 447	3 392	4,11	79 000	4 057	5,14	63 991	3 471	5,42
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	86 567	5 508	6,36	72 630	4 634	6,38	64 502	4 510	6,99
Cartes de crédit	7 784	994	12,77	6 392	870	13,61	5 467	731	13,37
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2,3</sup>	64 985	2 880	4,43	40 485	2 235	5,52	31 913	2 188	6,86
Total des prêts	241 783	12 774	5,28	198 507	11 796	5,94	165 873	10 900	6,57
<b>Total des actifs productifs</b>	<b>446 256 \$</b>	<b>18 887 \$</b>	<b>4,23 %</b>	<b>385 028 \$</b>	<b>19 584 \$</b>	<b>5,09 %</b>	<b>335 743 \$</b>	<b>17 852 \$</b>	<b>5,32 %</b>
<b>Passifs portant intérêt</b>									
<b>Dépôts</b>									
Particuliers	209 292 \$	3 289 \$	1,57 %	165 020 \$	3 679 \$	2,23 %	144 364 \$	3 733 \$	2,59 %
Banques	15 720	130	0,83	17 008	532	3,13	19 954	814	4,08
Entreprises et gouvernements	171 826	2 399	1,40	138 728	4 270	3,08	105 196	3 700	3,52
Total des dépôts	396 838	5 818	1,47	320 756	8 481	2,64	269 514	8 247	3,06
Billets et débiteures subordonnés	12 475	671	5,38	12 439	654	5,26	9 061	484	5,34
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	29 286	978	3,34	44 006	1 823	4,14	46 487	2 088	4,49
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	1 450	94	6,48	1 449	94	6,49	1 797	109	6,07
<b>Total des passifs portant intérêt</b>	<b>440 049 \$</b>	<b>7 561 \$</b>	<b>1,72 %</b>	<b>378 650 \$</b>	<b>11 052 \$</b>	<b>2,92 %</b>	<b>326 859 \$</b>	<b>10 928 \$</b>	<b>3,34 %</b>
<b>Total du revenu d'intérêts net sur les actifs moyens productifs</b>	<b>446 256 \$</b>	<b>11 326 \$</b>	<b>2,54 %</b>	<b>385 028 \$</b>	<b>8 532 \$</b>	<b>2,22 %</b>	<b>335 743 \$</b>	<b>6 924 \$</b>	<b>2,06 %</b>

<sup>1</sup> Le revenu d'intérêts net comprend les dividendes sur les valeurs mobilières.

<sup>2</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 140 millions de dollars (coût après amortissement de 142 millions de dollars) ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 210 millions de dollars (coût après amortissement de 226 millions de dollars). Aucune provision n'est constatée pour les prêts

classés comme détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme expliqué à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

**TAB LEAU 6 ANALYSE DE LA VARIATION DU REVENU D'INTÉRÊTS NET**

(en millions de dollars canadiens)

	2009 par rapport à 2008			2008 par rapport à 2007		
	Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du			Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Total des actifs productifs	3 211 \$	(3 908) \$	(697) \$	2 805 \$	(1 073) \$	1 732 \$
Total des passifs portant intérêt	(1 357)	4 848	3 491	(1 641)	1 517	(124)
<b>Revenu d'intérêts net</b>	<b>1 854 \$</b>	<b>940 \$</b>	<b>2 794 \$</b>	<b>1 164 \$</b>	<b>444 \$</b>	<b>1 608 \$</b>

**REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS**

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 6 534 millions de dollars en 2009, en hausse de 397 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2008. Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont été de 7 294 millions de dollars, une progression de 1 454 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique surtout par une hausse dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les revenus autres que d'intérêts

des Services bancaires de gros ont monté du fait surtout de l'augmentation des revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation, qui a été absorbée en partie par une hausse des pertes nettes sur valeurs mobilières relatives à la sortie du portefeuille d'actions émises dans le public. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont grimpé, du fait surtout de l'inclusion de Commerce pour un exercice complet.

**TAB LEAU 7 REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS**

(en millions de dollars canadiens)

	2009 par rapport à 2008			
	2009	2008	2007	Variation en %
<b>Services de placement et de valeurs mobilières</b>				
Honoraires et commissions de TD Waterhouse	465 \$	405 \$	438 \$	14,8 %
Service de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	451	565	559	(20,2)
Honoraires de prises fermes et de consultation	387	214	338	80,8
Frais de gestion de placements	191	198	197	(3,5)
Gestion des fonds communs	718	863	868	(16,8)
<b>Total des Services de placement et de valeurs mobilières</b>	<b>2 212</b>	<b>2 245</b>	<b>2 400</b>	<b>(1,5)</b>
Commissions sur crédit	622	459	420	35,5
Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières	(437)	331	326	(232,0)
Revenu (perte) de négociation	685	(794)	591	186,3
Frais de service	1 507	1 237	1 019	21,8
Titrisations de prêts	468	231	397	102,6
Services de cartes	733	589	451	24,4
Assurances, déduction faite des règlements	913	927	1 005	(1,5)
Honoraires de fiducie	141	140	133	0,7
Autres revenus (pertes)	(310)	772	615	(140,2)
<b>Total</b>	<b>6 534 \$</b>	<b>6 137 \$</b>	<b>7 357 \$</b>	<b>6,5 %</b>

**REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION**

Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation, du revenu de négociation, qui comprend le revenu provenant des prêts de négociation, et du revenu provenant des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui sont gérés dans un portefeuille de négociation. Le revenu lié aux activités de négociation a augmenté de 2 522 millions de dollars en regard de 2008. Cette augmentation est attribuable à une reprise des marchés qui a donné lieu à des résultats records au chapitre des activités de négociation. Les activités touchant les taux d'intérêt et les monnaies étrangères ont tiré parti d'un élargissement des écarts, d'une activité accrue de la clientèle et d'occasions de négociation entraînées par la forte volatilité dans le marché. Les portefeuilles de crédit ont profité d'une amélioration de la valeur des actifs du fait du resserrement des écarts et d'une liquidité accrue, alors qu'ils avaient subi des pertes

à l'exercice précédent attribuables à la chute des liquidités sur les marchés du crédit, et d'un recouvrement relatif à un engagement de prêts. Les revenus tirés des placements dans des titres de participation se sont également améliorés avec la remontée des cours boursiers à l'échelle mondiale, alors qu'ils avaient pâti d'une forte chute à l'exercice précédent.

La proportion du revenu lié aux activités de négociation qui est attribuable au revenu d'intérêts net et celle attribuable au revenu de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement des portefeuilles de négociation de la Banque. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt montent, le revenu d'intérêts net diminue et le revenu de négociation présenté dans les revenus autres que d'intérêts augmente. La direction estime que le total du revenu lié aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

**TAB LEAU 8 REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION**

(en millions de dollars canadiens)

	2009	2008	2007
Revenu (perte) d'intérêts net(te)	1 210 \$	379 \$	(55) \$
Revenu (perte) de négociation	685	(794)	591
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur <sup>1</sup>	47	(165)	(38)
<b>Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation</b>	<b>1 942 \$</b>	<b>(580) \$</b>	<b>498 \$</b>
<b>Par produit</b>			
Portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit	1 292 \$	(663) \$	239 \$
Portefeuilles de monnaies étrangères	573	481	312
Portefeuilles d'actions et autres	30	(233)	(15)
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	47	(165)	(38)
<b>Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation</b>	<b>1 942 \$</b>	<b>(580) \$</b>	<b>498 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les montants relatifs aux valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui ne sont pas gérées dans un portefeuille de négociation, mais qui ont été jumelées aux instruments dérivés pour former des relations de couverture économiques.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Frais

#### APERÇU

- Les frais autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 12 211 millions de dollars, une hausse de 2 709 millions de dollars, ou 29 %, en regard de l'exercice précédent.
- Les frais autres que d'intérêts rajustés se sont élevés à 11 016 millions de dollars, une augmentation de 1 725 millions de dollars, ou 19 %, en regard de l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 68,4 %, une diminution de l'efficacité de 360 pdb par rapport au ratio d'efficacité de 64,8 % à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité rajusté a été de 59,2 %, soit une amélioration de 540 pdb par rapport au ratio d'efficacité de 64,6 % à l'exercice précédent.

#### FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour 2009 se sont établis à 12 211 millions de dollars, comparativement à 9 502 millions de dollars en 2008, soit une hausse de 2 709 millions de dollars, ou 29 %. Les frais autres que d'intérêts comme présentés comprennent 429 millions de dollars de frais de restructuration et d'intégration attribuables à l'acquisition de Commerce; ceux de l'exercice précédent comprenaient 111 millions de dollars de frais de restructuration et d'intégration et avaient profité d'une baisse de 477 millions de dollars des frais résultant de la reprise de provision pour litiges relative à Enron. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont atteint 11 016 millions de dollars, contre 9 291 millions de dollars en 2008, une hausse de 1 725 millions de dollars, ou 19 %. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse des frais autres que d'intérêts a été induite surtout par l'inclusion de Commerce pour un exercice complet et une augmentation des primes de la FDIC. Dans le secteur Services bancaires de gros, les frais autres que d'intérêts ont monté du fait surtout de l'augmentation de la

rémunération variable entraînée par l'amélioration des résultats. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrues par suite de la hausse de la rémunération et sous l'effet des investissements dans les nouvelles succursales. Dans le secteur Gestion de patrimoine, la montée des frais autres que d'intérêts s'explique en particulier par l'inclusion pour un exercice complet des activités américaines de gestion de patrimoine et par l'investissement continu dans l'effectif de vente au sein de nos activités de conseil.

#### RATIO D'EFFICIENCE

Le ratio d'efficacité mesure l'efficacité de l'exploitation et est calculé d'après les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus.

Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités.

Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque a progressé par rapport à 2008, surtout sous l'effet de la croissance des revenus des Services bancaires de gros.

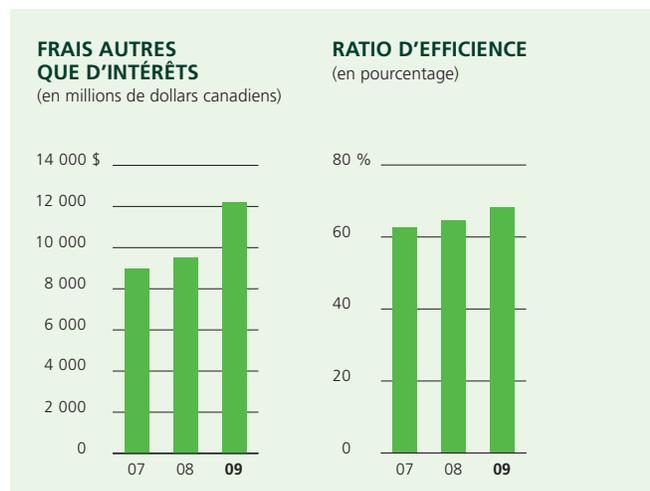


TABLEAU 9 FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

				2009 par rapport à 2008
	2009	2008	2007	Variation en %
<b>Salaires et avantages sociaux</b>				
Salaires	3 671 \$	3 089 \$	2 737 \$	18,8 %
Rémunération au rendement	1 342	1 235	1 286	8,7
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	826	660	583	25,2
Total des salaires et des avantages sociaux	5 839	4 984	4 606	17,2
<b>Frais d'occupation des locaux</b>				
Loyers	559	463	390	20,7
Amortissement	323	225	163	43,6
Impôt foncier	50	33	21	51,5
Divers	281	214	162	31,3
Total des frais d'occupation des locaux	1 213	935	736	29,7
<b>Frais de matériel et de mobilier</b>				
Loyers	285	216	192	31,9
Amortissement	277	213	199	30,0
Divers	335	254	223	31,9
Total des frais de matériel et de mobilier	897	683	614	31,3
<b>Amortissement des autres actifs incorporels</b>	653	577	499	13,2
<b>Frais de restructuration</b>	36	48	67	(25,0)
<b>Marketing et développement des affaires</b>	566	491	445	15,3
<b>Frais liés aux activités de courtage</b>	274	252	233	8,7
<b>Services professionnels et de conseil</b>	740	569	488	30,1
<b>Communications</b>	239	210	193	13,8
<b>Frais divers</b>				
Impôts et taxe sur le capital et taxe d'affaires	274	234	196	17,1
Affranchissement	156	138	122	13,0
Déplacements et déménagements	138	106	84	30,2
Divers	1 186	275	692	331,3
Total des frais divers	1 754	753	1 094	132,9
<b>Total des frais</b>	<b>12 211 \$</b>	<b>9 502 \$</b>	<b>8 975 \$</b>	<b>28,5 %</b>
Ratio d'efficacité – comme présenté	68,4 %	64,8 %	62,8 %	360 pdb
Ratio d'efficacité – rajusté	59,2	64,6	59,6	(540)

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Impôts

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a baissé de 195 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2008. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a reculé de 296 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à 2008. Les autres impôts et taxes ont monté de 101 millions de dollars, ou 14 %, en regard de 2008. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 470 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à 2008.

Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices a monté de 369 millions de dollars, ou 67 %, par rapport à 2008.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 7,6 % pour 2009 par rapport à 13,1 % pour 2008. La baisse par rapport à l'exercice précédent découle d'un recul du bénéfice net avant impôts comme présenté, d'une hausse proportionnelle des bénéfices exonérés d'impôt et d'une baisse du taux d'impôt réel des activités internationales.

La Banque présente son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. La charge d'impôts de TD Ameritrade de 196 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 178 millions de dollars pour l'exercice 2008, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt de la Banque.

TABLEAU 10		IMPÔTS					
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2009		2008		2007	
<b>Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi</b>	<b>1 006 \$</b>	<b>31,8 %</b>	1 342 \$	32,7 %	1 627 \$	34,9 %	
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants</b>							
Dividendes reçus	(333)	(10,5)	(345)	(8,4)	(423)	(9,1)	
Écart de taux liés aux activités internationales	(448)	(14,1)	(457)	(11,1)	(336)	(7,2)	
Divers – montant net	16	0,4	(3)	(0,1)	(15)	(0,3)	
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel – comme présenté</b>	<b>241 \$</b>	<b>7,6 %</b>	537 \$	13,1 %	853 \$	18,3 %	

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté de la Banque s'est élevé à 17,2 % pour 2009, comparativement à 13,7 % en 2008. La hausse pour l'exercice est surtout attribuable à une augmentation du bénéfice net rajusté avant impôts, à une baisse proportionnelle des bénéfices exonérés d'impôt et à une hausse du taux d'impôt réel des activités internationales.

TABLEAU 11		RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE (DE L'ÉCONOMIE) D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES NON CONFORME AUX PCGR					
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2009		2008		2007	
Charge d'impôts sur les bénéfices – comme présentée	241 \$		537 \$		853 \$		
<b>Rajustements pour les éléments à noter</b>							
Amortissement des actifs incorporels	229		239		184		
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron	–		(154)		–		
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	114		(23)		–		
Gain lié à la restructuration de Visa	–		–		(28)		
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth	–		–		28		
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce	153		41		–		
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	70		(62)		(16)		
Autres éléments fiscaux	–		(34)		–		
Provision pour réclamations d'assurance	–		10		–		
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et les Services bancaires de gros	77		–		(21)		
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	19		–		–		
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	20		–		–		
Total des rajustements pour les éléments à noter	682		17		147		
Charge d'impôts sur les bénéfices – rajustée	923		554		1 000		
<b>Autres impôts et taxes</b>							
Charges sociales	283		242		218		
Impôts et taxes sur le capital et sur les primes	268		228		191		
TPS et taxes de vente provinciales	172		172		170		
Taxes municipales et taxes d'affaires	126		106		89		
Total des autres impôts et taxes	849		748		668		
<b>Total des impôts et taxes – rajusté</b>	<b>1 772 \$</b>		1 302 \$		1 668 \$		
Taux d'impôt sur les bénéfices réel – rajusté <sup>1</sup>	17,2 %		13,7 %		20,1 %		

<sup>1</sup> Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

## Information financière trimestrielle

### SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2009

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre a été de 1 010 millions de dollars, une baisse de 4 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de 2008. Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 1,12 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,22 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a été de 1 307 millions de dollars, une hausse de 642 millions de dollars, ou 97 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action rajusté s'est établi à 1,46 \$ pour le trimestre, contre 0,79 \$ au quatrième trimestre de 2008.

Les revenus comme présentés se sont établis à 4 718 millions de dollars, une progression de 1 078 millions de dollars, ou 30 %, par rapport au quatrième trimestre de 2008. Les revenus rajustés se sont élevés à 4 810 millions de dollars, une hausse de 1 407 millions de dollars, ou 41 %, par rapport au quatrième trimestre de 2008, qui émane principalement des secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les revenus des Services bancaires de gros ont augmenté du fait surtout de la hausse du revenu lié aux activités de négociation, notamment la négociation de produits de taux d'intérêt et de crédit. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les revenus d'intérêts nets se sont accrues sous l'effet de la forte croissance des volumes pour la plupart des produits bancaires, notamment les prêts immobiliers garantis et les dépôts de particuliers et d'entreprises.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 521 millions de dollars, soit 233 millions de dollars, ou 81 %, de plus qu'au quatrième trimestre de 2008, étant donné surtout l'augmentation des provisions relatives aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique essentiellement par la hausse des provisions pour les services bancaires personnels. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est attribuable en grande partie à la hausse des provisions pour les services bancaires commerciaux.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont atteint 3 095 millions de dollars, dépassant de 728 millions de dollars, ou 31 %, les frais du quatrième trimestre de 2008. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont atteint 2 807 millions de dollars, marquant une hausse de 175 millions de dollars, ou 7 %, par rapport aux frais du quatrième trimestre de 2008, attribuable surtout aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, les frais autres que d'intérêts ont augmenté en raison de la hausse des primes de la FDIC, de l'effet de change d'un dollar canadien plus faible et de l'ouverture de nouvelles succursales. Dans le secteur Services bancaires de gros, la hausse des frais autres que d'intérêts découle notamment de l'augmentation de la rémunération variable entraînée par l'amélioration des résultats.

Le taux d'impôt réel comme présenté de la Banque a été de 12 % pour le trimestre, contre 2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse enregistrée pour le trimestre considéré découle surtout d'une augmentation des bénéfices, d'une baisse des bénéfices exonérés d'impôt et d'une hausse du taux d'impôt réel des activités internationales.

### ANALYSE DES TENDANCES TRIMESTRIELLES

Au cours des huit trimestres précédents, les bénéfices sous-jacents de la Banque ont connu une solide croissance dans les secteurs de détail. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les revenus ont marqué une croissance régulière tout au long des huit trimestres précédents, la forte croissance des volumes et les marges stables ayant plus que contrebalancé l'augmentation notable des provisions pour pertes sur créances. Pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, les revenus avaient bondi au troisième trimestre de 2008, grâce à l'inclusion de Commerce. Bien que les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis continuent de faire exception par leur contribution positive aux résultats de crédit, la piètre situation économique et le reclassement de certaines valeurs mobilières dans les prêts ont amené ce secteur à relever ses provisions pour pertes sur créances en 2009. La hausse des coûts de crédit combinée à la compression des marges a compensé la forte croissance des prêts et des dépôts, de sorte que le bénéfice net trimestriel de 2009 n'a pas rejoint le niveau atteint au deuxième semestre de 2008. La contribution du secteur Gestion de patrimoine aux bénéfices a commencé à baisser vers la fin de 2008 étant donné qu'un recul du revenu d'intérêts net et des revenus tirés des frais a plus qu'annulé les solides volumes d'activités de transaction. Toutefois, les deux derniers trimestres de 2009 ont été meilleurs que les deux premiers, grâce à une reprise des marchés boursiers. Si la situation économique difficile a contribué à la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros en 2008, une activité accrue de la clientèle, un élargissement des marges et une hausse des liquidités sur les marchés financiers ont fait rebondir les bénéfices en 2009.

Les bénéfices de la Banque dépendent de certains facteurs saisonniers, surtout le fait que les résultats du deuxième trimestre sont désavantagés par le nombre moins élevé de jours ouvrables.

Les bénéfices de la Banque sont également touchés par des événements de marché, des transactions et des mesures prises par la direction. Les quatre trimestres de 2009 de la Banque ont inclus des frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce. Les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2008 avaient inclus des frais de restructuration relatifs à l'acquisition de Commerce, alors que les troisième et quatrième trimestres de 2008 avaient été avantagés par l'inclusion, pour la première fois, des bénéfices de Commerce.

Pour consulter l'analyse des résultats du quatrième trimestre de 2009, se reporter à la rubrique intitulée «Sommaire du rendement du quatrième trimestre de 2009».

**TAB LEAU 12 RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars canadiens)

	2009				2008			
	Trois mois terminés les				Trois mois terminés les			
	31 oct.	31 juill. <sup>1</sup>	30 avril <sup>1</sup>	31 janv. <sup>1</sup>	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.
Revenu d'intérêts net	2 825 \$	2 833 \$	2 940 \$	2 728 \$	2 449 \$	2 437 \$	1 858 \$	1 788 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 893	1 834	1 385	1 422	1 191	1 600	1 530	1 816
Total des revenus	4 718	4 667	4 325	4 150	3 640	4 037	3 388	3 604
Provision pour pertes sur créances	521	557	772	630	288	288	232	255
Frais autres que d'intérêts	3 095	3 045	3 051	3 020	2 367	2 701	2 206	2 228
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	132	209	(8)	(92)	20	122	160	235
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	27	28	28	28	18	8	9	8
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	67	84	63	89	67	79	71	92
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>1 010</b>	<b>912</b>	<b>545</b>	<b>653</b>	<b>1 014</b>	<b>997</b>	<b>852</b>	<b>970</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>								
Amortissement des actifs incorporels	116	122	127	127	126	111	92	75
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron	-	-	-	-	(323)	-	-	-
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	73	43	134	200	(118)	-	-	-
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce	89	70	50	67	25	15	30	-
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	19	75	44	(12)	(59)	(22)	(1)	(25)
Autres éléments fiscaux	-	-	-	-	-	14	-	20
Provision pour réclamations d'assurance	-	-	-	-	-	-	-	20
Augmentation de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et les Services bancaires de gros	-	46	77	55	-	-	-	-
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	-	-	39	-	-	-	-	-
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	-	35	-	-	-	-	-	-
Total des rajustements pour les éléments à noter	297	391	471	437	(349)	118	121	90
<b>Bénéfice net – rajusté</b>	<b>1 307</b>	<b>1 303</b>	<b>1 016</b>	<b>1 090</b>	<b>665</b>	<b>1 115</b>	<b>973</b>	<b>1 060</b>
Dividendes sur actions privilégiées	48	49	41	29	23	17	11	8
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 259 \$</b>	<b>1 254 \$</b>	<b>975 \$</b>	<b>1 061 \$</b>	<b>642 \$</b>	<b>1 098 \$</b>	<b>962 \$</b>	<b>1 052 \$</b>

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

**Bénéfice de base par action**

Comme présenté	1,12 \$	1,01 \$	0,59 \$	0,75 \$	1,23 \$	1,22 \$	1,12 \$	1,34 \$
Rajusté	1,47	1,47	1,15	1,28	0,79	1,37	1,33	1,46

**Bénéfice dilué par action**

Comme présenté	1,12	1,01	0,59	0,75	1,22	1,21	1,12	1,33
Rajusté	1,46	1,47	1,14	1,27	0,79	1,35	1,32	1,45
Rendement de l'avoir des actionnaires	11,0 %	9,7 %	5,6 %	7,2 %	13,3 %	13,4 %	13,4 %	18,0 %

(en milliards de dollars canadiens)

Actifs productifs moyens	451 \$	438 \$	447 \$	449 \$	416 \$	410 \$	359 \$	354 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage des actifs productifs moyens	2,48 %	2,57 %	2,70 %	2,41 %	2,34 %	2,36 %	2,11 %	2,01 %

<sup>1</sup> Au cours du quatrième trimestre de 2009, certains montants comparatifs qui sont rétroactifs au premier trimestre de 2009 ont été rajustés afin de les rendre conformes aux modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

## Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires que la Banque offre au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11 millions de particuliers et de petites entreprises. En tant que fournisseur de services clients de premier plan, TD Canada Trust offre partout, en tout temps, des solutions bancaires par téléphone, par Internet, par plus de 2 600 guichets bancaires automatiques et par un réseau de 1 116 succursales réparties dans tout le pays. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous la marque TD Assurance, la Banque offre un large éventail de produits d'assurances, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé au Canada et aux États-Unis, l'assurance de dommages aux entreprises aux États-Unis, ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

**Gestion de patrimoine** offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes marques à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier. Le secteur Gestion de patrimoine de la Banque est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada, selon la part de marché des actifs, et est formé d'un certain nombre d'entreprises de conseil, de distribution et de gestion d'actifs, y compris TD Waterhouse, Fonds Mutuels TD et Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). Au Canada, Courtage à escompte, Planification financière, Conseils de placements privés et Services aux clients privés s'adressent aux besoins de différents groupes de clients de détail à toutes les étapes de leur cycle de placement. Les activités américaines de gestion de patrimoine offrent également une vaste gamme de services consultatifs financiers, de services bancaires privés, de services fiduciaires et de services de gestion de placements aux clients aux États-Unis. Les canaux de courtage à escompte de Gestion de patrimoine servent des clients au Canada et au Royaume-Uni, alors que TD Ameritrade sert les clients du secteur américain du courtage à escompte et domine le marché au chapitre des prix et du service.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** comprennent les activités de services bancaires de détail et commerciaux de la Banque aux États-Unis. Les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de la Banque se sont élargies après la réalisation de l'acquisition de Commerce en mars 2008. Sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, les activités de détail offrent un large éventail de produits et services financiers par l'entremise de multiples modes de prestation, y compris un réseau de 1 028 succursales situées aux États-Unis, principalement dans les États du nord-est et du centre du littoral de l'Atlantique, et en Floride, des solutions bancaires par téléphone et par Internet et des guichets bancaires automatiques, qui permettent aux clients d'avoir accès de presque partout, en tout temps, à des services bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis répondent également aux besoins des entreprises, en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et de services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants.

Les **Services bancaires de gros** servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde. Sous la marque Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires de gros offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions de titres d'emprunt et d'actions, fourniture de conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, exécution de transactions courantes et satisfaction des besoins de placement.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de l'entreprise, ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

En date du troisième trimestre de 2008, les activités liées aux assurances et aux cartes de crédit aux États-Unis ont été transférées aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et les activités américaines de gestion de patrimoine, à Gestion de patrimoine aux fins de la présentation de l'information de gestion, conformément au nouveau cadre de gestion nord-américain. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités puisque l'incidence n'était pas importante.

Les résultats de chaque secteur d'exploitation reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs liés aux activités du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, elle indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation, y compris les éléments que la direction ne considère pas comme étant sous le contrôle des secteurs d'exploitation. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque». Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement du capital investi». De l'information sectorielle est également présentée à la note 34 afférente aux états financiers consolidés de 2009.

Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, dont les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement en équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est éliminé dans le secteur Siège social. Le rajustement en équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 470 millions de dollars, comparativement à 513 millions de dollars à l'exercice précédent.

Comme il est indiqué à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de 2009, la Banque titrise des prêts de détail et des débiteurs détenus par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre de transactions qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les transactions comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiduciaires cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

La rubrique «Perspectives et orientation pour 2010» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent est fondée sur les opinions de la Banque et sur la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et les résultats réels pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» et la rubrique «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs».

TABLEAU 13	<b>RÉSULTATS SECTORIELS</b>											
------------	-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada				Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis <sup>1,2</sup>				Services bancaires de gros		Siège social		Total			
	2009		2008		2009		2008		2009		2008		2009		2008	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Revenu d'intérêts net	6 348 \$	5 790 \$	270 \$	347 \$	3 607 \$	2 144 \$	2 488 \$	1 318 \$	(1 387) \$	(1 067) \$	11 326 \$	8 532 \$				
Revenus autres que d'intérêts	3 101	3 036	1 935	1 981	1 117	853	733	(68)	(352)	335	6 534	6 137				
Total des revenus	9 449	8 826	2 205	2 328	4 724	2 997	3 221	1 250	(1 739)	(732)	17 860	14 669				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 155	766	–	–	948	226	164	106	213	(35)	2 480	1 063				
Frais autres que d'intérêts	4 725	4 522	1 701	1 615	3 213	1 791	1 417	1 199	1 155	375	12 211	9 502				
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 569	3 538	504	713	563	980	1 640	(55)	(3 107)	(1,072)	3 169	4 104				
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 097	1 114	159	233	(70)	258	503	(120)	(1 448)	(948)	241	537				
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	–	–	–	–	111	43	111	43				
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	252	289	–	–	–	–	51	20	303	309				
<b>Bénéfice net (perte nette) – comme présenté</b>	<b>2 472</b>	<b>2 424</b>	<b>597</b>	<b>769</b>	<b>633</b>	<b>722</b>	<b>1 137</b>	<b>65</b>	<b>(1 719)</b>	<b>(147)</b>	<b>3 120</b>	<b>3 833</b>				
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>																
Amortissement des actifs incorporels	–	–	–	–	–	–	–	–	492	404	492	404				
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(323)	–	(323)				
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	450	(118)	450	(118)				
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce	–	–	–	–	276	70	–	–	–	–	276	70				
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	126	(107)	126	(107)				
Autres éléments fiscaux	–	–	–	–	–	14	–	–	–	20	–	34				
Provision pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	20	–	20				
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et les Services bancaires de gros	–	–	–	–	–	–	–	–	178	–	178	–				
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	–	–	39	–	39	–				
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	–	–	–	–	–	–	35	–	35	–				
Total des rajustements pour les éléments à noter	–	–	–	–	276	84	–	–	1 320	(104)	1 596	(20)				
<b>Bénéfice net (perte nette) – rajusté</b>	<b>2 472 \$</b>	<b>2 424 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>769 \$</b>	<b>909 \$</b>	<b>806 \$</b>	<b>1 137 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>(399) \$</b>	<b>(251) \$</b>	<b>4 716 \$</b>	<b>3 813 \$</b>				

(en milliards de dollars canadiens)

Capital investi moyen	8,8 \$	8,3 \$	4,7 \$	4,0 \$	20,0 \$	13,2 \$	3,8 \$	3,6 \$	2,6 \$	1,2 \$	39,9 \$	30,3 \$
Actifs pondérés en fonction des risques	64	58	8	7	80	83	34	56	4	8	190	212

<sup>1</sup> Depuis le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2008, les résultats des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis comprennent ceux de Commerce. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés de 2009.

<sup>2</sup> Comme expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» et à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de 2009, depuis le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2009, par suite de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines, les résultats de TD Banknorth et de Commerce sont consolidés suivant la période de présentation de la Banque.

## SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

En septembre 2008, le système financier mondial a été en proie à de graves difficultés à la suite de l'effondrement de l'une des principales institutions financières aux États-Unis dans le contexte du sauvetage en cours de sociétés financières et d'assurance à l'échelle mondiale. Dans les mois qui ont suivi, le mécanisme de transmission entre le système financier et l'économie réelle a eu un effet presque instantané, donnant lieu à de profondes contractions de l'économie vers la fin de 2008 et au début de 2009. En outre, l'extrême interconnectivité de l'économie mondiale est devenue manifeste au fur et à mesure que s'est dessinée la récession mondiale la plus synchronisée depuis les années 1930.

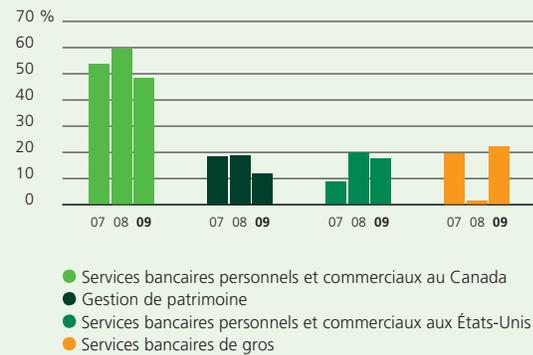
La réaction des grands décideurs mondiaux s'est traduite par des réductions marquées des taux d'intérêt, l'adoption de vastes politiques de relance budgétaire coordonnées et des mesures ingénieuses pour aider à stabiliser le système financier mondial. Bien que la situation économique soit demeurée difficile, ces mesures ont porté leurs fruits. Vers la moitié de 2009, des signes indiquaient que le pire de la récession était passé. Dans de nombreux pays asiatiques et européens, l'économie a rebondi au deuxième trimestre de 2009, pendant que les données laissaient entrevoir une croissance aux États-Unis et au Canada à compter du troisième trimestre.

L'accent est maintenant mis sur les caractéristiques de la reprise. Un peu partout dans le monde, les stocks ont atteint des niveaux remarquablement bas pendant la récession, ce qui suggère que même un accroissement modeste de la demande stimulera fortement la production. Les marchés immobiliers, qui ont été à l'épicentre des problèmes financiers aux États-Unis et au Royaume-Uni, se stabilisent et, compte tenu des bas niveaux atteints, une amélioration même modeste pourrait suffire à faire redémarrer la croissance économique. Les programmes de relance budgétaire déjà annoncés continueront d'installer une croissance économique au cours des prochains trimestres, et la faiblesse record des faibles taux d'intérêt devrait continuer d'être un levier à la croissance. À court terme, les taux de chômage monteront encore probablement, mais il s'agit là d'un indicateur tardif traditionnel et reflétera en partie la réintégration de travailleurs sur le marché du travail, ce qui est un aspect positif. Le gain de confiance des consommateurs et des entreprises devrait également se traduire par une plus grande propension à dépenser et à investir. Voilà comment les économies se sont sorties des récessions passées, et la situation se répétera.

Cependant, la reprise économique sera sans doute plus progressive qu'après les récessions passées. Aux États-Unis, le rétablissement du système financier est amorcé mais il sera long. Les pertes sur prêts ne seront pas réglées, car on prévoit une hausse continue des taux de saisies immobilières pendant que se dérouleront encore les restructurations du capital et le désendettement des institutions financières. Le marché immobilier commercial devrait encore s'affaiblir. Bien qu'il soit peu probable que le système financier subisse un autre choc systémique, les dommages causés par le resserrement du crédit et le ralentissement économique tarderont à disparaître. Le désendettement du système financier mondial ne se terminera pas de sitôt, et la titrisation de prêts ne regagnera pas les niveaux d'antan. La croissance du crédit devrait s'améliorer, mais pas assez pour favoriser la prospérité. Les ménages américains ont subi une perte de richesse considérable, qui induira probablement une propension à économiser davantage et freinera le taux tendanciel de croissance des dépenses de consommation au cours de la reprise.

## BÉNÉFICE NET PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

(en pourcentage du bénéfice net total)



L'économie américaine devrait dégager une croissance moyenne de 2,4 % en 2010 avant de s'affermir pour atteindre 3,3 % en 2011. Ce niveau de croissance est beaucoup moindre que les rebonds marqués qui ont suivi les récessions du début des années 1970 et 1980. La croissance économique modérée, combinée à une amélioration seulement graduelle des flux de crédit, signifie que l'inflation ne devrait pas être problématique au cours de la prochaine année, compte tenu de l'intention de la Réserve fédérale de contenir les taux d'intérêt encore un certain temps. Sur le plan fiscal, les gros déficits et le surendettement posent un défi de taille. Toutefois, ces questions ne peuvent être traitées pendant que l'économie américaine reste fragile.

Bien que le système bancaire du Canada se soit révélé beaucoup plus stable que celui d'autres grandes économies avancées durant la récession mondiale, la forte dépendance du Canada envers les exportations et les retombées du resserrement du crédit laissent supposer que l'économie canadienne a été fragilisée par la récession mondiale. Maintenant, l'économie canadienne devrait suivre la reprise mondiale, et son PIB réel devrait connaître une croissance de 2,5 % en 2010 et de 3,1 % en 2011. Les exportations seront l'un des principaux obstacles à la croissance de l'économie canadienne. Bien que le secteur des exportations connaisse une amélioration, il devra surmonter une autre appréciation du dollar canadien (qui devrait atteindre la parité avant de se replier). Toutefois, la croissance du Canada continuera de reposer sur sa propre économie, qui montre des signes de reprise dans le marché de l'habitation, puisque les ventes de maisons existantes ont déjà atteint les niveaux d'avant la récession et que l'on s'attend à des hausses de prix oscillant entre 5 % et 7 % en 2010.

## Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11 millions de particuliers et de petites entreprises.

2 472 \$

(en millions de dollars canadiens)

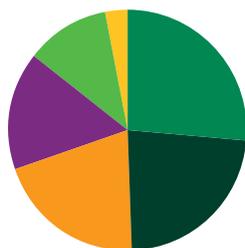
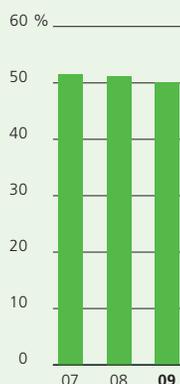
## BÉNÉFICE NET



50 %

(en pourcentage)

## RATIO D'EFFICIENCE



## Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2009	2008	2007
● Dépôts des particuliers	2 508 \$	2 463 \$	2 353 \$
● Crédit à la consommation	2 175	1 922	1 714
● Services bancaires aux entreprises	1 912	1 798	1 654
● Prêts immobiliers garantis	1 515	1 314	1 260
● Assurances, déduction faite des règlements	1 075	1 080	1 013
● Autres <sup>1</sup>	264	249	255
<b>Total</b>	<b>9 449 \$</b>	<b>8 826 \$</b>	<b>8 249 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffres de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.

## POINTS SAILLANTS

- Croissance des revenus de 7 %, grâce à la hausse générale des volumes et à la progression des revenus tirés des frais.
- Investissement continu dans des secteurs de contact direct avec la clientèle dans le but d'améliorer davantage le service à la clientèle. Amélioration de notre position de leader du marché sur le plan des heures d'ouverture des succursales, qui dépassent de 59 % la moyenne de nos concurrents, et maintien du leadership du secteur pour le nombre d'ouvertures de nouvelles succursales, soit 158 depuis 2004.
- Plus importants gains de part du marché parmi les cinq grandes canadiennes dans les services bancaires aux entreprises, sur douze mois et pour la période cumulative de trois ans.
- Reconnus comme un leader du secteur en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
  - premier rang pour l'excellence du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques au pays, selon Synovate<sup>1</sup>, spécialistes en études de marché, pour la cinquième année de suite;
  - premier rang du classement J.D. Power and Associates<sup>2</sup> pour la satisfaction globale de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes, pour la quatrième année d'affilée;
  - premier prix de satisfaction de la clientèle dans le secteur bancaire accordé aux centres d'appels par Service Quality Measurement Group (SQM)<sup>3</sup> en 2009 et pour quatre des cinq dernières années.
- Malgré un repli des revenus de TD Assurance causé par une hausse des coûts de réclamation, les revenus de primes ont monté de 10 %, ce qui a permis de conserver le premier rang du marché de l'assurance directe et d'augmenter la part globale du marché au Canada.
- Pour la première fois, Compagnie d'assurances générales TD et TD Vie et Santé ont réalisé ensemble plus de 2,8 milliards de dollars de primes annuelles.

## ENJEUX DE 2009

- La fluctuation des coûts de financement amorcée au quatrième trimestre de 2007 qui a continué à nuire aux marges sur les produits liés au taux préférentiel.
- La concurrence accrue entre les grandes banques canadiennes et les autres concurrents sur le marché des prêts hypothécaires résidentiels, des comptes d'épargne à rendement élevé et des dépôts à terme.
- L'augmentation des pertes sur créances attribuable aux problèmes liés à la qualité du crédit et à la forte croissance des faillites et des défauts de paiement.
- L'augmentation de la fréquence des réclamations d'assurance attribuable à un nombre inusité d'événements météorologiques, et la hausse des coûts moyens de réclamation, tout particulièrement dans le secteur de l'assurance automobile en Ontario, due à un ratio réclamations-primes plus élevé.

## PROFIL DU SECTEUR

Les grandes banques du pays et quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence fait en sorte qu'il est devenu difficile de soutenir la croissance de la part de marché et de maintenir des avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Les clients s'attendent à des solutions bancaires plus pratiques et économiques. Pour continuer de réussir, il nous faut un service à la clientèle et une facilité d'accès exceptionnels et des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne de l'assurance de dommages aux particuliers compte un nombre relativement important de joueurs, chacun ayant une part de marché limitée. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale ont fait l'objet de nouveaux regroupements et ne comptent plus que quelques grandes entreprises.

## STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est la suivante :

- Intégrer les éléments de l'expérience client confortable dans tout ce que nous faisons.
- Être reconnu comme un employeur hors pair.
- Nous servir de nos forces pour développer les secteurs sous-représentés.
- Simplifier nos activités pour qu'elles soient un inducteur efficace de la croissance des revenus.
- Investir dans l'avenir pour dégager un rendement supérieur des bénéfices de façon constante.
- Établir la marque TD Assurance et bâtir l'infrastructure pour la croissance future.

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont eu un bénéfice net record de 2 472 millions de dollars, en hausse de 48 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi a glissé de 29 % il y a un an à 28 % en 2009.

Les revenus de l'exercice ont atteint 9 449 millions de dollars, une hausse de 623 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une croissance solide du revenu d'intérêts net. Le principal facteur de hausse des revenus a été la forte croissance générale des volumes, notamment dans les secteurs des dépôts de particuliers et d'entreprises et des prêts immobiliers garantis, qui a été en partie annulée par la compression des marges, surtout sur les dépôts.

Par rapport à l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (y compris les titrisations) s'est accru de 18 milliards de dollars, ou 12 %, le volume des prêts liés aux cartes de crédit, de 1 milliard de dollars, ou 15 %, et le volume des dépôts de particuliers, de 15 milliards de dollars, ou 14 %. Les dépôts d'entreprises ont monté de 7 milliards de dollars, ou 16 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 247 millions de dollars, ou 10 %. Les prêts personnels ont augmenté de 3 milliards de dollars, ou 15 %, et les prêts commerciaux et les acceptations, de 7 milliards de dollars, ou 16 %.

La marge sur les actifs productifs moyens de 2,90 % a baissé de 5 pds par rapport à l'exercice précédent du fait de la compression des marges attribuable au faible niveau global des taux d'intérêt.

La provision pour pertes sur créances pour l'exercice s'est élevée à 1 155 millions de dollars, une augmentation de 389 millions de dollars, ou 51 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances au titre des services bancaires aux particuliers a été de 1 065 millions de dollars, une hausse de 347 millions de dollars, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient essentiellement à l'augmentation des taux de perte sur les cartes de crédit et sur les lignes de crédit non garanties. La provision pour pertes sur créances au titre des services bancaires aux entreprises a atteint 90 millions de dollars, une hausse de 42 millions de dollars, ou 88 %, par rapport à l'exercice précédent qui reflète la piètre conjoncture économique. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de crédit s'est établie à 0,52 %, soit 14 pds de plus que pour l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 4 725 millions de dollars, une hausse de 203 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de la rémunération, l'inclusion pour un exercice complet des activités américaines d'assurance et de cartes de crédit qui ont été transférées au secteur au cours du troisième trimestre de 2008, et l'investissement dans les nouvelles succursales ont contribué à la hausse des frais. Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) s'est accru de 558, ou 2 %, par rapport à il y a un an. Cette croissance découle de l'inclusion pour un exercice complet des activités américaines d'assurance et de cartes de crédit et de la poussée des activités liées aux assurances, aux services bancaires aux entreprises et aux prêts immobiliers garantis. Le ratio d'efficacité pour l'exercice s'est amélioré, atteignant 50,0 %, comparativement à 51,2 % pour l'exercice précédent.

<sup>1</sup> Le classement de Synovate pour les prix récompensant les meilleurs services bancaires en 2009 se fonde sur un sondage réalisé au cours de l'année terminée en août 2009 auprès d'un échantillon représentatif au niveau régional et démographique de 39 000 clients de services bancaires partout au Canada. Appelé «indice de service à la clientèle», ce sondage est réalisé depuis 1987.

<sup>2</sup> Les résultats de 2009 sont le reflet des réponses de 12 555 clients des services bancaires de détail au Canada à un sondage mené en mars et en juin 2009 par J. D. Power and Associates, entreprise de services de renseignements à caractère commercial. TD Canada Trust a obtenu la note la plus élevée pour les sept principaux

critères de satisfaction de la clientèle, soit l'expérience générale, l'offre de comptes/produits, les frais, les renseignements sur les comptes, l'aspect pratique / les installations, les modes d'opérations et la résolution de problèmes.

<sup>3</sup> SQM Group récompense l'excellence au chapitre de la satisfaction de la clientèle et des employés dans le secteur des centres d'appels. Du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 30 septembre 2009, SQM a effectué un sondage téléphonique auprès de 400 clients dans un délai de deux jours après qu'ils ont communiqué avec le centre d'appels, pour connaître leur degré de satisfaction à l'égard du service qu'ils ont reçu.

T A B L E A U 14	SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA		
------------------	--	--	--

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2009	2008	2007
Revenu d'intérêts net <sup>1</sup>	6 348 \$	5 790 \$	5 401 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 101	3 036	2 848
Provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	1 155	766	608
Frais autres que d'intérêts	4 725	4 522	4 256
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéficiaires	3 569	3 538	3 385
Charge d'impôts sur les bénéficiaires	1 097	1 114	1 132
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>2 472 \$</b>	<b>2 424 \$</b>	<b>2 253 \$</b>

#### Principaux volumes et ratios

Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	168 \$	156 \$	133 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	174	152	141
Rendement du capital investi	28,1 %	29,3 %	27,1 %
Ratio d'efficience	50,0	51,2	51,6
Marge sur les actifs productifs moyens <sup>1</sup>	2,90	2,95	3,05

<sup>1</sup> Y compris les actifs titrisés.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Services bancaires aux particuliers

- **Dépôts des particuliers** – La plus grande volatilité des marchés boursiers, l'incertitude économique et la position de leader de la Banque ont mené à une croissance record des volumes au chapitre des comptes-chèques, des comptes d'épargne et des dépôts à terme. En dépit de la concurrence de plus en plus vive pour les dépôts des particuliers, la Banque a conservé son leadership quant à la part de marché qu'elle détient.
- **Prêts à la consommation** – Les soldes de prêts aux particuliers et de cartes de crédit se sont accrues par rapport à 2008, résultat de la croissance continue des comptes de carte de crédit, particulièrement du côté des produits fondés sur les primes, ainsi que de l'accroissement des volumes de prêts automobiles.
- **Crédit immobilier garanti** – Les activités de crédit immobilier ont progressé en 2009, reflétant l'amélioration des conditions du marché canadien de l'habitation, laquelle a été soutenue par les bas taux d'intérêt hypothécaires et le regain de confiance des consommateurs. La fidélisation de la clientèle est demeurée forte.

### Services bancaires aux entreprises

- **Services bancaires commerciaux** – L'investissement continu dans les succursales et les ressources en relation directe avec les clients s'est traduit par un accroissement des volumes de tous les produits, particulièrement les dépôts, qui ont enregistré une croissance à deux chiffres. Si les pertes sur créances ont augmenté comparativement à 2008, cela découle en grande partie de la conjoncture économique.
- **Services bancaires aux petites entreprises** – La clientèle a continué à croître en 2009, malgré le contexte économique, et les volumes de dépôts sur douze mois ont dépassé les attentes. L'augmentation du nombre de conseillers auprès des petites entreprises en succursale s'est poursuivie stratégiquement.
- **Services aux commerçants** – Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 100 000 établissements de commerce au Canada. Les volumes traités pour les clients et les revenus ont encore progressé en 2009, soutenus par une des meilleures offres de produits et de services du secteur, renforcée notamment par l'acquisition d'une licence MasterCard et un soutien intégral pour les nouvelles options de paiement direct et sans contact.

### Assurance

- Compagnie d'assurances générales TD est le leader du secteur de l'assurance directe automobile et habitation pour les particuliers au Canada.
- TD Vie et Santé offre des produits simples d'assurance vie, maladie grave et accident au Canada à trois millions de clients.
- TD Assurance, entreprise de services de courtage traditionnels, est, en importance, le neuvième courtier en assurance appartenant à une banque aux États-Unis.

### PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2010

**Bien que les revenus soient vulnérables à la situation de l'économie et des marchés et à la concurrence sur les prix, les perspectives de croissance des revenus devraient être modérées et comparables à celles de l'exercice précédent. Alors que la croissance des volumes devrait être moindre à l'an dernier pour la plupart des produits, les marges devraient en moyenne être relativement stables et les revenus devraient continuer à bénéficier de notre position encore plus solide de chef de file quant aux heures d'ouverture des succursales et de l'investissement soutenu dans notre réseau. Les provisions pour pertes sur créances devraient augmenter en 2010, reflétant la situation économique qui demeure difficile au Canada. Les frais autres que d'intérêts devraient monter par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse de la rémunération et des avantages sociaux et de l'investissement dans des initiatives stratégiques visant à soutenir la croissance future. Nos priorités clés pour 2010 sont les suivantes :**

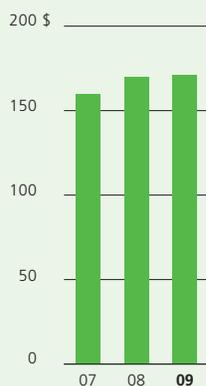
- **Intégrer les éléments de l'expérience client confortable dans tout ce que nous faisons.**
- **Être reconnu comme un employeur de choix.**
- **Utiliser nos forces pour consolider les secteurs sous-représentés.**
- **Simplifier les activités afin d'être un moteur efficace de croissance des revenus.**
- **Investir dans l'avenir afin de produire constamment des bénéfices supérieurs.**
- **Établir notre marque TD Assurance et mettre en place des infrastructures pour stimuler la croissance future.**

## Gestion de patrimoine

En offrant des services de courtage en ligne, de conseil et de gestion d'actifs, Gestion de patrimoine TD aide notre clientèle de particuliers et d'institutions à bâtir et préserver leur patrimoine et à planifier la transition.

171 \$

(en milliards de dollars canadiens)

ACTIFS GÉRÉS<sup>1</sup>

191 \$

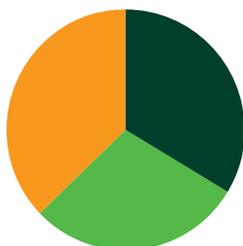
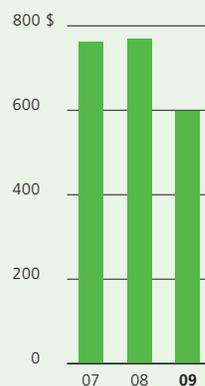
(en milliards de dollars canadiens)

ACTIFS ADMINISTRÉS<sup>2</sup>

597 \$

(en milliards de dollars canadiens)

## BÉNÉFICE NET

Division mondiale de gestion de patrimoine<sup>3</sup>

(en millions de dollars canadiens)

Revenus<sup>4</sup>

- Courtage à escompte
- Gestion d'actifs
- Activités de conseil

Total – Division mondiale de gestion de patrimoine<sup>5</sup>

	2009	2008	2007
<b>Revenus<sup>4</sup></b>			
Courtage à escompte	742 \$	743 \$	740 \$
Gestion d'actifs	643	777	797
Activités de conseil	820	808	776
<b>Total – Division mondiale de gestion de patrimoine<sup>5</sup></b>	<b>2 205 \$</b>	<b>2 328 \$</b>	<b>2 313 \$</b>

<sup>1</sup> Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne figurent pas au bilan consolidé de la Banque.

<sup>2</sup> Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne figurent pas au bilan consolidé de la Banque.

<sup>3</sup> Exclut le placement de la Banque dans TD Ameritrade.

<sup>4</sup> Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

<sup>5</sup> En date du troisième trimestre de 2008, la Banque a transféré les activités américaines de gestion de patrimoine au secteur Gestion de patrimoine aux fins de présentation de l'information de gestion. Les données des périodes antérieures n'ont pas été reclassées puisque l'incidence sur les résultats du secteur n'a pas été importante.

## POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice net de Gestion de patrimoine (qui comprend la division mondiale de gestion de patrimoine et la participation de la Banque dans TD Ameritrade) s'est établi à 597 millions de dollars, en baisse de 22 % par rapport à 2008, surtout en raison de la faiblesse des marchés boursiers et des bas taux d'intérêt. L'apport aux bénéfices de la participation de la Banque dans TD Ameritrade a été de 252 millions de dollars pour l'exercice, soit 13 % de moins que pour l'exercice précédent.
- En regard de l'exercice précédent, les revenus ont accusé une baisse, attribuable surtout au repli des revenus tirés des frais sur les fonds de communs de placement qui a été entraîné par la réduction du volume moyen d'actifs gérés, ainsi qu'à la compression de la marge d'intérêt nette. Ces diminutions ont été compensées en partie par la hausse des volumes de négociation dans nos activités de courtage en ligne.
- Les actifs administrés de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui atteignaient 191 milliards de dollars au 31 octobre 2009, ont augmenté de 18 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport au 31 octobre 2008. Cette augmentation découle principalement de l'ajout de nouveaux actifs de clients et de la reprise des marchés, qui contrastent avec la crise du marché qui prévalait au quatrième trimestre de 2008. Les actifs gérés s'établissaient à 171 milliards de dollars au 31 octobre 2009, marquant une hausse de 1 milliard de dollars par rapport au 31 octobre 2008, grâce à l'ajout net de nouveaux actifs de clients et de la récente reprise des marchés.
- Les activités de courtage en ligne ont enregistré des volumes d'opérations records, en hausse de 32 % par rapport à 2008. Au Royaume-Uni, nos services de courtage en ligne ont atteint le premier rang du marché, en nombre d'opérations par jour, en faisant l'acquisition d'OMX Securities.
- Les activités de conseil ont ajouté à leur effectif un nombre net de 75 nouveaux conseillers en contact direct avec la clientèle. Cette ligne d'affaires a en outre tiré parti d'un rebond des nouvelles émissions au cours de l'exercice.
- Fonds Mutuels TD a lancé avec succès les Portefeuilles confortables en décembre 2008, dont les ventes ont dépassé 700 millions de dollars. Fonds Mutuels TD a réalisé des ventes records de fonds à long terme et a terminé l'exercice au premier rang de l'industrie des fonds à long terme.

## ENJEUX DE 2009

- Au cours du premier semestre de l'exercice, les revenus tirés des frais ont pâti du recul des marchés boursiers mondiaux, malgré les signes de reprise au cours du second semestre. Avec la remontée de la valeur marchande des actifs administrés et des actifs gérés, les revenus tirés des frais devraient s'améliorer.
- Le revenu d'intérêts net a diminué, les baisses importantes des taux d'intérêt ayant causé un rétrécissement des marges sur les dépôts d'espèces. Il est probable que le revenu d'intérêts net ne se rétablira que lorsque les taux d'intérêt remonteront, sans doute pas avant la fin de l'exercice 2010.

## PROFIL DU SECTEUR

Gestion de patrimoine TD exerce ses activités dans trois marchés : le Canada, les États-Unis, et le Royaume-Uni et l'Europe. Au Canada, la concurrence est extrêmement vive, les principaux joueurs étant les grandes banques, les grandes compagnies d'assurance et les compagnies monogames de gestion de patrimoine. La Banque est un leader du marché du courtage en ligne et de la gestion d'actifs, et sa part de marché des activités de conseil est en croissance. Compte tenu de la forte concurrence dans ce secteur, notre réussite dépendra de notre capacité à proposer une expérience client exceptionnelle et à réaliser des économies d'échelle afin d'améliorer les bénéfices.

Aux États-Unis, le secteur de la gestion de patrimoine est vaste mais fragmenté, et englobe les banques, les courtiers à escompte, les sociétés de fonds commun de placement et les banques privées. La Banque rivalise avec des banques nationales et régionales, ainsi qu'avec des maisons de courtage dans le nord-est des États-Unis. Notre grande priorité est de tirer profit de la vaste et fidèle clientèle de notre banque de détail américaine, afin d'approfondir la relation client pour inclure les services de placement.

Au Royaume-Uni et en Europe, le secteur est dominé par de solides joueurs régionaux ayant une faible présence ou notoriété paneuropéenne. La Banque rivalise en proposant une expérience exceptionnelle, soit l'accès à un large éventail de produits par l'entremise de ses activités à l'échelle mondiale, y compris TD Waterhouse au Canada.

## STRATÉGIE GLOBALE

Au Canada, notre stratégie comporte trois volets :

- Dans les canaux d'activités de conseil, faire équipe avec nos banques de détail partenaires pour répondre aux besoins des clients fortunés par l'entremise de nos 1 800 conseillers en contact direct avec les clients.
- Dans le canal de courtage en ligne, cibler les investisseurs actifs avec un horizon à long terme qui recherchent avant tout de bons prix, un niveau de service élevé et des outils de pointe pour l'analyse et les transactions.
- Dans le secteur de gestion d'actifs pour les clients de détail, offrir à la clientèle de TD Canada Trust nos produits de marque exclusive.

Aux États-Unis, notre stratégie consiste à bâtir une plateforme de services conseils grâce aux ressources de notre banque de détail aux États-Unis, TD Bank, la banque américaine la plus pratique, et à sa vaste et fidèle clientèle.

Au Royaume-Uni et en Europe, notre stratégie vise les investisseurs autonomes qui recherchent de bons prix et un niveau de service élevé. À l'heure actuelle, nous préparons pour les grandes entreprises une ligne de solutions comportant des services de suivi de marché dans des organisations externes.

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour l'exercice s'est établi à 597 millions de dollars, soit une baisse de 172 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse tient surtout à la diminution des revenus tirés des fonds communs de placement qui est attribuable à la réduction des actifs gérés moyens et au fléchissement des commissions moyennes, à la compression de la marge d'intérêt nette et à la baisse des revenus tirés du placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade. Ces diminutions ont été en partie compensées par la hausse des volumes de transaction dans le secteur des activités de courtage en ligne, la croissance des ventes de fonds communs de placement à long terme et une augmentation des revenus tirés des nouvelles émissions. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a rapporté un bénéfice net de 252 millions de dollars pour l'exercice, soit 37 millions de dollars, ou 13 %, de moins que pour l'exercice précédent. Le rendement du capital investi a été de 13 % pour l'exercice, contre 19 % pour l'exercice précédent.

Les revenus de la division mondiale de gestion de patrimoine pour l'exercice ont atteint 2 205 millions de dollars, soit une baisse de 123 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de gestion d'actifs ont diminué étant donné la réduction des actifs gérés moyens et la baisse des commissions moyennes. Les revenus de courtage en ligne ont baissé légèrement du fait de la diminution des revenus tirés des écarts de taux, qui a été neutralisée en partie par les volumes de transactions records et une hausse de la participation dans Internaxx, U.K. Les revenus tirés des activités de conseil ont augmenté en raison surtout de l'inclusion pour un exercice entier des activités américaines de gestion de patrimoine.

Les frais autres que d'intérêts ont été de 1 701 millions de dollars en 2009, soit une hausse de 86 millions de dollars, ou 5 %, en regard de l'exercice précédent. La hausse des frais s'explique principalement par l'inclusion pour un exercice entier des activités américaines de gestion de patrimoine, une hausse de la participation dans Internaxx, U.K., une hausse des frais liés aux volumes et notre investissement continu dans la croissance de l'effectif de vente des activités de conseil. Ces frais ont été contrebalancés en partie par la diminution de la rémunération variable, entraînée par les résultats de ces activités et une gestion prudente des dépenses.

L'effectif moyen a été augmenté de 445 postes ETP, ou 7 %, en regard de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par l'inclusion des activités américaines de gestion de patrimoine, par l'ajout de nouveaux conseillers en contact direct avec la clientèle et de personnel de soutien, et par l'affectation de personnel additionnel au traitement des nombreux nouveaux Comptes d'épargne libre d'impôt et des volumes accrus de transactions. Le ratio d'efficacité s'est détérioré, passant à 77,1 % pour l'exercice contre 69,4 % pour l'exercice précédent. Cette détérioration s'explique surtout par la diminution des revenus et par l'inclusion des activités américaines de gestion de patrimoine.

L'apport de TD Ameritrade au bénéfice net de Gestion de patrimoine a été de 252 millions de dollars, en baisse de 37 millions de dollars, ou 13 %, en regard de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de TD Ameritrade a reculé de 160 millions de dollars US, ou 20 %, comparativement à l'exercice précédent, sous l'effet surtout d'une diminution de 33 % des revenus fondés sur les actifs et d'une augmentation de 6 % des frais autres que d'intérêts pour l'exercice. Toutefois, la quote-part du bénéfice de TD Ameritrade revenant à Gestion de patrimoine a diminué de 13 % sur douze mois, par suite d'une baisse des bénéfices de base et d'une hausse des répartitions au secteur. Cette diminution a été neutralisée partiellement par l'effet positif de la baisse du

taux de change du dollar canadien et l'augmentation de la participation réelle de la Banque dans le capital-actions de TD Ameritrade.

Les actifs administrés s'établissaient à 191 milliards de dollars au 31 octobre 2009, soit une progression de 18 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport au 31 octobre 2008 qui a été essentiellement amenée par l'ajout net de nouveaux actifs de clients et une reprise des marchés au cours du deuxième semestre de l'exercice. Les actifs gérés atteignaient 171 milliards de dollars au 31 octobre 2009, soit une hausse de 1 milliard de dollars, comparativement au 31 octobre 2008.

TABLEAU 15 GESTION DE PATRIMOINE – TOTAL			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
	2009	2008	2007
Revenu d'intérêts net	270 \$	347 \$	318 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 935	1 981	1 995
Frais autres que d'intérêts	1 701	1 615	1 551
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	504	713	762
Charge d'impôts sur les bénéfices	159	233	261
Bénéfice net des activités mondiales de Gestion de patrimoine	345	480	501
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	252	289	261
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>597 \$</b>	<b>769 \$</b>	<b>762 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	191 \$	173 \$	185 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	171	170	160
Rendement du capital investi	12,8 %	19,4 %	20,0 %
Ratio d'efficacité	77,1	69,4	67,1

#### TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Au 31 octobre 2009, le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 45,1 % des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Le 24 janvier 2009, la limite de la participation réelle de la Banque dans TD Ameritrade, en vertu de la convention d'actionnaires, est passée de 39,9 % à 45 %. Aux termes de la convention d'actionnaires, la Banque n'exercera pas les droits de vote rattachés aux actions détenues au-delà de la limite de 45 %. Le 2 mars 2009, la Banque a pris livraison de 27 millions d'actions en règlement de l'accord de couverture modifié conclu avec Lillooet Limited (Lillooet) à un coût couvert de 515 millions de dollars US pour la Banque. Comme les

résultats de Lillooet étaient intégrés dans les états financiers consolidés de la Banque, le remplacement de l'accord de couverture modifié par la propriété directe de 27 millions d'actions n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Banque.

Par suite de l'émission d'actions du 11 juin 2009 par TD Ameritrade dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de thinkorswim Group Inc., la participation de la Banque dans TD Ameritrade a diminué, passant de 47,5 % au 30 avril 2009 à 45,1 % au 31 octobre 2009.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

TABLEAU 16 BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ		
(en millions de dollars canadiens)		
	2009	Aux 30 septembre 2008
<b>Actif</b>		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 778 \$	4 177 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	5 712	6 934
Autres actifs	10 882	4 841
<b>Total de l'actif</b>	<b>18 372 \$</b>	<b>15 952 \$</b>
<b>Passif</b>		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 492 \$	5 770 \$
Montants à payer aux clients	9 915	5 071
Autres passifs	2 414	2 186
<b>Total du passif</b>	<b>14 821</b>	<b>13 027</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>	<b>3 551</b>	<b>2 925</b>
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>18 372 \$</b>	<b>15 952 \$</b>

**T A B L E A U 17 ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS**

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices terminés les

	30 septembre 2009	30 septembre 2008
<b>Revenus</b>		
Revenu d'intérêts net	347 \$	550 \$
Revenus tirés des commissions et autres revenus	2 061	1 987
Total des revenus	2 408	2 537
<b>Frais</b>		
Salaires et avantages sociaux	511	503
Divers	835	771
Total des frais	1 346	1 274
<b>Autres revenus (frais)</b>	(2)	1
<b>Bénéfices avant impôts</b>	1 060	1 264
Charge d'impôts sur les bénéfices	416	460
<b>Bénéfice net<sup>1</sup></b>	<b>644 \$</b>	<b>804 \$</b>
Bénéfice par action – de base	1,11 \$	1,35 \$
Bénéfice par action – dilué	1,10 \$	1,33 \$

<sup>1</sup> La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

**PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS**
**Activités de courtage en ligne**

- Les activités de courtage en ligne ont enregistré des volumes de transactions records et une très forte croissance des nouveaux comptes, la volatilité des marchés boursiers mondiaux ayant attiré de nouveaux investisseurs et un volume de transactions plus élevé de la part de nos clients. Au Canada et au Royaume-Uni, nos activités de courtage en ligne se placent au premier rang du marché en ce qui a trait aux volumes de transactions.

**Activités de conseil**

- En dépit des turbulences des marchés, nous avons continué à élargir notre réseau de conseillers en contact direct avec la clientèle par l'ajout net de 75 conseillers en placement et planificateurs financiers au cours de l'exercice.
- La stratégie de nos activités de gestion de patrimoine aux États-Unis consiste à optimiser le potentiel de la clientèle de notre banque de détail.

**Gestion de placements**

- En 2009, nous nous sommes classés en tête du secteur pour les ventes nettes de fonds à long terme. Cette réalisation tient à la forte orientation ventes de nos succursales de détail et du réseau de courtiers.
- Nous avons lancé notre nouvelle marque exclusive de Portefeuilles confortables pour TD Canada Trust afin de simplifier les choix de placement pour les clients des services bancaires de détail au Canada.
- Dans le secteur institutionnel, la Banque a mis en valeur notre marque et nos compétences de premier ordre pour décrocher plus de 100 nouveaux mandats, ce qui a rapporté 10 milliards de dollars de nouveaux actifs gérés.

**PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2010**

Nous gardons un optimisme prudent à l'approche de 2010. Bien que les marchés aient repris de l'élan après avoir touché un creux en mars 2009, nous ne sommes pas encore convaincus que la reprise soit très solide à court terme. À long terme, nos prévisions de croissance demeurent positives. Nos principales priorités pour 2010 sont les suivantes :

- Au Canada et au Royaume-Uni, accroître notre part du marché du courtage en ligne en améliorant la fonctionnalité avec un accès aux marchés mondiaux et une capacité de transaction de titres à revenu fixe.
- Continuer à rehausser l'expérience client dans nos canaux d'activités de conseil, en perfectionnant les services offerts et en renforçant les outils à la disposition des conseillers.
- Augmenter les ventes de nos fonds communs de placement dans les succursales de détail en continuant d'offrir des produits et des solutions de grande qualité qui répondent aux besoins de nos clients de détail.
- Mettre à profit l'excellence de nos capacités de gestion de placements institutionnels pour décrocher de nouveaux mandats face à nos concurrents.
- Intégrer davantage nos installations et nos capacités technologiques pour accroître l'efficacité de la plateforme de Gestion de patrimoine et améliorer le service à la clientèle.

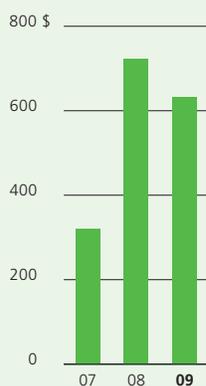
## Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, une gamme complète de services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements locaux et étatiques.

633 \$

(en millions de dollars canadiens)

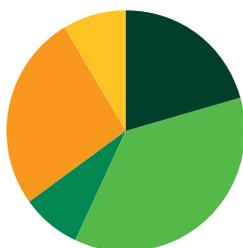
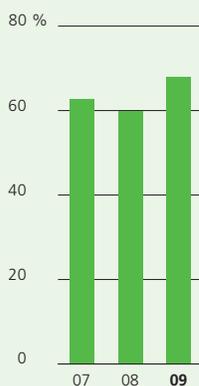
## BÉNÉFICE NET



68 %

(en pourcentage)

## RATIO D'EFFICIENCE

Actifs<sup>1</sup>

(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
● Prêts à la consommation	20 371 \$	16 861 \$	9 685 \$	18 900 \$	15 844 \$	9 736 \$
● Prêts aux entreprises et aux gouvernements	36 108	35 154	16 739	33 500	33 033	16 827
● Titres de créance classés comme prêts <sup>2</sup>	7 900	–	–	7 302	–	–
● Titres de placement <sup>3</sup>	27 998	28 366	4 438	25 879	26 655	4 461
● Autres actifs	12 261	8 231	3 139	11 333	7 734	3,155
<b>Total</b>	<b>104 638 \$</b>	<b>88 612 \$</b>	<b>34 001 \$</b>	<b>96 914 \$</b>	<b>83 266 \$</b>	<b>34 179 \$</b>

<sup>1</sup> Exclusion faite de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.<sup>2</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme il est expliqué à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».<sup>3</sup> Les titres de placement au 31 octobre 2008 comprennent 9 690 millions de dollars (8 354 millions de dollars US) de titres de créance reclassés dans les prêts en 2009.

## POINTS SAILLANTS

- **Premier rang sur le plan de la satisfaction de la clientèle pour les services bancaires de détail dans la région du centre du littoral de l'Atlantique, selon le classement J.D. Power and Associates\*, pour la quatrième année d'affilée.**
- **Premier rang sur le plan de la satisfaction de la clientèle pour les services bancaires aux petites entreprises aux États-Unis, selon le classement de J.D. Power and Associates\*, pour la troisième année d'affilée.**
- **Achèvement de l'intégration des systèmes existants de Banknorth et de Commerce le 25 septembre 2009 et lancement de la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, dans l'ensemble des régions où nous menons nos activités.**
- **Accent soutenu sur la croissance interne des revenus et le contrôle des coûts.**
- **Accroissement des prêts d'environ 5 milliards de dollars US depuis l'exercice précédent.**
- **Croissance des dépôts d'environ 7 milliards de dollars US depuis l'exercice précédent.**
- **Ouverture de 33 nouvelles succursales en 2009.**

## ENJEUX DE 2009

- **Effets du ralentissement économique.**
- **Hausse continue des radiations de prêts et des prêts douteux en regard des taux historiquement bas des dernières années.**
- **Détérioration des statistiques sur la qualité des actifs par rapport aux sommets historiques observés en 2007 et dans la majeure partie de 2008, résultant en une hausse de la provision pour pertes sur créances, mais rendement nettement supérieur à celui du secteur bancaire américain dans l'ensemble, compte tenu des pertes sur créances de façon proportionnelle.**
- **Environnement de bas taux d'intérêt donnant lieu à une importante compression des marges.**
- **Affaiblissement de la demande pour les prêts commerciaux.**
- **Changements à la réglementation : hausse des primes de la FDIC et réglementation attendue sur les prêts à la consommation et les frais de service.**

## PROFIL DU SECTEUR

Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel dans tous les secteurs d'activité et, à l'heure actuelle, bien des banques américaines doivent relever des défis importants à l'égard de la qualité des actifs et des niveaux de fonds propres. TD Bank subit une concurrence féroce de la part d'autres banques et d'institutions financières, comme les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers comme les fonds du marché monétaire, les sociétés de courtage, les sociétés de crédit à la consommation et les sociétés d'assurances. La concentration du secteur s'est accélérée en 2009, du fait que des banques sous-capitalisées ont été acquises par des banques plus solides. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'emploi de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des frais d'exploitation.

## STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se présente comme suit :

- Fournir des services de qualité supérieure aux clients par l'intermédiaire de tous les canaux.
- Accroître la notoriété de la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, sur le marché.
- Continuer à être reconnu comme le leader des services bancaires pratiques.
- Se concentrer sur la croissance interne des services bancaires (y compris par l'ouverture de nouvelles succursales), notamment les principaux comptes-chèques, les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises, et les groupes de produits à la commission augmenteront, à la faveur d'un rendement du capital investi accru.
- Maintenir la grande qualité des actifs et la gestion rigoureuse des frais.
- Poursuivre la stratégie d'acquisition dans les régions où nous sommes présents et dans les autres régions ciblées des États-Unis, à condition que les exigences en matière de gestion du risque soient respectées et que les acquisitions soient profitables aux actionnaires.

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Comme décrit à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», depuis le trimestre terminé le 30 avril 2009, les périodes de présentation de toutes les entités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis sont maintenant alignées sur celle de la Banque. Auparavant, les

résultats de TD Banknorth et de Commerce étaient présentés avec un décalage de un mois. Les résultats pour l'exercice considéré comprennent leur bénéfice net pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 31 octobre 2009, alors que leurs résultats de janvier 2009 ont été exclus des résultats des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour l'exercice considéré.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a constaté un bénéfice net comme présenté et un bénéfice net rajusté respectivement de 633 millions de dollars et 909 millions de dollars pour l'exercice considéré, par rapport respectivement à 722 millions de dollars et 806 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice considéré ne tient pas compte de charges après impôts de 276 millions de dollars (240 millions de dollars US) liées aux frais de restructuration et d'intégration, tandis que pour l'exercice précédent, il excluait des charges après impôts de 70 millions de dollars (68 millions de dollars US). L'augmentation de 103 millions de dollars, ou 13 %, du bénéfice net rajusté est principalement attribuable à l'inclusion des résultats de Commerce pour un exercice complet et à l'effet de change d'un dollar canadien affaibli, contrebalancés en partie par une provision pour pertes sur créances plus élevée. Le bénéfice net rajusté réel pour l'exercice considéré est moins élevé que l'estimation qui avait été annoncée plus tôt par la direction, les répercussions du ralentissement économique, la faiblesse des taux d'intérêt et l'augmentation des provisions pour pertes sur créances ayant nuï aux taux de croissance dans le secteur. Le rendement du capital investi a diminué, passant de 6,1 % à l'exercice précédent à 4,5 % en 2009.

Les revenus pour l'exercice se sont établis à 4 053 millions de dollars US, un bond de 1 101 millions de dollars US, ou 37 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'inclusion des résultats de Commerce pour un exercice complet. Compte non tenu de l'incidence de Commerce, les revenus ont glissé légèrement, dans une large mesure sous l'effet de la compression des marges (y compris les effets de l'accroissement des actifs improductifs), en partie annulée par une forte croissance des prêts et des dépôts. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 32 pbb pour s'établir à 3,52 % comparativement à l'exercice précédent, en raison du contexte de faibles taux et des niveaux accrus de prêts improductifs.

Certains titres de créance, y compris toutes les obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, qui étaient auparavant comptabilisées comme des titres disponibles à la vente, ont été reclassés dans les prêts en 2009 par suite des modifications apportées aux PCGR du Canada, qui prévoient que les titres de créance qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés comme prêts. Ces titres de créance ont été reclassés à leur coût après amortissement rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2008. Au 31 octobre 2009, des titres de créance affichant un coût après amortissement de 7,3 milliards de dollars US (7,9 milliards de dollars) ont été reclassés dans les prêts. L'incidence du reclassement a été la reprise de la perte latente constatée dans les autres éléments du résultat étendu, compensée par une augmentation de la valeur comptable des actifs. Selon un cadre de comptabilisation des prêts, une provision générale était également nécessaire à l'égard de certains titres de créance reclassés. La provision générale a été établie rétroactivement pour certains titres de créance et totalisait 256 millions de dollars US au 31 octobre 2009. La provision générale comprenait une provision de 89 millions de dollars US constatée comme un rajustement aux bénéfices non répartis d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2008, une provision de 75 millions de dollars US au premier trimestre de 2009, une provision de 95 millions de dollars US au deuxième trimestre de 2009 et une reprise de provision de 3 millions de dollars US au quatrième trimestre de 2009. Au quatrième trimestre de 2009, une provision spécifique de 42 millions de dollars US a également été comptabilisée en diminution de certains de ces titres de créance. La juste valeur de ce portefeuille au 31 octobre 2009 était d'environ 7,0 milliards de dollars US, soit 321 millions de dollars US sous leur valeur comptable, déduction faite des provisions spécifiques pour pertes sur créances.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 810 millions de dollars US, en hausse de 588 millions de dollars US, ou 265 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des provisions tient en grande partie au volume accru de radiations, aux exigences relatives à l'augmentation des provisions résultant de la récession aux États-Unis et aux provisions de 209 millions de dollars sur les titres de créance classés comme prêts. Les prêts douteux nets se sont établis à 993 millions de dollars US, en hausse de 680 millions de dollars US, ou 217 %, comparativement au 31 octobre 2008, sous l'effet des nouveaux prêts douteux résultant de l'affaiblissement continu du marché immobilier, de la récession aux États-Unis et d'une perte de valeur de 181 millions de dollars US se rapportant à des titres de créance classés comme prêts.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont été de 2 763 millions de dollars US, en hausse de 1 001 millions de dollars US, ou 57 %, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement par suite de l'inclusion des résultats de Commerce pour un exercice complet, de l'augmentation des frais d'intégration, de l'accroissement des primes de la FDIC et de l'incidence des nouvelles succursales, compensés en partie par les synergies au niveau des frais liés à l'acquisition de Commerce. À l'exclusion des frais de restructuration et d'intégration, les charges rajustées ont augmenté de 736 millions de dollars US, ou 44 %. Le

ratio d'efficience comme présenté pour l'exercice s'est détérioré pour s'établir à 68,0 %, comparativement à 59,8 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté pour l'exercice s'est aussi détérioré pour s'établir à 59,0 % en regard de 56,1 % en 2008. La détérioration des ratios d'efficience tient surtout à la compression des marges, à l'accroissement des primes de la FDIC et à l'ouverture de nouvelles succursales. Le nombre total de postes ETP à la fin de

l'exercice a reculé de 531, ou 3 %, par rapport à la fin de l'exercice précédent, du fait de la réalisation de synergies, partiellement annulée par l'incidence de l'ouverture de 33 nouvelles succursales en 2009. Le nombre de postes ETP devrait reculer davantage au premier trimestre de 2010 étant donné la réalisation progressive des efforts d'intégration.

**TABLEAU 18 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2009	2008 <sup>1</sup>	2007	2009	2008 <sup>1</sup>	2007
Revenu d'intérêts net	<b>3 607 \$</b>	2 144 \$	1 365 \$	<b>3 093 \$</b>	2 110 \$	1 228 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>1 117</b>	853	583	<b>960</b>	842	522
Provision pour pertes sur créances – prêts	<b>698</b>	226	120	<b>601</b>	222	108
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	<b>250</b>	–	–	<b>209</b>	–	–
Frais autres que d'intérêts	<b>2 786</b>	1 681	1 142	<b>2 391</b>	1 655	1 024
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	<b>990</b>	1 090	686	<b>852</b>	1 075	618
Charge d'impôts sur les bénéfices	<b>81</b>	284	236	<b>71</b>	281	211
Participations sans contrôle dans les filiales	–	–	91	–	–	79
Bénéfice net – rajusté	<b>909</b>	806	359	<b>781</b>	794	328
Total des rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	<b>276</b>	84	39	<b>240</b>	82	33
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>633 \$</b>	722 \$	320 \$	<b>541 \$</b>	712 \$	295 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>						
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars)	<b>61 \$</b>	38 \$	29 \$	<b>53 \$</b>	38 \$	26 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars)	<b>92</b>	52	31	<b>79</b>	51	28
Rendement du capital investi	<b>4,5 %</b>	6,1 %	4,6 %			
Ratio d'efficience – comme présenté	<b>68,0</b>	59,8	62,7			
Ratio d'efficience – rajusté	<b>59,0</b>	56,1	58,6			
Marge sur les actifs productifs moyens <sup>3</sup>	<b>3,52</b>	3,84	3,93			

<sup>1</sup> Les activités de gestion de patrimoine et des services d'organisme assureur aux États-Unis ont été transférées à d'autres secteurs en date du 1<sup>er</sup> avril 2008. Les résultats des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

<sup>2</sup> Le total des rajustements pour les éléments à noter comprend ce qui suit : 276 millions de dollars liés aux frais d'intégration et de restructuration en 2009; 84 millions de dollars liés aux frais d'intégration et de restructuration en 2008; 39 millions de dollars liés aux frais de restructuration, de privatisation et de fusion en 2007.

<sup>3</sup> La moyenne des dépôts et la marge sur les actifs productifs moyens ne tiennent pas compte de l'incidence liée à la convention sur les comptes de dépôt du marché monétaire conclue avec TD Ameritrade. La convention sur les comptes de dépôt du marché monétaire est décrite à la note 35 afférente aux états financiers consolidés de 2009.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers – Promotion soutenue reposant sur la réputation de «Banque américaine la plus pratique» en ouvrant 33 nouvelles succursales. Forte croissance sur douze mois induite par les succursales existantes et une offre de produits concurrentiels.
- Prêts à la consommation – Les principaux produits offerts, qui sont les prêts sur valeur domiciliaire, les lignes de crédit et les prêts automobiles disponibles dans un réseau de concessionnaires automobiles, ont poursuivi leur croissance interne. Bien que les taux de pertes sur prêts aient grimpé depuis le dernier exercice, ils sont restés inférieurs aux taux de pertes de l'industrie.
- Crédit immobilier garanti – Mise en œuvre réussie d'un nouveau modèle interne de montage de prêts hypothécaires résidentiels sur la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride. Les volumes de prêts se sont accrus d'environ 2 milliards de dollars par rapport à l'an dernier, les montages hypothécaires sur place représentant un élément central clé de la promotion des ventes croisées.
- Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants – Le groupe des services bancaires aux petites entreprises, qui compte 1,6 milliard de dollars de prêts et 6,9 milliards de dollars de dépôts, demeure aux premiers rangs des prêteurs aux petites entreprises sur la plupart de nos marchés. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 14 000 établissements commerciaux situés dans nos marchés.

### Services bancaires commerciaux

- Services bancaires commerciaux – Les volumes de prêts ont été élevés au cours de la première moitié de l'exercice en raison des contraintes de capitaux subies par nos concurrents; mais ils ont considérablement ralenti dans la deuxième moitié de l'exercice. Les soldes de prêts commerciaux ont monté d'environ 1,2 milliard de dollars depuis l'exercice précédent et il est prévu que cette croissance ralentira considérablement en 2010. Bien que les pertes sur prêts aient augmenté, surtout dans le portefeuille de biens immobiliers résidentiels à vendre, la qualité de notre actif global demeure meilleure que celle de l'industrie.

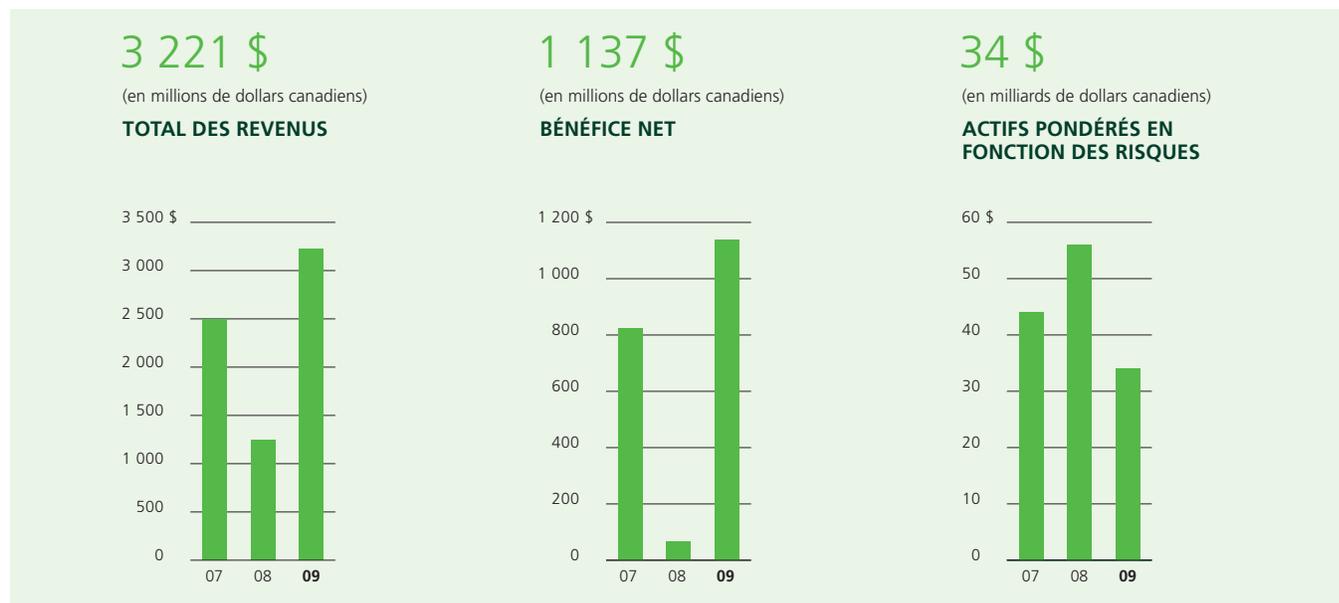
## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2010

Nous prévoyons continuer de nous appuyer sur le leadership des services bancaires pratiques pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure et prendre des décisions judicieuses à l'échelle locale. L'ouverture de plus de 30 nouvelles succursales est prévue en 2010. Les provisions pour pertes sur créances devraient demeurer élevées en 2010. Les revenus tirés des commissions continueront d'augmenter de manière modeste sous l'effet des mêmes facteurs économiques et réglementaires, tandis que les frais d'exploitation feront l'objet d'une surveillance étroite. Les frais de restructuration réels liés à l'intégration de Commerce devraient être plus élevés que l'estimation qui avait été annoncée et totaliser entre 525 millions de dollars US et 550 millions de dollars US avant impôts d'ici la fin du premier trimestre de 2010, en raison des dépenses anticipées relativement à la technologie des systèmes frontal et dorsal et d'une restructuration encore plus vaste, ainsi que des frais liés aux questions de traitement post-conversion. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis vise une croissance durable de ses bénéfices à long terme. On s'attend à un raffermissement du dollar canadien en 2010, ce qui pourrait être défavorable au secteur. Nos grandes priorités pour 2010 sont les suivantes :

- Maintenir la croissance interne des dépôts de base et des prêts, tout en conservant une grande qualité de crédit et en maintenant des prix concurrentiels afin d'entretenir les relations avec les clients.
- Continuer d'offrir des solutions et des services bancaires pratiques qui dépassent les attentes des clients.
- Poursuivre l'expansion de nos affaires en ouvrant de nouvelles succursales dans des marchés prospères, comme à Boston et en Floride.
- Gérer les frais afin de soutenir un levier d'exploitation positif.
- Tirer parti de possibilités d'acquisition rentables lorsque les exigences en matière de gestion des risques sont satisfaites.

## Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros servent une clientèle diversifiée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde.

**Revenus**

(en millions de dollars canadiens)

	2009	2008	2007
Services bancaires de placement et marchés financiers	<b>3 154 \$</b>	553 \$	1 793 \$
Services bancaires aux grandes entreprises	<b>397</b>	370	337
Placements en actions	<b>(330)</b>	327	364
<b>Total</b>	<b>3 221 \$</b>	1 250 \$	2 494 \$

## POINTS SAILLANTS

- **Bénéfice net record pour l'exercice, de 1 137 millions de dollars.**
- **Rendement du capital investi de 30 %, contre 2 % pour l'exercice précédent.**
- **Revenus records dans plusieurs activités, induits par l'augmentation de la valeur des actifs, la forte volatilité, l'accroissement des volumes, l'élargissement de l'écart acheteur-vendeur et le resserrement des écarts de taux de crédit.**
- **Réduction de 22 milliards de dollars, ou 39 %, des actifs pondérés en fonction des risques, qui sont passés à 34 milliards de dollars.**
- **Croissance des activités des franchises axées sur la négociation d'instruments à taux fixe et de monnaies étrangères.**
- **Repositionnement des activités de négociation de crédit en se concentrant sur l'Amérique du Nord.**
- **Présence en Asie-Pacifique centralisée à Singapour.**
- **Décision stratégique de séparer les activités de fonds de fonds d'actions de sociétés fermées de TD Capital.**
- **Position maintenue parmi les trois plus grands courtiers du Canada (pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009) :**
  - n° 1 pour la négociation de blocs d'actions
  - n° 2 pour la négociation d'instruments à taux fixe
  - n° 2 pour la prise ferme d'instruments à taux fixe
  - n° 3 pour la prise ferme d'actions (entièrement grâce au syndicatier chef de file).

## ENJEUX DE 2009

- **Décision stratégique d'abandonner le portefeuille de placements en actions émises dans le public qui se trouve en situation de pertes.**
- **Gestion des risques résiduels et de l'incidence sur les résultats associés à l'abandon de positions et de gammes de services secondaires.**

## PROFIL DU SECTEUR

Le secteur canadien des services bancaires de gros est un marché mature où rivalisent surtout les banques canadiennes, les grandes sociétés de placements mondiales et, dans une moindre mesure, les banques et les maisons de courtage spécialisées. La crise du crédit a transformé la situation de concurrence, certaines entreprises ayant disparu du marché ou rationalisé leurs activités. S'il est vrai que les capitaux reviennent sur le marché, on met toutefois maintenant l'accent davantage sur les revenus d'investissement induits par les clients étant donné les pressions pour alléger le profil de risque et réduire l'utilisation du bilan. Pour soutenir la concurrence, les sociétés offrent à leurs clients un éventail complet de produits et de solutions, tout en maintenant une approche disciplinée de gestion des risques, dont le crédit est une composante clé. À l'heure actuelle, les banques de gros qui offrent à leurs clients des solutions et des idées innovatrices adaptées à divers produits et diverses régions sont promises à des rendements intéressants et à de bonnes possibilités de croissance.

## STRATÉGIE GLOBALE

Offrir des solutions bancaires de gros de qualité supérieure aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions qui sont des clients actuels ou futurs dans les régions où nous exerçons des activités :

- Au Canada, l'objectif stratégique est de continuer à renforcer notre position parmi les trois plus grands courtiers.
- Aux États-Unis, étendre les objectifs de la franchise canadienne et tirer parti des réseaux de nos activités aux États-Unis. L'accent est mis sur la croissance des activités de négociation d'instruments gouvernementaux à taux fixe et de monnaies étrangères.
- À l'échelle mondiale, étendre les objectifs de notre franchise nord-américaine, notamment les activités de négociation de monnaies étrangères avec les gouvernements, les clients institutionnels et les grandes entreprises de haute qualité ainsi que les activités de prise ferme, de distribution et de négociation de produits à taux fixe de haute qualité.
- Promouvoir et améliorer la marque de la Banque auprès de notre clientèle composée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels.

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net des Services bancaires de gros pour l'exercice a atteint un sommet de 1 137 millions de dollars, en hausse de 1 072 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net a profité de la forte amélioration des niveaux de transactions, marquée par un retour de la liquidité, une reprise des valeurs d'actifs et des périodes de forte volatilité qui ont amené des volumes élevés de transactions de clients et ouvert des possibilités de transactions. Le rendement du capital investi pour l'exercice s'est établi à 30 %, contre 2 % pour l'exercice précédent.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités sur les marchés financiers, des prêts aux grandes entreprises et des placements. Les revenus pour l'exercice ont atteint un montant record de 3 221 millions de dollars, une augmentation de 1 971 millions de dollars, ou 158 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus tirés des marchés financiers ont bondi par rapport à l'exercice précédent sous l'effet d'excellents revenus de transactions d'instruments de crédit, de taux d'intérêt et de monnaies étrangères, d'un recouvrement découlant de l'annulation d'un engagement de prêt, de la hausse des revenus de transactions de titres énergétiques et d'actions, et des commissions de prises fermes. Les solides résultats dans les activités de transactions d'instruments de taux d'intérêt et de monnaies étrangères tiennent à l'élargissement des marges, à un rebond des transactions de clients et à la reprise des valeurs d'actifs liée au resserrement des écarts de taux de crédit. Les transactions de crédit ont aussi dégagé de solides résultats, qui contrastent avec les pertes subies en 2008 dans la foulée de la spectaculaire crise mondiale des liquidités. Le rétrécissement des écarts de taux et la sous-performance des produits en espèces liés aux dérivés ont donné lieu à une forte hausse des revenus tirés des activités de transactions de crédit. En outre, le rétrécissement des écarts de taux a entraîné une augmentation notable des autres éléments du résultat étendu, compte tenu des gains de réévaluation à la valeur du marché de certains titres de créance détenus à des fins de transaction qui avaient été reclassés comme disponibles à la vente à l'exercice précédent. Les revenus de transactions de titres énergétiques ont augmenté sous l'effet surtout des volumes élevés de transactions de clients et des gains de transaction liés au repli des prix du gaz naturel. Les revenus de transactions d'actions ont grimpé du fait principalement de la remontée des marchés boursiers mondiaux par rapport à leur débâcle de l'année précédente. Les revenus tirés des services conseils et les commissions de prises fermes ont augmenté, en suivant le mouvement à la hausse de l'activité boursière entraîné par la restructuration par les clients de leur situation de capital pour profiter du niveau bas des coûts de financement par emprunt, et par la demande accrue de la part des investisseurs de nouvelles émissions d'actions. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont progressé surtout du fait de la hausse des volumes moyens de prêts et des marges. Le portefeuille de placements en actions a subi de lourdes pertes au cours de l'exercice, causées par la réalisation de pertes nettes sur actions après la décision stratégique de la Banque de se départir du portefeuille de placements en actions émises dans le public.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts engagés de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection du crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. Les provisions pour pertes sur créances ont atteint 164 millions de dollars en 2009, une augmentation de 58 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à l'exercice précédent. En 2009, l'augmentation des provisions pour pertes sur créances est attribuable surtout à deux expositions au risque dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises et à une exposition au risque dans le portefeuille d'actions de sociétés fermées. Les coûts engagés pour protéger le crédit se sont établis à 41 millions de dollars, une baisse de 6 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Les Services bancaires de gros continuent de gérer activement le risque de crédit et ont maintenu une protection du crédit à l'égard du portefeuille de prêts de 1,4 milliard de dollars, en baisse de 900 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 417 millions de dollars, une hausse de 218 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération variable liée à l'amélioration des résultats, à l'augmentation du coût des indemnités de départ et aux investissements courants dans les processus de contrôle.

Les actifs pondérés en fonction des risques ont baissé de 22 milliards de dollars, ou 39 %, pour atteindre 34 milliards de dollars pour l'exercice. La baisse est le fait surtout de l'atténuation du risque de marché mesurée par la valeur à risque, de l'abandon du portefeuille de placements en actions émises dans le public et des réductions continues des positions de transactions de crédit hors de l'Amérique du Nord.

TABLEAU 19 SERVICES BANCAIRES DE GROS		2009	2008	2007
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Revenu d'intérêts net		2 488 \$	1 318 \$	875 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêts		733	(68)	1 619
Provision pour pertes sur créances		164	106	48
Frais autres que d'intérêts		1 417	1 199	1 261
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices		1 640	(55)	1 185
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices		503	(120)	361
Bénéfice net – comme présenté		1 137 \$	65 \$	824 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>				
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)		34 \$	56 \$	44 \$
Rendement du capital investi		30,0 %	1,8 %	30,1 %
Ratio d'efficacité – comme présenté		44,0	95,9	50,6

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Services bancaires de placement et marchés financiers

- Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services conseils, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, se sont établis à 3 154 millions de dollars, une progression de 2 601 millions de dollars, ou 470 %, par rapport à l'exercice précédent. La progression est surtout attribuable aux revenus de transactions d'instruments de taux, de monnaies étrangères et de crédit qui ont été élevés, et à un recouvrement découlant de l'annulation d'un engagement de prêt. Les activités de transactions d'actions et de titres énergétiques ont aussi été productives, et les revenus de prises fermes ont été solides. Ces améliorations ont été en partie contrebalancées par une baisse des honoraires des services conseils liés aux fusions et acquisitions.

### Services bancaires aux grandes entreprises

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont atteint 397 millions de dollars, une hausse de 27 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète l'augmentation des marges et des honoraires et une croissance des volumes de prêts moyens.

### Placements en actions

- Le portefeuille de placements en actions, formé de placements dans des actions de sociétés ouvertes et fermées, a subi une perte de 330 millions de dollars, comparativement à un gain de 327 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse fait suite à la décision stratégique de se départir du portefeuille de placements en actions de sociétés ouvertes, ce qui a donné lieu à la réalisation de pertes à la vente de ces placements.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2010

Dans l'ensemble, nous prévoyons que le contexte d'exploitation sera moins favorable en 2010 pour les Services bancaires de gros. Après avoir atteint des niveaux records, le revenu de transactions devrait devenir plus modéré, à mesure que la concurrence s'intensifiera sur le marché et qu'un contexte moins volatil de bas taux d'intérêt limitera les possibilités de transactions. Bien que l'on prévoie une amélioration de la situation économique, il y a un risque d'augmentation des provisions pour pertes sur créances. Nos principales priorités pour 2010 sont les suivantes :

- Continuer de bâtir la franchise en étendant et en approfondissant nos relations avec les sociétés clientes, en élargissant à l'échelle mondiale nos activités américaines de transactions d'instruments de taux et de monnaies étrangères.
- Optimiser les forces de nos partenaires bancaires.
- Continuer de gérer efficacement le capital en abandonnant ou en diminuant les positions secondaires.
- Continuer d'investir dans l'infrastructure afin d'améliorer les contrôles et les processus.

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

### Siège social

Le secteur Siège social comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés, l'incidence des éléments fiscaux au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 1 719 millions de dollars pour l'exercice, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 147 millions de dollars en 2008. La perte nette rajustée pour l'exercice est de 399 millions de dollars, par rapport à 251 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée tient surtout aux avantages fiscaux moins élevés pour l'exercice, aux pertes associées aux activités de couverture de détail et de financement du Siège social, et à la hausse des frais non répartis du Siège social, en partie annulée par une baisse des pertes de titrisation nettes.

Certains éléments à noter ont créé l'écart entre la perte nette comme présentée et la perte nette rajustée pour le secteur Siège social, comme présenté ci-dessous. Ces éléments sont décrits plus en détail dans la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion.

TABLEAU 20 SIÈGE SOCIAL				
(en millions de dollars canadiens)		2009	2008	2007
<b>Perte nette – comme présentée</b>		<b>(1 719) \$</b>	(147) \$	(162) \$
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>				
Amortissement des actifs incorporels		492	404	353
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron		–	(323)	–
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente		450	(118)	–
Gain lié à la restructuration de Visa		–	–	(135)
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth		–	–	4
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances		126	(107)	(30)
Autres éléments fiscaux		–	20	–
Provision pour réclamations d'assurance		–	20	–
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et les Services bancaires de gros		178	–	(39)
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth		39	–	–
Cotisation spéciale imposée par la FDIC		35	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter		1 320	(104)	153
<b>Perte nette – rajustée</b>		<b>(399) \$</b>	(251) \$	(9) \$
<b>Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée</b>				
Gain net de titrisation		(10) \$	(69) \$	5 \$
Frais non répartis du secteur Siège social		(315)	(268)	(189)
Divers		(74)	86	175
<b>Perte nette – rajustée</b>		<b>(399) \$</b>	(251) \$	(9) \$

### DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend la Vérification, les Services juridiques et conformité, les Affaires internes et publiques, les Services économiques, les Solutions en technologie de l'information pour l'entreprise, les Finances, le Service de gestion de la trésorerie et du bilan, les Ressources humaines, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, la Gestion de l'immobilier de l'entreprise, la Gestion des risques, la Sécurité physique mondiale, les Services d'approvisionnement stratégique, la Stratégie mondiale, la Gestion des projets de l'entreprise, les initiatives liées à l'environnement d'affaires et la planification stratégique.

Un groupe appelé Canaux directs et stratégie de distribution a été mis sur pied au sein d'Activités de la Société. Le groupe est responsable des canaux de services par Internet et par téléphone et des guichets automatiques, avec le mandat d'instaurer un standard d'expérience pour les activités de TD en Amérique du Nord. La vision du groupe est de créer, dans tous les canaux, une expérience encore plus intégrée, transparente, facile d'accès et légendaire pour les clients de TD Bank, la banque américaine la plus pratique, TD Canada Trust, Gestion de patrimoine TD et TD Assurance.

Le secteur Siège social a pour mission de fournir des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation ainsi qu'aux gens qui servent directement nos clients à l'échelle internationale. Cela comprend le soutien d'une grande variété de groupes fonctionnels, ainsi que la conception, le développement et la mise en œuvre de processus, de systèmes et de technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les réglementations applicables.

La Banque doit se tenir au courant des nouvelles tendances et des faits nouveaux afin de maintenir la confiance de ses parties intéressées et pour faire face aux complexités et aux défis dynamiques découlant des exigences et attentes changeantes de ses clients, de ses parties intéressées et employés, des gouvernements, des organismes de réglementation et de la collectivité dans son ensemble.

## Sommaire du rendement de 2008

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2008

**Acquisition de Commerce Bancorp, Inc.**

Le 31 mars 2008, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de Commerce pour une contrepartie de 8,5 milliards de dollars versée au comptant et en actions ordinaires. Par conséquent, 57,1 milliards de dollars d'actifs (y compris un écart d'acquisition additionnel d'environ 6,3 milliards de dollars et des actifs incorporels totalisant 1,5 milliard de dollars) et 48,6 milliards de dollars de passifs ont été inclus dans le bilan consolidé de la Banque à la date de l'acquisition. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés de 2009.

**Enron**

La Banque est partie à diverses poursuites relatives à Enron, principalement le recours collectif touchant les valeurs mobilières. Au 31 juillet 2008, la provision totale pour litiges éventuels à l'égard des réclamations relatives à Enron s'établissait à environ 497 millions de dollars (413 millions de dollars US). La Banque a réévalué la provision étant donné l'évolution favorable de la jurisprudence à l'égard des recours collectifs similaires touchant des valeurs mobilières à la suite de la décision anticipée de la Cour suprême des États-Unis dans le cadre du litige opposant Stoneridge Partners, LLC et Scientific-Atlanta, Inc. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a comptabilisé un rajustement positif de 323 millions de dollars après impôts, reflétant la reprise importante de provision. Étant donné les incertitudes quant à la durée et à l'issue des litiges touchant les valeurs mobilières, la Banque continue d'évaluer

l'évolution de la jurisprudence du fait que celle-ci a une incidence sur la provision de la Banque à l'égard d'Enron, afin de déterminer si la provision devra être diminuée davantage. La Banque continuera de se défendre vigoureusement dans le cadre de ces poursuites et de travailler à les régler en protégeant les intérêts de ses actionnaires.

**Détérioration des marchés et bouleversements profonds du marché de crédit**

Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction, en raison de la récente détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que tous les gains ou pertes réalisés à la cession étaient constatés dans le revenu de négociation. Puisque la Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, la Banque a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA*.

Les variations de 561 millions de dollars après impôts de la juste valeur de ces valeurs mobilières ont été constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance le 1<sup>er</sup> août 2008, les variations de la juste valeur de ces titres de créance auraient été incluses dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une réduction du bénéfice net comme présenté de 561 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008 et une réduction du bénéfice net rajusté de 443 millions de dollars, compte tenu des variations de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés. Pour de plus amples renseignements, voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés de 2009.

TABLEAU 21 REVUE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2008

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Revenu d'intérêts net	5 790 \$	347 \$	2 144 \$	1 318 \$	(1 067) \$	8 532 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 036	1 981	853	(68)	335	6 137
<b>Total des revenus</b>	<b>8 826</b>	<b>2 328</b>	<b>2 997</b>	<b>1 250</b>	<b>(732)</b>	<b>14 669</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	766	–	226	106	(35)	1 063
Frais autres que d'intérêts	4 522	1 615	1 791	1 199	375	9 502
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 538	713	980	(55)	(1 072)	4 104
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 114	233	258	(120)	(948)	537
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	43	43
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	289	–	–	20	309
<b>Bénéfice net (perte nette) – comme présenté</b>	<b>2 424</b>	<b>769</b>	<b>722</b>	<b>65</b>	<b>(147)</b>	<b>3 833</b>
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	84	–	(104)	(20)
<b>Bénéfice net (perte nette) – rajusté</b>	<b>2 424 \$</b>	<b>769 \$</b>	<b>806 \$</b>	<b>65 \$</b>	<b>(251) \$</b>	<b>3 813 \$</b>

**REVENU D'INTÉRÊTS NET**

Le revenu d'intérêts net comme présenté s'est établi à 8 532 millions de dollars en 2008, en hausse de 1 608 millions de dollars, ou 23 %. Cette hausse s'explique par la progression dans la plupart des secteurs. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté de 389 millions de dollars, ce qui s'explique dans une large mesure par la croissance des volumes de prêts aux particuliers, de prêts immobiliers garantis et des dépôts. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est accru de 779 millions de dollars, sous l'effet surtout de l'acquisition de Commerce. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a monté de 443 millions de dollars, entraîné par la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation.

**REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS**

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 6 137 millions de dollars en 2008, soit une baisse de 1 220 millions de dollars, ou 17 %, en regard de 2007. Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont été de 5 840 millions de dollars, soit une diminution de 1 308 millions de dollars, ou 18 %, comparativement à 2007. Cette diminution s'explique par un recul dans le secteur Services bancaires de gros, en partie annulé par des hausses dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont fléchi de 1 687 millions de dollars en raison du faible revenu lié aux activités de négociation, de l'affaiblissement des revenus de syndication et des frais de transactions de fusion et acquisition. Les revenus

autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont progressé de 270 millions de dollars, surtout du fait de l'inclusion de Commerce. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté de 188 millions de dollars, sous l'effet de la croissance des commissions et des frais de services de cartes.

**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS**

Les frais autres que d'intérêts pour 2008 se sont établis à 9 502 millions de dollars, comparativement à 8 975 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 527 millions de dollars, ou 6 %. La hausse des frais a été induite par une croissance dans tous les secteurs d'exploitation, sauf le secteur Services bancaires de gros. Cette croissance a été en partie compensée par la baisse des frais divers en raison du rajustement positif de 477 millions de dollars découlant de l'importante reprise de provision pour litiges relative à Enron. L'augmentation des frais des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de 570 millions de dollars est en grande partie attribuable à l'acquisition de Commerce. L'augmentation de 266 millions de dollars des frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada résulte de la hausse de la rémunération et des investissements dans de nouvelles initiatives commerciales, comme le prolongement des heures d'ouverture et l'ouverture de nouvelles succursales.

**CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a baissé de 236 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à

2007. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a reculé de 316 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à 2007. Les autres impôts et taxes ont grimpé de 80 millions de dollars, ou 12 %, en regard de 2007. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes s'est résorbé de 366 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à 2007. La charge d'impôts sur les bénéfices exigibles rajustée s'est repliée de 446 millions de dollars, ou 45 %, par rapport à 2007.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 13 % pour 2008 par rapport à 18 % pour 2007. Le taux d'impôt a baissé surtout parce que le taux d'impôt réel des activités internationales est plus bas et tient compte des synergies fiscales se rapportant à l'acquisition de Commerce. Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté a été de 14 % pour 2008, comparativement à 20 % pour 2007.

## BILAN

### Facteurs ayant une incidence sur les actifs et les passifs

Comparaison sur douze mois – 31 octobre 2008 par rapport au 31 octobre 2007

Le **total des actifs** s'établissait à 563 milliards de dollars au 31 octobre 2008, soit 141 milliards de dollars, ou 33 %, de plus qu'au 31 octobre 2007. L'acquisition de Commerce a ajouté 57,1 milliards de dollars au total des actifs au 31 mars 2008.

Les **valeurs mobilières** ont progressé de 21 milliards de dollars, ou 17 %, en regard des niveaux de 2007, ce qui s'explique par l'acquisition de Commerce, en partie contrebalancée par des justes valeurs moindres en raison de l'affaiblissement du marché.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 15 milliards de dollars, ou 53 %, par rapport à 2007.

Les **prêts** (déduction faite de la provision pour pertes sur créances) au 31 octobre 2008 s'élevaient à 220 milliards de dollars, en hausse de 44 milliards de dollars, ou 25 %, en regard de l'exercice précédent, dont 18 milliards de dollars sont liés à l'acquisition de Commerce. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à 2007, sous l'effet d'une forte croissance des volumes du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont monté de 26 milliards de dollars, ou 60 %, en grande partie par suite de l'acquisition de Commerce et de la croissance des autres activités des secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros. Les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers ont grimpé de 12 milliards de dollars, ou 18 %, dans une large mesure en raison de la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires personnels et

commerciaux au Canada. L'accroissement des prêts sur cartes de crédit de 2 milliards de dollars, ou 30 %, a également contribué à la hausse des prêts.

Les **autres actifs** ont progressé de 60 milliards de dollars, ou 76 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est surtout attribuable à une augmentation de 45 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés détenus à des fins de transaction dans le secteur des Services bancaires de gros. En outre, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ont monté de 7,6 milliards de dollars, du fait surtout de l'acquisition de Commerce.

Les **dépôts** se sont établis à 376 milliards de dollars, en hausse de 99 milliards de dollars, ou 36 %, par rapport au 31 octobre 2007, dont 47 milliards de dollars sont liés à l'acquisition de Commerce. Les dépôts des particuliers ont grimpé de 45 milliards de dollars, étant donné la croissance des activités sous-jacentes dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et l'acquisition de Commerce. Les dépôts des entreprises et des gouvernements ont augmenté de 56 milliards de dollars sous l'effet de la croissance des activités sous-jacentes dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de l'acquisition de Commerce.

Les **autres passifs** ont monté de 28 milliards de dollars, ou 24 %. La croissance a été principalement attribuable à une hausse de 33 milliards de dollars des dérivés provoquée par la volatilité des taux de change et des taux d'intérêt, et par l'élargissement des écarts de taux ayant une incidence sur les soldes évalués à la valeur de marché.

Les **billets et débiteures subordonnés** ont augmenté de 3 milliards de dollars par rapport à 2007, par suite de l'émission de billets à moyen terme de 4 milliards de dollars au cours de l'exercice, qui a été en partie neutralisée par les rachats et les échéances totalisant 1 milliard de dollars intervenus dans le cadre du programme de billets à moyen terme.

Le **passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital** est demeuré relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

Les **participations sans contrôle dans les filiales** ont augmenté de 1 milliard de dollars en regard de 2007. Cette augmentation est attribuable à l'émission des titres de Fiducie de capital TD III, série 2008.

L'**avoir des actionnaires** a augmenté de 10 milliards de dollars, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse de 1,9 milliard de dollars des bénéfices non répartis et de l'augmentation de 6,7 milliards de dollars des actions ordinaires par suite, essentiellement, de l'émission d'actions nettes se rapportant surtout à la contrepartie versée dans le cadre de l'acquisition de Commerce. En outre, les actions privilégiées de la Banque ont augmenté de 1,5 milliard de dollars par suite des émissions effectuées au cours de l'exercice.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2008

### Rendement financier de 2008 par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont déclaré un bénéfice record pour l'exercice 2008. Le bénéfice net de 2 424 millions de dollars pour l'exercice s'est accru de 171 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi a progressé, passant de 27,1 % un an plus tôt à 29,3 % en 2008.

Les revenus ont grimpé de 577 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une croissance solide du revenu d'intérêts net et des revenus de frais. Le principal facteur de hausse des revenus a été la solide croissance générale des volumes, notamment dans le secteur des prêts immobiliers garantis. L'augmentation des frais sur les opérations, des revenus tirés des activités d'assurances et de l'ensemble des comptes de dépôt et de carte de crédit ainsi que l'ajout de nos activités américaines ont aussi contribué à la hausse des revenus.

Par rapport à l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (y compris les titrisations) s'est accru de 14,4 milliards de dollars, ou 10 %, le volume des prêts liés aux cartes de crédit, de 1 milliard de dollars, ou 20 %, et le volume des dépôts de particuliers, de 8 milliards de dollars, ou 8 %. Les dépôts d'entreprises ont monté de 4 milliards de dollars, ou 9 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 202 millions de dollars, ou 8 %. Les prêts personnels ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 10 %, et les prêts commerciaux et les acceptations, de 3 milliards de dollars, ou 13 %.

La marge sur les actifs productifs moyens a été de 2,95 %, contre 3,05 % à l'exercice précédent. Les marges ont été réduites par la fluctuation des coûts de financement apparue dès l'exercice précédent, particulièrement les marges

sur les produits de prêts à taux préférentiel et la concurrence de plus en plus vive pour les comptes de dépôt.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 158 millions de dollars, ou 26 %, en comparaison de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances de 718 millions de dollars au titre des prêts aux particuliers a augmenté de 136 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, surtout en raison d'une croissance des volumes et d'une hausse des taux de pertes sur les cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances pour les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises s'est établie à 48 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 22 millions de dollars par rapport à l'an, du fait surtout de la baisse des recouvrements de pertes sur prêts commerciaux et des reprises de provision. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,38 %, en hausse de 4 ppb par rapport au dernier exercice.

Les frais ont augmenté de 266 millions de dollars, ou 6 %, en comparaison de l'exercice précédent. Une charge de rémunération plus élevée, des investissements dans les nouvelles succursales et l'ajout des activités américaines ont contribué à l'augmentation des frais. L'effectif moyen s'est accru de 1 591 postes ETP depuis le dernier exercice, par suite surtout de l'expansion du réseau de succursales et des assurances et de l'ajout de l'effectif des activités américaines. Le ratio d'efficience pour l'exercice s'est amélioré légèrement, atteignant 51,2 %, comparativement à 51,6 % pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net de **Gestion de patrimoine** a été de 769 millions de dollars pour 2008, en regard de 762 millions de dollars pour 2007, soit une hausse de 1 % attribuable surtout à l'apport accru de TD Ameritrade, les autres entreprises du secteur Gestion de patrimoine ayant subi l'incidence négative de la volatilité du marché. Le rendement du capital investi a atteint 19,4 % pour l'exercice, contre 20,0 % en 2007.

Les revenus de 2 328 millions de dollars ont augmenté de 15 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 2007. L'augmentation tient surtout à l'ajout des

activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et à une hausse des volumes de négociation dans les activités de courtage en ligne, résultat de la fréquence de négociation accrue des investisseurs actifs dans ces marchés volatils, encouragée par les modifications de prix stratégiques de l'exercice précédent et la croissance des dépôts en espèces des clients. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse des commissions dans les activités de courtage en ligne attribuable aux réductions de prix stratégiques consenties à l'exercice précédent, à une diminution des frais des activités liées aux fonds communs de placement et à un fléchissement des revenus d'opérations et des revenus tirés des nouvelles émissions dans nos activités de conseil.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 615 millions de dollars en 2008, en hausse de 64 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2007. La hausse des frais découle en grande partie de l'ajout des activités américaines de gestion de patrimoine et d'autres éléments, comme les nouveaux frais d'administration de fonds communs de placement et les investissements soutenus dans l'accroissement de l'effectif de vente de nos activités de conseil. Le ratio d'efficacité s'est affaibli d'environ 230 pdb pour s'établir à 69,4 % par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'ajout des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis.

L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices de Gestion de patrimoine a été de 289 millions de dollars, en regard de 261 millions de dollars en 2007. TD Ameritrade a affiché un bénéfice net record, ayant généré un nombre net de 515 000 nouveaux comptes, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2007 et donne lieu à une hausse des revenus de 17 %, les revenus fondés sur les actifs ayant progressé de 12 %. Bien que les bénéfices sous-jacents de TD Ameritrade aient monté de 24 %, notre quote-part de ces bénéfices s'est accrue de 11 % en raison du raffermissement du dollar canadien et d'un changement des prix de transfert.

Les actifs administrés ont diminué de 12 milliards de dollars, ou 6 %, en raison surtout des reculs causés par la volatilité des marchés, compensés en partie par les actifs provenant des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis s'élevant à 10 milliards de dollars et par l'ajout de nouveaux actifs nets de clients. Les actifs gérés ont progressé de 10 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des actifs provenant des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, qui s'élèvent à 8 milliards de dollars, et de l'ajout de nouveaux actifs nets de clients et d'actifs gérés de fonds communs de placement provenant de TD Ameritrade, qui ont été partiellement annulés par l'incidence des replis des marchés.

#### Le secteur **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis**

a déclaré un bénéfice net comme présenté et un bénéfice net rajusté respectivement de 722 millions de dollars et 806 millions de dollars pour l'exercice, par rapport respectivement à 320 millions de dollars et 359 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice ne tient pas compte d'une charge après impôts de 70 millions de dollars liée aux frais de restructuration et d'intégration et d'un montant de 14 millions de dollars lié à d'autres éléments fiscaux. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice précédent excluait une charge après impôts de 39 millions de dollars correspondant à la quote-part de la Banque des frais de restructuration, de privatisation et des frais liés à la fusion de TD Banknorth. L'augmentation de 447 millions de dollars du bénéfice net rajusté est principalement attribuable à l'apport de Commerce depuis avril 2008 et à l'accroissement de la participation de la Banque dans TD Banknorth, qui est passée à 100 % par suite de l'opération de privatisation conclue en avril 2007 (le pourcentage de participation moyen est passé de 72 % en 2007 à 100 % en 2008). En outre, le secteur englobe désormais les activités bancaires de TD Bank USA, qui offre des services bancaires aux clients de TD Ameritrade. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités pour tenir compte des résultats de TD Bank USA, étant donné que ceux-ci étaient négligeables. Le rendement du capital investi est passé de 4,6 % en 2007 à 6,1 % pour l'exercice.

Les revenus ont augmenté de 1,0 milliard de dollars, soit de 54 % par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'acquisition de Commerce. Cette augmentation a été partiellement annulée par la compression de la marge et le raffermissement du dollar canadien. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 9 pdb, pour s'établir à 3,84 % en 2008, contre 3,93 % en 2007.

La provision pour pertes sur créances a monté de 106 millions de dollars, ou 88 %, en comparaison de l'exercice précédent. L'augmentation des provisions tient surtout à l'accroissement des soldes des prêts découlant de l'acquisition de Commerce, de même qu'au nombre accru de radiations. Le nombre de prêts douteux et de radiations de prêts a monté au cours de l'exercice et depuis l'acquisition de Commerce, principalement à cause de la faiblesse de l'économie américaine.

Les frais ont fait un bond de 570 millions de dollars, ou de 47 %, par rapport à 2007, essentiellement par suite de l'ajout des frais de Commerce. Le ratio d'efficacité pour l'exercice a été de 59,8 %, comparativement à 62,7 % en 2007. L'amélioration du ratio d'efficacité tient surtout aux initiatives de réduction des coûts et au contrôle serré des frais. Le niveau moyen de postes ETP s'établissait à 19 773 à la fin de 2008, contre 8 032 à la fin de 2007, croissance attribuable à l'ajout d'environ 12 000 employés de Commerce.

Le bénéfice net comme présenté des **Services bancaires de gros** s'est établi à 65 millions de dollars pour 2008 par rapport à 824 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une baisse de 759 millions de dollars. Les résultats de l'exercice ont été grandement marqués par un contexte d'exploitation difficile caractérisé par une forte chute des liquidités mondiales et une baisse notable de l'activité boursière, alors que les marchés des capitaux mondiaux n'ont cessé de s'affaiblir. D'importantes pertes de transactions d'instruments de crédit sont survenues par suite surtout d'une forte chute des liquidités sur le marché et d'un affaiblissement des marchés du crédit qui sont devenus plus volatils. Le rendement du capital investi pour 2008 s'est établi à 2 %, contre 30 % pour 2007.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 1 250 millions de dollars, contre 2 494 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les revenus tirés des marchés financiers ont souffert de la détérioration marquée de la conjoncture, surtout pendant le quatrième trimestre, alors que la chute des marchés des capitaux s'est étendue à l'échelle mondiale. La baisse des revenus par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement aux importantes pertes de transactions de transactions d'instruments de crédit, lesquelles s'expliquent surtout par un recul des activités de négociation pour compte lié, dans une large mesure, à une importante volatilité sur les marchés de crédit et à une grave chute des liquidités sur les marchés mondiaux. La baisse des liquidités a entraîné des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché pour les activités de négociation, en raison des écarts de prix qui se sont creusés entre les actifs et les swaps sur défaillance de crédit ainsi que de la perte de valeur des produits financiers découlant de l'écart qui s'est élargi entre les cours acheteurs et les cours vendeurs. Compte tenu de cette détérioration continue, les Services bancaires de gros ont repositionné leurs activités de transactions d'instruments de crédit en se concentrant sur l'Amérique du Nord. En outre, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, les Services bancaires de gros ont reclassé certains titres de créance dans la catégorie disponibles à la vente. Les titres de créance classés comme disponibles à la vente seront gérés dans le but de récupérer de la valeur au fur et à mesure que les marchés se stabiliseront. La baisse des liquidités a également entraîné une diminution de l'évaluation à la valeur de marché des engagements de prêt. Le recul des revenus de négociation d'actions tient surtout à la chute importante des prix des actions à l'échelle mondiale et aux revenus tirés des opérations non imposables moins élevés par rapport à l'exercice précédent. Les commissions de prise ferme et les revenus tirés des services conseils ont diminué, compte tenu des activités réduites sur les marchés découlant de la décade des évaluations financières, de la hausse des coûts de financement et de la baisse de la demande des investisseurs pour de nouvelles émissions. Ces diminutions ont été compensées par une augmentation des opérations de négociation de taux d'intérêt et de monnaies étrangères, principalement à cause de la volatilité des marchés de change et de taux d'intérêt qui a entraîné un regain de l'activité des clients et d'autres possibilités de transactions. Les revenus tirés du portefeuille de placements d'actions ont diminué, alors que les gains tirés de notre portefeuille d'actions privé ont été nettement contrebalancés par les radiations de notre portefeuille d'actions de sociétés ouvertes par suite d'un fort recul sur les marchés des actions en Amérique du Nord. Les revenus des services bancaires aux grandes entreprises ont monté, surtout par suite d'une hausse du volume de prêts. De plus, les résultats des Services bancaires de gros ont bénéficié d'éléments fiscaux favorables.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 106 millions de dollars pour 2008, en hausse de 58 millions de dollars en regard de 48 millions de dollars pour 2007. En 2008, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances a essentiellement été liée à deux expositions du portefeuille d'actions privé. Les coûts engagés pour protéger le crédit dans les Services bancaires de gros en 2008 se sont établis à 47 millions de dollars, soit une diminution de 1 million de dollars par rapport à 2007. Les Services bancaires de gros continuent de gérer activement le risque de crédit et ont maintenu une protection du crédit à l'égard du portefeuille de prêts de 2,3 milliards de dollars, en baisse de 0,3 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les frais ont été de 1 199 millions de dollars, contre 1 261 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par une baisse de la rémunération variable liée à une diminution des résultats financiers.

Les actifs pondérés en fonction des risques des Services bancaires de gros se sont établis à 56 milliards de dollars pour 2008, soit une hausse de 12 milliards de dollars qui tient essentiellement à une augmentation du risque de marché induite par une volatilité accrue du marché et un accroissement des prêts aux entreprises.

Le secteur **Siège social** a déclaré une perte nette comme présentée de 147 millions de dollars en 2008, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 162 millions de dollars en 2007. Le résultat rajusté est une perte nette de 251 millions de dollars pour l'exercice, par rapport à une perte nette de 9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation d'un exercice à l'autre de la perte nette rajustée provient principalement de l'augmentation des frais non répartis du secteur Siège social, de pertes sur titrisation, de l'incidence des activités de couverture de détail et de la hausse des frais relatifs aux activités de financement du secteur Siège social.

## Revue du bilan

## APERÇU

- Le total des actifs s'établissait à 557 milliards de dollars au 31 octobre 2009, en baisse de 6 milliards de dollars, ou 1 %, comparativement au 31 octobre 2008.

TABLEAU 22	PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS	
	2009	2008
(en millions de dollars canadiens)		
Valeurs mobilières	148 823 \$	144 125 \$
Valeurs mobilières prises en pension	32 948	42 425
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	253 128	219 624
Dépôts	391 034	375 694

#### FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS Comparaison sur douze mois – 31 octobre 2009 par rapport au 31 octobre 2008

Le total des actifs de la Banque totalisait 557 milliards de dollars au 31 octobre 2009, en baisse de 6 milliards de dollars, ou 1 %, comparativement au 31 octobre 2008. La baisse reflète une diminution de la valeur marchande des dérivés et une diminution des valeurs mobilières prises en pension, qui ont été en partie annulées par une hausse des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts).

Les valeurs mobilières ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison principalement de la croissance des valeurs mobilières disponibles à la vente dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, attribuable surtout au réinvestissement de certains soldes auparavant investis dans des valeurs mobilières prises en pension et au réinvestissement des dépôts de TD Bank USA, annulée en partie par le reclassement de certains titres de créance dans les prêts. L'effet de change du dollar canadien affaibli a fait augmenter de 1 milliard de dollars la valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les valeurs mobilières prises en pension ont reculé de 9 milliards de dollars du fait surtout du réinvestissement de certains soldes dans des valeurs mobilières disponibles à la vente dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) totalisaient 253 milliards de dollars, en hausse de 34 milliards de dollars, ou 15 %, en raison surtout de la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les hausses des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, des prêts aux entreprises et aux gouvernements dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des prêts hypothécaires résidentiels dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont fait grimper les volumes de prêts en 2009. De plus, une autre augmentation de 11 milliards de dollars est liée au reclassement de certains titres de créance dans les prêts. L'effet de change du dollar canadien affaibli a fait augmenter de 1 milliard de dollars la valeur des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Le poste Divers affiche un recul de 38 milliards de dollars en raison surtout d'une baisse de la valeur marchande des dérivés dans les Services bancaires de gros, découlant de variations des taux d'intérêt et des swaps de devises, et de la volatilité des marchés monétaires et de taux d'intérêt.

Le total des passifs de la Banque s'établissait à 518 milliards de dollars au 31 octobre 2009, en baisse de 13 milliards de dollars, ou 2 %, comparativement au 31 octobre 2008. La diminution nette est en grande partie attribuable à une baisse de 26 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés dans les Services bancaires de gros, compensée en partie par une hausse des dépôts. L'effet de change du dollar canadien affaibli a entraîné la hausse de la valeur des passifs de 2 milliards de dollars dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les dépôts s'établissaient à 391 milliards de dollars, en hausse de 15 milliards de dollars, ou 4 %, surtout du fait d'une hausse de 31 milliards de dollars des dépôts des particuliers, attribuable principalement à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, qui a été annulée par une baisse des dépôts des entreprises et des gouvernements ainsi que des dépôts détenus à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. L'effet de change du dollar canadien affaibli a entraîné une hausse de 2 milliards de dollars de la valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les autres passifs ont diminué de 28 milliards de dollars, ou 18 %, en raison surtout d'une baisse de la valeur marchande des dérivés dans le secteur Services bancaires de gros découlant de variations des taux d'intérêt et des swaps de devises, et de la volatilité des marchés monétaires et de taux d'intérêt.

Les actions ordinaires et les actions privilégiées ont, au total, augmenté de 3,6 milliards de dollars, en raison des nouvelles émissions d'actions de respectivement 2,1 milliards de dollars et 1,5 milliard de dollars.

#### PCGR DES ÉTATS-UNIS

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis» figurant dans le rapport annuel de 2009 de la Banque sur le formulaire 40-F qui a été déposé auprès de la SEC et qui se trouve sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.td.com/investor/index.jsp](http://www.td.com/investor/index.jsp), et sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 518 milliards de dollars au 31 octobre 2009, soit 39 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable à la présentation des soldes de dérivés au montant net, ce qui est permis selon les PCGR des États-Unis lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation. Selon les PCGR du Canada, la présentation des soldes de dérivés au montant net est seulement permise lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation et qu'elle a l'intention de régler les contrats simultanément. Les autres écarts comprennent la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces, ces PCGR exigeant que certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières soient comptabilisées comme un actif et qu'un passif correspondant soit inscrit relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 478 milliards de dollars au 31 octobre 2009, soit 39 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est surtout attribuable à la présentation des soldes des dérivés au montant net selon les PCGR des États-Unis, tel qu'il est décrit ci-dessus. Les autres écarts comprennent la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières, tel qu'il est aussi décrit ci-dessus, et certaines actions privilégiées et certains titres de fiducie de capital constatés comme passifs selon les PCGR du Canada ont été reclassés dans respectivement l'avoir des actionnaires et les participations sans contrôle dans les filiales selon les PCGR des États-Unis.

## Qualité du portefeuille de crédit

## APERÇU

- **Le portefeuille de prêts et d'acceptations s'est établi à 263 milliards de dollars, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts, soit une progression de 32 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 1 557 millions de dollars, soit une hausse de 752 millions de dollars.**
- **La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 2 480 millions de dollars, comparativement à 1 063 millions de dollars à l'exercice précédent.**
- **Le total des provisions pour pertes sur créances a augmenté de 1 103 millions de dollars pour s'établir à 2 639 millions de dollars en 2009.**

## PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2009, la qualité du crédit de la Banque est demeurée acceptable, malgré un affaiblissement de l'économie, grâce aux stratégies d'affaires et de gestion des risques bien ancrées et du fait que les taux d'intérêt sont restés faibles. Au cours de 2009, la diversification du portefeuille de prêts et d'acceptations a été maintenue entre les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. Le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 32 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis et de l'ajout de certains titres de créance classés comme prêts. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, le portefeuille de crédit a augmenté de 22 milliards de dollars, ou 9 %.

La Banque a enregistré au cours de l'exercice une recrudescence des nouveaux prêts douteux qui résulte surtout des augmentations dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des prêts douteux est principalement attribuable à une croissance des volumes et à l'incidence sur le portefeuille des services bancaires personnels de la hausse du taux de chômage et des faillites de particuliers. Dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la hausse des prêts tient en grande partie à la faiblesse continue du secteur de l'immobilier et à l'augmentation des défauts dans la plupart des portefeuilles en raison de la récession.

L'exposition au risque de crédit est principalement liée au portefeuille de prêts et d'acceptations. Cependant, la Banque a aussi entrepris des activités qui l'exposent à un risque de crédit hors bilan. Parmi ces activités, mentionnons les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés, comme expliqué à la note 33 afférente aux états financiers consolidés de 2009.

## CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

L'ajout, en 2009, des titres de créance classés comme prêts dans le portefeuille de crédit a représenté une augmentation des prêts dans le portefeuille de 2009, déduction faite des provisions spécifiques, de 11 milliards de dollars, ou 4 %, en regard de 2008. Cette augmentation a réduit de façon générale le pourcentage des concentrations de 2009 par rapport aux concentrations de 2008.

Le portefeuille de prêts de la Banque continue d'être dominé par les portefeuilles de prêts résidentiels et aux particuliers des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, qui ont représenté 63 % des prêts nets, y compris les acceptations, comparativement à 62 % en 2008 et à 71 % en 2007. Au cours de l'exercice, le portefeuille, composé principalement de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts à la consommation et d'autres prêts aux particuliers, a augmenté de 23 milliards de dollars, ou 16 %, et totalisait 168 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Les prêts hypothécaires résidentiels ont compté pour 25 % du portefeuille en 2009 comme en 2008, en baisse par rapport à 31 % en 2007. Les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont compté pour 39 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques en 2009, contre 37 % en 2008 et 39 % en 2007.

Pour ce qui est du risque de crédit, les prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements de la Banque ont représenté 31 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, en baisse par rapport à 35 % en 2008. Au Canada, ces prêts sont principalement concentrés dans les secteurs de l'immobilier et des services financiers, soit respectivement 5 % et 2 % du total des prêts et des acceptations, déduction faite des provisions spécifiques. Aux États-Unis, ces prêts sont surtout concentrés dans le secteur de l'immobilier, soit 5 % des prêts nets, en baisse par rapport à 2008.

Géographiquement, le portefeuille de crédit est resté plutôt concentré au Canada. En 2009, le pourcentage des prêts détenus au Canada a été de 71 %, en baisse par rapport à 73 % en 2008. Le principal risque au Canada est en Ontario, soit 54 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques pour 2009, en légère baisse par rapport à 56 % en 2008.

Le reste du portefeuille de crédit a été essentiellement concentré aux États-Unis, soit 23 % du portefeuille, en baisse par rapport à 25 % en 2008. Dans les autres régions géographiques, l'exposition au risque de crédit a été faible. Le risque aux États-Unis a principalement été concentré dans les États de New York et du New Jersey, chacun représentant 5 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, comparativement à respectivement 6 % et 4 % en 2008.

TABLEAU 23	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ					
	(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			Pourcentage du total		
	2009	2008 <sup>5</sup>	2007 <sup>5</sup>	2009	2008 <sup>5</sup>	2007 <sup>5</sup>
<b>Canada</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1,2</sup>	58 239 \$	52 799 \$	56 034 \$	22,0 %	22,8 %	30,1 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	88 478	74 089	65 819	33,4	32,0	35,3
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	146 717	126 888	121 853	55,4	54,8	65,4
Immobilier						
Résidentiel	9 069	8 516	2 567	3,4	3,6	1,4
Non résidentiel	3 788	2 907	2 269	1,4	1,3	1,2
Total des prêts immobiliers	12 857	11 423	4 836	4,8	4,9	2,6
Agriculture	2 383	2 351	2 533	0,9	1,0	1,4
Automobile	992	1 167	1 062	0,4	0,5	0,6
Produits chimiques	341	613	490	–	0,3	0,2
Services financiers <sup>3</sup>	6 295	6 758	5 974	2,4	2,8	3,2
Alimentation, boissons et tabac	1 757	1 996	1 786	0,7	0,9	1,0
Foresterie	445	438	427	0,2	0,2	0,2
Entités gouvernementales et du secteur public	1 395	1 315	885	0,5	0,6	0,5
Services de santé et services sociaux	2 552	2 244	1 721	1,0	1,0	0,9
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 019	952	867	0,4	0,4	0,5
Médias et divertissements	767	1 023	974	0,3	0,4	0,5
Métaux et mines	788	1 210	620	0,3	0,5	0,3
Pipelines, pétrole et gaz	2 465	3 311	3 051	0,9	1,4	1,6
Énergie et services publics	960	1 203	505	0,4	0,5	0,3
Secteur du commerce de détail	1 469	1 362	1 172	0,6	0,6	0,6
Fabrication – divers et vente de gros	825	952	947	0,3	0,4	0,5
Télécommunications et câblodistribution	434	692	661	0,2	0,3	0,4
Transports	516	580	540	0,2	0,3	0,3
Divers	3 754	2 852	2 203	1,4	1,2	1,2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2</sup>	42 014	42 442	31 254	15,9	18,2	16,8
Total – Canada	188 731	169 330	153 107	71,3	73,0	82,2
<b>États-Unis</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	7 390	4 773	2 405	2,8	2,1	1,3
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	13 796	12 778	7 330	5,2	5,5	3,9
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	21 186	17 551	9 735	8,0	7,6	5,2
Immobilier						
Résidentiel	4 253	4 019	1 244	1,6	1,7	0,7
Non résidentiel	9 359	9 349	4 488	3,5	4,0	2,4
Total des prêts immobiliers	13 612	13 368	5 732	5,1	5,7	3,1
Agriculture	391	505	181	0,1	0,2	0,1
Automobile	1 178	1 419	711	0,4	0,6	0,4
Produits chimiques	883	584	387	0,3	0,3	0,2
Services financiers <sup>3</sup>	2 522	2 595	2 091	1,0	1,1	1,1
Alimentation, boissons et tabac	2 098	2 103	724	0,8	0,9	0,4
Foresterie	453	664	387	0,2	0,3	0,2
Entités gouvernementales et du secteur public	1 855	1 436	630	0,7	0,6	0,3
Services de santé et services sociaux	3 978	3 137	1 095	1,5	1,4	0,6
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 178	1 252	697	0,4	0,5	0,4
Médias et divertissements	731	831	487	0,3	0,4	0,3
Métaux et mines	648	729	479	0,2	0,3	0,3
Pipelines, pétrole et gaz	775	1 088	423	0,3	0,5	0,2
Énergie et services publics	774	534	318	0,3	0,2	0,2
Secteur du commerce de détail	1 744	2 210	1 019	0,7	1,0	0,5
Fabrication – divers et vente de gros	1 227	1 021	724	0,5	0,4	0,4
Télécommunications et câblodistribution	633	1 079	669	0,2	0,5	0,4
Transports	1 261	1 251	596	0,5	0,5	0,3
Divers	3 248	3 608	2 496	1,2	1,6	1,3
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>1</sup>	39 189	39 414	19 846	14,7	17,0	10,7
Total – États-Unis	60 375	56 965	29 581	22,7	24,6	15,9
<b>Autres pays</b>						
Prêts résidentiels et aux particuliers	8	9	9	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	4 669	5 544	3 589	1,8	2,4	1,9
Total – Autres pays	4 677	5 553	3 598	1,8	2,4	1,9
Total, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts	253 783	231 848	186 286	95,8	100,0	100,0
Titres de créance classés comme prêts <sup>4</sup>	11 101	–	–	4,2	–	–
<b>Total, déduction faite des provisions spécifiques</b>	<b>264 884</b>	<b>231 848</b>	<b>186 286</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Provisions générales</b>						
Provisions générales – pertes sur prêts	1 533	1 184	1 092			
Provisions générales – titres de créance classés comme prêts	277	–	–			
Total des provisions générales	1 810	1 184	1 092			
<b>Total, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts</b>	<b>263 074 \$</b>	<b>230 664 \$</b>	<b>185 194 \$</b>			
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques	14,25 %	24,46 %	9,40 %			

<sup>1</sup> Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche, d'une juste valeur de 140 millions de dollars (coût après amortissement de 142 millions de dollars), et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 210 millions de dollars (coût après amortissement de 226 millions de dollars). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes ont été transférés des prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

<sup>3</sup> La Banque n'a pas d'exposition directe ou par des dérivés à l'égard d'assureurs monogammes.

<sup>4</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme décrit à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

<sup>5</sup> La présentation de 2008 et de 2007 a été retraitée afin de la rendre conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré en ce qui a trait à la présentation des prêts immobiliers garantis dans le secteur d'activité de l'emprunteur plutôt que dans les prêts immobiliers. En outre, en 2009, certains prêts dans les secteurs de l'automobile et de la construction industrielle et entrepreneurs spécialisés ont été reclassés dans le secteur des services financiers.

TABLEAU 24	<b>PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE</b>
------------	--

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2009	2008	2007	Pourcentage du total		
				2009	2008	2007
<b>Canada</b>						
Provinces de l'Atlantique	2 719 \$	2 592 \$	2 365 \$	1,0 %	1,1 %	1,3 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>1</sup>	15 973	13 785	6 049	6,0	5,9	3,2
Ontario <sup>1</sup>	142 521	128 563	117 032	53,9	55,5	62,8
Prairies <sup>1</sup>	20 729	18 135	15 789	7,9	7,8	8,5
Québec	6 789	6 255	11 872	2,6	2,7	6,4
Total – Canada	188 731	169 330	153 107	71,4	73,0	82,2
<b>États-Unis</b>						
Connecticut	4 379	3 984	3 429	1,6	1,7	1,8
Floride	1 315	1 425	156	0,5	0,6	0,1
Maine	3 925	4 004	3 464	1,5	1,7	1,8
Massachusetts	9 107	8 373	7 332	3,4	3,6	3,9
New Hampshire	3 709	3 539	3 158	1,4	1,5	1,7
New Jersey	13 104	9 162	2 597	4,9	4,0	1,4
New York	13 103	13 756	5 748	4,9	5,9	3,1
Pennsylvanie	5 350	6 945	853	2,0	3,0	0,5
Vermont	1 995	1 974	1 717	0,8	0,9	0,9
Washington D.C.	125	717	12	–	0,3	–
Divers	4 263	3 086	1 115	1,6	1,4	0,6
Total – États-Unis <sup>2</sup>	60 375	56 965	29 581	22,6	24,6	15,8
<b>Autres pays</b>						
Europe	1 598	2 618	1 584	0,6	1,1	0,9
Divers	3 079	2 935	2 014	1,2	1,3	1,1
Total – autres pays	4 677	5 553	3 598	1,8	2,4	2,0
Total, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts	253 783	231 848	186 286	95,8	100,0	100,0
Titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	11 101	–	–	4,2	–	–
<b>Total, déduction faite des provisions spécifiques</b>	<b>264 884</b>	<b>231 848</b>	<b>186 286</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Provisions générales</b>						
Provisions générales – pertes sur prêts	1 533	1 184	1 092			
Provisions générales – titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	277	–	–			
Total des provisions générales	1 810	1 184	1 092			
<b>Total, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts</b>	<b>263 074 \$</b>	<b>230 664 \$</b>	<b>185 194 \$</b>			
<b>Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des pertes sur prêts</b>						
	2009	2008				
Canada	11,5 %	10,6 %				
États-Unis	6,0	92,6				
Autres pays	(15,8)	54,3				
<b>Total</b>	<b>14,1 %</b>	<b>24,6 %</b>				

<sup>1</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

<sup>2</sup> Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche, d'une juste valeur de 140 millions de dollars (coût après amortissement de 142 millions de dollars), et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 210 millions de dollars (coût après amortissement de 226 millions

de dollars). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme décrit à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises au Canada et aux États-Unis sont présentés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 25	<b>PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES</b>
------------	--

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts autorisés			Encours		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
<b>Montant des prêts</b>						
0 \$ – 24 999 \$	1 246 \$	1 191 \$	1 221 \$	568 \$	549 \$	601 \$
25 000 \$ – 49 999 \$	1 239	1 097	1 138	734	639	681
50 000 \$ – 99 999 \$	2 072	1 973	1 800	1 170	1 098	996
100 000 \$ – 249 999 \$	4 493	4 623	3 697	2 737	2 870	2 229
250 000 \$ – 499 999 \$	4 672	4 760	3 648	2 853	3 034	2 128
500 000 \$ – 999 999 \$	5 161	5 614	3 889	2 757	3 284	1 981
1 000 000 \$ – 4 999 999 \$	15 309	18 203	11 863	7 306	9 987	5 405
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>34 192 \$</b>	<b>37 461 \$</b>	<b>27 256 \$</b>	<b>18 125 \$</b>	<b>21 461 \$</b>	<b>14 021 \$</b>

<sup>1</sup> Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

## PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective, après la constatation initiale du prêt, que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la direction n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. Voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés de 2009 pour de plus amples renseignements sur les prêts douteux.

Les prêts douteux bruts ont totalisé 2 311 millions de dollars en 2009, en hausse de 1 154 millions de dollars, ou 100 %, par rapport à 2008. L'ajout de titres de créance classés comme prêts dans le portefeuille de crédit en 2009 a contribué à cette hausse pour 241 millions de dollars, ou 10 % du total des prêts douteux bruts pour 2009. L'ajout de titres de créance a fait baisser de façon générale les pourcentages de concentration de 2009 par rapport à ceux de 2008. Compte non tenu des titres de créance, les prêts douteux bruts ont monté de 913 millions de dollars, ou 79 %, en regard de 2008.

Au Canada, les prêts résidentiels et aux particuliers ont généré des prêts douteux nets totalisant 382 millions de dollars, une hausse de 67 millions de dollars, ou 21 %, comparativement à 2008. Les prêts hypothécaires résidentiels sont responsables de la majeure partie de cette hausse. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 253 millions de dollars, une hausse de 126 millions de dollars, ou 100 %, par rapport à 2008. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont touché tous les secteurs industriels. Les augmentations des prêts douteux en 2009 sont attribuables à l'accroissement des volumes de prêts résidentiels et aux particuliers ainsi qu'à la faiblesse continue de l'économie, qui a entraîné des taux de défaut élevés dans la plupart des portefeuilles.

Aux États-Unis, les prêts résidentiels et aux particuliers ont généré des prêts douteux nets de 171 millions de dollars, une hausse de 73 millions de dollars, ou 74 %, en regard de 2008. Les prêts hypothécaires résidentiels sont responsables de la majeure partie de cette hausse. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 751 millions de dollars, un bond de 486 millions de dollars, ou 183 %, par rapport à 2008. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrés dans le secteur immobilier. Les augmentations des prêts douteux en 2009 sont attribuables à la récession et à la faiblesse continue du secteur immobilier aux États-Unis.

Géographiquement, 36 % du total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont été générés au Canada et 53 %, aux États-Unis. Les 11 % restants sont attribuables aux titres de créance classés comme prêts. Les prêts douteux au Canada ont été concentrés en Ontario, avec 25 % du total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, en baisse par rapport à 38 % en 2008. Les prêts douteux aux États-Unis ont été concentrés dans les États de New York et du New Jersey, avec, dans l'ordre, 13 % et 11 % des prêts douteux, en hausse par rapport à respectivement 10 % et 8 % en 2008.

TABLEAU 26	VARIATION DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS	
	2009	2008
(en millions de dollars canadiens)		
Solde au début de la période	1 157 \$	569 \$
Incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines	57	–
Ajouts	4 101	2 404
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(1 370)	(905)
Radiations	(1 547)	(946)
Écart de conversion et autres rajustements	(87)	35
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>2 311 \$</b>	<b>1 157 \$</b>

TABLEAU 27	PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ								
	(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
							Pourcentage du total		
	2009		2008 <sup>4</sup>		2007 <sup>4</sup>		2009	2008 <sup>4</sup>	2007 <sup>4</sup>
	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets				
<b>Canada</b>									
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1,2</sup>	253 \$	14 \$	239 \$	185 \$	16 \$	13,6 %	23,0 %	4,4 %	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	273	130	143	130	97	8,2	16,1	26,5	
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	526	144	382	315	113	21,8	39,1	30,9	
Immobilier									
Résidentiel	42	11	31	5	–	1,8	0,6	–	
Non résidentiel	3	1	2	2	1	0,1	0,3	0,3	
Total des prêts immobiliers	45	12	33	7	1	1,9	0,9	0,3	
Agriculture	10	3	7	8	6	0,4	1,0	1,6	
Automobile	13	4	9	6	5	0,5	0,8	1,4	
Produits chimiques	2	1	1	–	–	0,1	–	–	
Services financiers	6	3	3	2	2	0,2	0,3	0,5	
Alimentation, boissons et tabac	9	6	3	5	1	0,2	0,6	0,3	
Foresterie	32	14	18	14	10	1,0	1,7	2,7	
Entités gouvernementales et du secteur public	5	1	4	1	1	0,2	0,1	0,3	
Services de santé et services sociaux	6	2	4	2	1	0,2	0,3	0,3	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	11	3	8	5	13	0,4	0,6	3,6	
Médias et divertissements	49	16	33	9	1	1,9	1,1	0,3	
Métaux et mines	23	5	18	13	2	1,0	1,6	0,5	
Pipelines, pétrole et gaz	42	18	24	7	–	1,4	0,9	–	
Secteur du commerce de détail	26	8	18	7	2	1,0	0,9	0,5	
Fabrication – divers et vente de gros	48	13	35	20	3	2,0	2,5	0,8	
Transports	3	2	1	1	1	0,1	0,1	0,3	
Divers	46	12	34	20	4	1,9	2,5	1,1	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2</sup>	376	123	253	127	53	14,4	15,9	14,5	
Total – Canada	902	267	635	442	166	36,2	55,0	45,4	
<b>États-Unis</b>									
Prêts hypothécaires résidentiels	141	20	121	57	24	6,9	7,1	6,6	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	103	53	50	41	22	2,9	5,1	6,0	
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	244	73	171	98	46	9,8	12,2	12,6	
Immobilier									
Résidentiel	373	61	312	100	73	17,8	12,4	19,9	
Non résidentiel	119	21	98	43	19	5,6	5,3	5,2	
Total des prêts immobiliers	492	82	410	143	92	23,4	17,7	25,1	
Agriculture	2	–	2	2	1	0,1	0,3	0,3	
Automobile	36	3	33	25	3	1,9	3,1	0,8	
Produits chimiques	5	2	3	1	1	0,2	0,1	0,3	
Services financiers	22	4	18	4	10	1,0	0,5	2,7	
Alimentation, boissons et tabac	33	5	28	14	9	1,6	1,7	2,5	
Foresterie	37	16	21	1	–	1,2	0,1	–	
Entités gouvernementales et du secteur public	10	1	9	3	2	0,5	0,4	0,5	
Services de santé et services sociaux	21	4	17	7	2	0,9	0,9	0,5	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	28	7	21	9	5	1,2	1,1	1,4	
Médias et divertissements	24	10	14	16	1	0,8	2,0	0,3	
Métaux et mines	25	5	20	5	1	1,1	0,6	0,3	
Pipelines, pétrole et gaz	42	7	35	–	–	2,0	–	–	
Énergie et services publics	7	–	7	–	–	0,4	–	–	
Secteur du commerce de détail	50	10	40	15	11	2,3	1,8	3,0	
Fabrication – divers et vente de gros	7	1	6	5	7	0,3	0,6	1,9	
Télécommunications et câblodistribution	1	–	1	–	–	0,1	–	–	
Transports	19	3	16	2	2	0,9	0,3	0,5	
Divers	60	10	50	13	7	2,9	1,6	1,9	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>1</sup>	921	170	751	265	154	42,8	32,8	42,0	
Total – États-Unis	1 165	243	922	363	200	52,6	45,0	54,6	
<b>Autres pays</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	3	3	–	–	–	–	–	–	
Total – autres pays	3	3	–	–	–	–	–	–	
Total, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts	2 070	513	1 557	805	366	88,8	100,0	100,0	
Titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	241	45	196	–	–	11,2	–	–	
<b>Total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques</b>	<b>2 311 \$</b>	<b>558 \$</b>	<b>1 753 \$</b>	<b>805 \$</b>	<b>366 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	
<b>Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires</b>			<b>4,96 %</b>	<b>2,70 %</b>	<b>1,74 %</b>				

<sup>1</sup> Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche, d'une juste valeur de 140 millions de dollars (coût après amortissement de 142 millions de dollars), et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 210 millions de dollars (coût après amortissement de 226 millions de dollars). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes ont été transférés des prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme décrit à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

<sup>4</sup> La présentation de 2008 et de 2007 a été retraitée afin de la rendre conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré en ce qui a trait à la présentation des prêts immobiliers garantis dans le secteur d'activité de l'emprunteur plutôt que dans les prêts immobiliers.

<b>TAB LEAU 28</b>	<b>PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE</b>
--------------------	--

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2009	2008	2007	Pourcentage du total		
				2009	2008	2007
<b>Canada</b>						
Provinces de l'Atlantique	11 \$	11 \$	3 \$	0,6 %	1,3 %	0,8 %
Colombie-Britannique <sup>1</sup>	50	37	10	2,8	4,6	2,7
Ontario <sup>1</sup>	429	308	129	24,5	38,3	35,3
Prairies <sup>1</sup>	98	50	11	5,6	6,2	3,0
Québec	47	36	13	2,7	4,5	3,6
Total – Canada <sup>2</sup>	635	442	166	36,2	54,9	45,4
<b>États-Unis</b>						
Connecticut	82	46	41	4,7	5,7	11,2
Floride	78	13	–	4,4	1,6	–
Maine	20	15	15	1,1	1,9	4,1
Massachusetts	120	30	31	6,9	3,7	8,4
New Hampshire	22	12	8	1,3	1,5	2,2
New Jersey	192	66	37	11,0	8,2	10,1
New York	221	81	38	12,6	10,1	10,4
Pennsylvanie	84	40	12	4,8	5,0	3,3
Vermont	11	6	3	0,6	0,7	0,8
Washington D.C.	–	7	–	–	0,9	–
Divers	92	47	15	5,2	5,8	4,1
Total – États-Unis <sup>2</sup>	922	363	200	52,6	45,1	54,6
Total, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts	1 557	805	366	88,8	100,0	100,0
Titres de créance classés comme prêts <sup>2</sup>	196	–	–	11,2	–	–
<b>Total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques</b>	<b>1 753 \$</b>	<b>805 \$</b>	<b>366 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, en % des prêts nets<sup>4</sup></b>	<b>0,67 %</b>	<b>0,35 %</b>	<b>0,20 %</b>			

<sup>1</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

<sup>2</sup> Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche, d'une juste valeur de 140 millions de dollars (coût après amortissement de 142 millions de dollars), et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 210 millions de dollars (coût après amortissement de 226 millions de dollars). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme décrit à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

<sup>4</sup> Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

#### PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le total de la provision pour pertes sur prêts consiste en des provisions générales et spécifiques inscrites au bilan consolidé. Cette provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts. Les comptes problèmes pris individuellement, la conjoncture économique générale, les pertes passées ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

#### Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour pertes sur prêts lorsque la valeur de réalisation estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative.

Des provisions spécifiques pour le portefeuille de titres autres que de détail et pour les titres de créance classés comme prêts sont établies par emprunteur et sont revues chaque trimestre. Les provisions spécifiques pour le portefeuille de prêts de détail sont calculées d'une manière globale à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes, des taux de défaut passés et du type de sûreté donnée en garantie.

Au cours de 2009, les provisions spécifiques ont monté de 206 millions de dollars, ou 59 %, portant ainsi le total des provisions spécifiques totales à 558 millions de dollars. Les titres de créance classés comme prêts ont représenté 45 millions de dollars, ou 8 %, du total des provisions spécifiques en 2009. Les provisions pour pertes sur créances sont décrites plus en détail à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2009.

### Provisions générales

Une provision générale est établie pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore recensés comme douteux. Le niveau d'une provision générale correspond aux risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. Les provisions générales sont révisées chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques de crédit. Le niveau de la provision est calculé au moyen d'une probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut. La probabilité de défaut (PD) est la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus. La perte en cas de défaut (PCD) est le montant de la perte en cas de défaut. L'exposition en cas de défaut (ECD) est la perte en cas de défaut exprimée en pourcentage de l'exposition.

Dans le cas du portefeuille autre que de détail et pour les titres de créance classés comme prêts, les provisions sont établies par emprunteur. La PCD dépend de la garantie obtenue pour la facilité; l'ECD est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti de la facilité. En ce qui a trait au portefeuille de prêts de détail, la provision générale est calculée pour l'ensemble du portefeuille à partir d'estimations statistiques de la perte produites par des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution de la provision générale est approuvée chaque année par le comité du risque du conseil d'administration.

Au 31 octobre 2009, la provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 1 810 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport à la provision de 1 184 millions de dollars au 31 octobre 2008. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, la provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 1 533 millions de dollars. La provision générale pour pertes sur prêts de 2009 ne comprend pas la provision générale relative aux instruments hors bilan, laquelle est incluse dans les autres passifs depuis le 30 avril 2009. Ces instruments totalisaient 271 millions de dollars au 31 octobre 2009. Les soldes de la provision générale des périodes antérieures, qui comprenaient la provision relative aux instruments hors bilan, n'ont pas été retraités.

### PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé aux provisions générales et spécifiques pour pertes sur créances au cours de l'exercice, afin de porter la provision totale à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tous les recouvrements sont soustraits des nouvelles provisions de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances totales de 2 480 millions de dollars en 2009, contre des provisions totales de 1 063 millions de dollars en 2008. Ce montant comprend des provisions spécifiques de 1 614 millions de dollars et des provisions générales de 866 millions de dollars. L'ajout de titres de créance classés comme prêts dans le portefeuille de crédit en 2009 a entraîné une augmentation du total de la provision pour pertes sur créances de 250 millions de dollars, ou 10 % de la provision pour pertes sur créances totale de 2009. La provision pour pertes sur créances totale en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations est passée de 0,5 % en 2008 à 0,97 %, incluant les provisions liées aux titres de créance classés comme prêts.

Au Canada, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 887 millions de dollars, soit une hausse de 268 millions de dollars, ou 43 %, par rapport à 2008, dont la plus grande partie est attribuable aux prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 177 millions de dollars, soit une augmentation de 110 millions de dollars, ou 164 %, par rapport à 2008. Les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont touché tous les secteurs d'activité. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances en 2009 résulte du volume plus élevé de prêts et de la hausse des pertes sur cartes de crédit dans le portefeuille des prêts résidentiels et aux particuliers, ainsi que des effets plus généralisés de la récession sur l'ensemble du portefeuille.

Aux États-Unis, les prêts résidentiels et aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 215 millions de dollars, soit une hausse de 132 millions de dollars, ou 159 %, par rapport à 2008. Les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont été les principaux facteurs de cette hausse. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 288 millions de dollars, soit une augmentation de 123 millions de dollars, ou 75 %, par rapport à 2008. Tout comme pour les prêts douteux, les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrées dans le secteur immobilier. L'augmentation des provisions pour pertes sur créances en 2009 tient à la faiblesse persistante du secteur immobilier et aux effets plus généralisés de la récession sur le portefeuille.

Géographiquement, 66 % des provisions spécifiques se rapportent au Canada et 31 % aux États-Unis. Sur les provisions restantes, 2,7 % sont attribuables aux titres de créance classés comme prêts et 0,2 %, aux prêts dans les autres pays. Les provisions spécifiques se rapportant au Canada ont été concentrées en Ontario, soit 51 % du total des provisions spécifiques, contre 56 % en 2008. Les provisions spécifiques se rapportant aux États-Unis ont été concentrées dans les États du New Jersey et de New York, soit respectivement 6,8 % et 5,6 % du total des provisions spécifiques, contre respectivement 6,9 % et 6,1 % en 2008.

Le tableau 29 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 29	PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES		
(en millions de dollars canadiens)	2009	2008	2007
Nouvelles provisions spécifiques nettes (déduction faite des reprises de provisions) <sup>1</sup>	1 723 \$ (109)	1 058 \$ (124)	778 \$ (135)
Recouvrements			
Total des provisions spécifiques	1 614	934	643
<b>Variation des provisions générales</b>			
VFC	90	65	47
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	521	63	15
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et Services bancaires de gros	255	–	(60)
Divers	–	1	–
Total des provisions générales	866	129	2
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 480 \$</b>	<b>1 063 \$</b>	<b>645 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend des nouvelles provisions spécifiques nettes pour pertes sur créances de 44 millions de dollars et une provision générale pour pertes sur créances de 206 millions de dollars liées aux titres de créance classés comme prêts.

**TAB LEAU 30 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2009	2008 <sup>4</sup>	2007 <sup>4</sup>	Pourcentage du total		
				2009	2008 <sup>4</sup>	2007 <sup>4</sup>
<b>Canada</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1,2</sup>	5 \$	11 \$	4 \$	0,3 %	1,2 %	0,6 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	882	608	513	54,6	65,1	79,8
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	887	619	517	54,9	66,3	80,4
Immobilier						
Résidentiel	11	–	–	0,7	–	–
Non résidentiel	1	–	1	0,1	–	0,2
Total des prêts immobiliers	12	–	1	0,8	–	0,2
Agriculture	(1)	–	–	(0,1)	–	–
Automobile	10	(3)	4	0,6	(0,3)	0,6
Produits chimiques	1	–	–	0,1	–	–
Services financiers	16	3	–	1,0	0,3	–
Alimentation, boissons et tabac	12	10	6	0,7	1,1	0,9
Foresterie	18	(2)	(4)	1,1	(0,2)	(0,6)
Services de santé et services sociaux	2	4	–	0,1	0,4	–
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	9	5	11	0,6	0,5	1,7
Médias et divertissements	19	5	2	1,2	0,5	0,3
Métaux et mines	4	1	–	0,2	0,1	–
Pipelines, pétrole et gaz	8	10	–	0,5	1,1	–
Secteur du commerce de détail	24	11	6	1,5	1,2	0,9
Fabrication – divers et vente de gros	12	4	(2)	0,7	0,4	(0,3)
Transports	9	4	1	0,6	0,4	0,2
Divers	22	15	5	1,4	1,6	0,8
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	177	67	30	11,0	7,1	4,7
Total – Canada	1 064	686	547	65,9	73,4	85,1
<b>États-Unis</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	17	11	–	1,1	1,2	–
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	198	72	46	12,3	7,7	7,1
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	215	83	46	13,4	8,9	7,1
Immobilier						
Résidentiel	73	36	28	4,5	3,9	4,3
Non résidentiel	51	4	1	3,1	0,4	0,2
Total des prêts immobiliers	124	40	29	7,6	4,3	4,5
Agriculture	1	–	1	0,1	–	0,2
Automobile	6	28	–	0,4	3,0	–
Produits chimiques	4	–	–	0,2	–	–
Services financiers	28	38	8	1,7	4,1	1,2
Alimentation, boissons et tabac	4	3	1	0,2	0,3	0,2
Foresterie	19	1	–	1,2	0,1	–
Entités gouvernementales et du secteur public	–	1	–	–	0,1	–
Services de santé et services sociaux	13	2	4	0,8	0,2	0,6
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	12	11	3	0,7	1,2	0,5
Médias et divertissements	14	3	–	0,9	0,3	–
Métaux et mines	5	14	2	0,3	1,5	0,3
Pipelines, pétrole et gaz	5	–	–	0,3	–	–
Énergie et services publics	(2)	–	–	(0,1)	–	–
Secteur du commerce de détail	16	13	1	1,0	1,4	0,2
Fabrication – divers et vente de gros	22	2	4	1,4	0,2	0,6
Télécommunications et câblodistribution	(5)	(1)	(7)	(0,3)	(0,1)	(1,1)
Transports	–	1	–	–	0,1	–
Divers	22	9	5	1,4	1,0	0,8
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>1</sup>	288	165	51	17,8	17,7	8,0
Total – États-Unis	503	248	97	31,2	26,6	15,1
<b>Autres pays</b>						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	3	–	(1)	0,2	–	(0,2)
Total – autres pays	3	–	(1)	0,2	–	(0,2)
Total, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts	1 570	934	643	97,3	100,0	100,0
Titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	44	–	–	2,7	–	–
Total des provisions spécifiques	1 614	934	643	100,0 %	100,0 %	100,0 %
<b>Provisions générales</b>						
Provisions générales – prêts	660	129	2			
Provisions générales – titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	206	–	–			
Total des provisions générales	866	129	2			
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 480 \$</b>	<b>1 063 \$</b>	<b>645 \$</b>			

<sup>1</sup> Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche, d'une juste valeur de 140 millions de dollars (coût après amortissement de 142 millions de dollars), et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 210 millions de dollars (coût après amortissement de 226 millions de dollars). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes ont été transférés des prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme décrit à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

<sup>4</sup> La présentation de 2008 et de 2007 a été retraitée afin de la rendre conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré en ce qui a trait à la présentation des prêts immobiliers garantis dans le secteur d'activité de l'emprunteur plutôt que dans les prêts immobiliers.

TABLEAU 31	<b>PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE</b>
------------	---

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2009	2008	2007	Pourcentage du total		
				2009	2008	2007
<b>Canada</b>						
Provinces de l'Atlantique	25 \$	21 \$	18 \$	1,0 %	2,0 %	2,8 %
Colombie-Britannique <sup>1</sup>	68	44	36	2,7	4,1	5,6
Ontario <sup>1</sup>	824	526	419	33,2	49,5	64,9
Prairies <sup>1</sup>	78	43	36	3,2	4,0	5,6
Québec	69	52	38	2,8	4,9	5,9
Total – Canada <sup>2</sup>	1 064	686	547	42,9	64,5	84,8
<b>États-Unis</b>						
Connecticut	38	3	16	1,5	0,3	2,5
Floride	41	4	(3)	1,7	0,4	(0,5)
Maine	23	10	8	0,9	0,9	1,2
Massachusetts	51	21	17	2,1	2,0	2,7
New Hampshire	19	6	3	0,8	0,6	0,5
New Jersey	110	64	20	4,5	6,0	3,1
New York	90	57	20	3,6	5,4	3,1
Pennsylvanie	71	16	6	2,9	1,5	0,9
Vermont	6	2	1	0,2	0,2	0,2
Washington D.C.	1	2	–	–	0,2	–
Divers	53	63	9	2,1	5,9	1,4
Total – États-Unis <sup>2</sup>	503	248	97	20,3	23,4	15,1
<b>Autres pays</b>						
Europe	–	–	(1)	–	–	(0,2)
Divers	3	–	–	0,1	–	–
Total – autres pays	3	–	(1)	0,1	–	(0,2)
Total, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts	1 570	934	643	63,3	87,9	99,7
Titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	44	–	–	1,8	–	–
Total des provisions spécifiques	1 614	934	643	65,1	87,9	99,7
<b>Provisions générales</b>						
Provisions générales – prêts	660	129	2	26,6	12,1	0,3
Provisions générales – titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	206	–	–	8,3	–	–
Total des provisions générales	866	129	2	34,9	12,1	0,3
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 480 \$</b>	<b>1 063 \$</b>	<b>645 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

**Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets<sup>4</sup>**

<b>Canada</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	0,02 %	0,01 %
Particuliers	1,11	0,88	0,83
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,40	0,17	0,10
Total – Canada	0,61	0,41	0,39
<b>États-Unis</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	0,27	0,32	–
Particuliers	1,37	0,76	0,56
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,68	0,59	0,26
Total – États-Unis	0,79	0,61	0,31
Autres pays	0,05	–	(0,04)
Titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	0,35	–	–
<b>Provisions générales</b>			
Provisions générales – prêts	0,27	0,06	–
Provisions générales – titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	1,63	–	–
<b>Total de la provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets</b>	<b>0,97 %</b>	<b>0,50 %</b>	<b>0,37 %</b>

<sup>1</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

<sup>2</sup> Comprend les prêts détenus à des fins de transaction que la Banque a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche, d'une juste valeur de 140 millions de dollars (coût après amortissement de 142 millions de dollars), et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 210 millions de dollars (coût après amortissement de 226 millions de dollars). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme décrit à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

<sup>4</sup> Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

**Prêts à risque**

Au 31 octobre 2009, VFC avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 1,5 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars en 2008) principalement composés de prêts automobiles canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois,

se rapprochait de 6,0 % sur une année (environ 5,8 % en 2008). Le portefeuille continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des prêts et des pertes sur créances connexes, voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

## EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce, la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe payables à l'avance sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille. Pour plus de renseignements, voir la note 7 afférente aux états financiers consolidés de 2009. Le portefeuille a été classé comme disponible à la vente et, par la suite, comptabilisé à la juste valeur, et les variations de la juste valeur ont été constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Si une baisse de valeur durable survenait, la valeur comptable de la valeur mobilière serait ramenée à la juste valeur dans l'état des résultats consolidé.

Au quatrième trimestre de 2009, la Banque a adopté les modifications au chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'ICCA*, qui font en sorte que les titres de créance qui n'étaient pas cotés sur un marché actif le 1<sup>er</sup> novembre 2008 peuvent être reclassés dans les prêts. Les obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes disponibles à la vente sont admissibles au reclassement, puisque le marché pour ce portefeuille est considéré comme inactif depuis le quatrième trimestre de 2008. Par conséquent, les titres de créance qui étaient classés disponibles à la vente ont été reclassés dans les prêts en date du 1<sup>er</sup> novembre 2008 à leur coût après amortissement à cette date pour harmoniser la comptabilisation du portefeuille avec son mode de gestion par la Banque. Depuis le reclassement, les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évalués selon le modèle de la perte sur prêt subie. Pour en savoir plus sur l'incidence du reclassement de ces valeurs mobilières dans les prêts, voir la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

La liquidité sur le marché pour ce portefeuille a diminué depuis le troisième trimestre de 2008, ce qui explique pourquoi le marché est considéré comme inactif depuis cette date. Le volume de négociation pour ce portefeuille a considérablement baissé comparativement aux niveaux historiques. L'écart entre les cours acheteurs et les cours vendeurs s'est beaucoup creusé, et il n'y a qu'un petit nombre d'acheteurs pour ces valeurs mobilières dans le marché. Déterminer si un marché est inactif est une question de jugement, et les facteurs et indicateurs ci-dessus sont ceux d'un tel marché. Étant donné les conditions de marché actuelles, les cours des courtiers ne peuvent être considérés comme une source d'évaluation principale. Après le troisième trimestre de 2008, la Banque a évalué la juste valeur du portefeuille d'après une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation d'intrants observables, y

compris des cours fournis par des courtiers. La technique d'évaluation s'appuie sur des hypothèses qu'un intervenant sur le marché utiliserait pour évaluer ce portefeuille. Celui-ci est évalué selon une méthode d'établissement des prix fondée sur le rendement. Les flux de trésorerie prévus projetés, qui sont des flux de trésorerie contractuels rajustés pour tenir compte des remboursements anticipés prévus et des pertes sur créances, sont actualisés au taux de rendement dérivé afin d'établir la juste valeur du portefeuille. Le taux de rendement dérivé se fonde sur le rendement courant des obligations de l'agence Fannie Mae, rajusté pour tenir compte de la prime de risque et de structuration du portefeuille.

La Banque évalue chaque trimestre la perte de valeur des titres de créance reclassés. Puisque ces titres de créance sont classés comme prêts, le test pour dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, selon lequel la Banque établit deux types de provisions : des provisions spécifiques et une provision générale. Une provision spécifique est constituée à l'égard des pertes qui sont identifiables au niveau des titres de créance pris individuellement lorsqu'il y a une indication objective de détérioration de la qualité du crédit, auquel moment la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. Par suite du reclassement des titres de créance dans les prêts en 2009, une provision pour pertes sur créances de 59 millions de dollars après impôts a été comptabilisée à titre de rajustement des bénéfices non répartis d'ouverture au 1<sup>er</sup> novembre 2008 et de 147 millions de dollars après impôts pour 2009 dans l'état des résultats consolidé.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque a retiré une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retirisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit ont été obtenues pour les valeurs mobilières retirées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques inhérents à la totalité du portefeuille de la Banque. Par conséquent, 59 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net sur le capital de l'opération de retirisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et de deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retirées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. L'évaluation par la Banque de la baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées n'a pas été touchée par la modification des notes de crédit.

Le tableau ci-dessous donne la juste valeur des titres par année de génération.

TABLEAU 32	OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION					
	Alt-A		Prime jumbo		Total	
(en millions de dollars américains)	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur
<b>2009</b>						
2003	359 \$	365 \$	598 \$	597 \$	957 \$	962 \$
2004	624	621	636	645	1 260	1 266
2005	873	817	1 602	1 513	2 475	2 330
2006	492	438	584	543	1 076	981
2007	739	703	471	444	1 210	1 147
<b>Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques</b>	<b>3 087 \$</b>	<b>2 944 \$</b>	<b>3 891 \$</b>	<b>3 742 \$</b>	<b>6 978 \$</b>	<b>6 686 \$</b>
Moins : provision générale					256	
<b>Total</b>					<b>6 722 \$</b>	<b>6 686 \$</b>
<b>2008</b>						
2003	423 \$	360 \$	775 \$	664 \$	1 198 \$	1 024 \$
2004	759	626	972	850	1 731	1 476
2005	979	787	2 031	1 711	3 010	2 498
2006	549	429	819	656	1 368	1 085
2007	818	644	587	478	1 405	1 122
<b>Total</b>	<b>3 528 \$</b>	<b>2 846 \$</b>	<b>5 184 \$</b>	<b>4 359 \$</b>	<b>8 712 \$</b>	<b>7 205 \$</b>

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

### Situation du capital

TABLEAU 33   STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS		2009	2008	2007
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Bâle II	Bâle II	Bâle I <sup>1</sup>
<b>Fonds propres de première catégorie</b>				
Actions ordinaires		15 357 \$	13 241 \$	6 577 \$
Surplus d'apport		321	350	119
Bénéfices non répartis		18 632	17 857	15 954
Gain net latent (perte nette latente) de change sur le placement dans les filiales, déduction faite des activités de couverture		(1 539)	(1 633)	(2 073)
Actions privilégiées <sup>2</sup>		3 945	2 425	974
Instruments innovateurs <sup>2,3</sup>		4 588	2 765	1 740
Instruments innovateurs (éléments non admissibles comme fonds propres de première catégorie)		(743)	–	–
Participations sans contrôle admissibles dans les filiales		31	20	22
Fonds propres de première catégorie bruts		40 592	35 025	23 313
Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %		(15 015)	(15 123)	(7 668)
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines <sup>4</sup>		57	1 642	s.o.
Fonds propres de première catégorie nets		25 634	21 544	15 645
Titrisation – gain sur les ventes de prêts hypothécaires		(84)	(57)	s.o.
– divers		(1 128)	–	s.o.
Déficit de 50 % de provisionnement <sup>5</sup>		(110)	(309)	s.o.
50 % des participations importantes		(2 876)	(71)	s.o.
Autres déductions		–	(4)	s.o.
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines <sup>4</sup>		(29)	(424)	s.o.
Fonds propres de première catégorie rajustés nets		21 407	20 679	15 645
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>				
Instruments innovateurs excédant la limite des fonds propres de première catégorie		743	–	–
Billets et débiteures subordonnés (déduction faite de l'amortissement et des éléments non admissibles)		11 948	12 186	9 286
Provision générale – portefeuilles standard		877	490	1 092
Gain net latent cumulé après impôts sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments du résultat étendu		42	53	354
Titrisation – divers		(2 421)	–	s.o.
Déficit de 50 % de provisionnement <sup>5</sup>		(110)	(309)	s.o.
50 % des participations importantes <sup>6</sup>		(2 876)	(5 547)	(5 088)
Placement dans les filiales d'assurances <sup>6</sup>		(1 243)	(1 198)	(1 440)
Autres déductions		–	(4)	(55)
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines <sup>4</sup>		(29)	(1 002)	s.o.
Total des fonds propres de deuxième catégorie		6 931	4 669	4 149
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>		<b>28 338 \$</b>	<b>25 348 \$</b>	<b>19 794 \$</b>
<b>Ratios des fonds propres réglementaires</b>				
Ratio des fonds propres de première catégorie		11,3 %	9,8 %	10,3 %
Ratio du total des fonds propres		14,9	12,0	13,0
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres		17,1	19,3	19,7

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a mis en œuvre les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) fondées sur Bâle II. Par conséquent, les chiffres pour 2009 et 2008 sont fondés sur Bâle II. Les chiffres pour 2007 sont fondés sur Bâle I.

<sup>2</sup> Conformément au chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», du *Manuel de l'ICCA*, la Banque doit classer dans le bilan certaines catégories d'actions privilégiées et certains placements innovateurs de fonds propres de première catégorie à titre de passifs. Aux fins réglementaires, ces instruments de fonds propres continuent d'être admissibles comme fonds propres de première catégorie.

<sup>3</sup> Étant donné que la Banque n'est pas le principal bénéficiaire des Fiducie de capital TD II et Fiducie de capital TD IV, celles-ci ne sont pas consolidées par la Banque. Toutefois, elles sont admissibles comme fonds propres réglementaires de première catégorie.

<sup>4</sup> Avec prise d'effet le 30 avril 2009 aux fins comptables et le 31 octobre 2008 aux fins de l'information réglementaire, le décalage de un mois dans la présentation de la situation financière et des résultats de TD Bank, N.A., qui comprend TD Banknorth et Commerce, a été éliminé du fait que la période de présentation de TD Bank, N.A. est alignée sur celles du reste des entités de la Banque. Avant le 31 octobre 2008, les fonds propres réglementaires étaient calculés en intégrant les actifs de TD Bank, N.A. avec un décalage de un mois. En

outre, depuis le 31 octobre 2008, aux fins réglementaires seulement, le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque. Par conséquent, en raison de l'alignement des périodes de présentation de TD Bank, N.A., depuis le 30 avril 2009, l'incidence nette touche seulement TD Ameritrade.

<sup>5</sup> Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI excèdent le total des provisions, la différence est déduite de la façon suivante : à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI sont inférieures au total des provisions, la différence est ajoutée aux fonds propres de deuxième catégorie.

<sup>6</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008, les participations importantes détenues avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007, qui étaient déduites des fonds propres de deuxième catégorie antérieurement, sont déduites à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Les filiales d'assurances continuent d'être déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres de deuxième catégorie. L'augmentation de la valeur du placement dans les filiales d'assurances ou des participations importantes, ou les deux, le 1<sup>er</sup> janvier 2007 ou après, est assujettie à la déduction à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie.

#### OBJECTIFS DE LA BANQUE :

- Avoir des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en dégagant un rendement satisfaisant pour les actionnaires ordinaires.
- Posséder une structure de fonds propres appropriée, selon l'évaluation interne de la Banque, comme définie par les organismes de réglementation, et par rapport aux autres institutions financières.

- Obtenir le coût global le plus économiquement réalisable pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- Maintenir des notations élevées auprès des agences de notation.

#### SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéfices non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments innovateurs de fonds propres et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

## GESTION DES FONDS PROPRES

Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

La Banque détient en tout temps des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

## CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations pour soutenir la croissance future des bénéfices.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques d'exploitation et d'affaires. Les caractéristiques de ces modèles sont décrits à la section «Gestion des risques». À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Le choix des cibles de capitaux internes fait par la Banque repose sur une base solide et est cohérent avec notre profil global de risque et l'environnement dans lequel la Banque œuvre.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle II. Par conséquent, en plus de couvrir les risques pilier 1 relatifs au risque de crédit (y compris le risque de contrepartie sur dérivés actuellement déterminé au moyen de l'évaluation du risque courant), au risque de marché et au risque d'exploitation, le cadre économique des fonds propres de la Banque couvre également d'autres risques importants pilier 2, notamment le risque commercial, le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire et le risque de concentration.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique et du profit économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des organismes de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

## FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

### Dispositif de l'Accord de Bâle II

La Banque se conforme à la ligne directrice du BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce dispositif remplace l'Accord de Bâle I (Bâle I) mis en œuvre en 1988 et révisé en 1996. Le cadre permet aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode interne d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. La Banque utilise des approches avancées pour la majorité de ses actifs, ce qui lui permet d'aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique avec plus de précision encore que conformément à Bâle I. Étant donné que, à l'origine, les principales autorités de réglementation n'avaient pas obligé les filiales bancaires américaines (TD Banknorth et Commerce) à se convertir à Bâle II avant d'être acquises par la Banque, les approches avancées ne sont pas encore utilisées pour la majorité des actifs de TD Bank, N.A.

Aux fins comptables, la Banque suit les PCGR pour la consolidation des filiales et des coentreprises. Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurances sont déconsolidées et présentées comme une déduction du capital. Les filiales d'assurances sont assujetties à leurs propres normes de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et selon le test du capital minimal. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites du capital, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est constaté. Depuis le 30 avril 2009 aux fins comptables et depuis le 31 octobre 2008 aux fins des fonds propres réglementaires, le décalage de un mois dans la présentation des résultats des entités américaines de services bancaires personnels et commerciaux, a été éliminé avec l'utilisation de la même date de fin de période que le reste des entités de la Banque. Avant le 31 octobre 2008, les fonds propres réglementaires de la Banque étaient calculés en intégrant les données d'entités américaines de services bancaires personnels et commerciaux avec un décalage de un mois. Aux fins des fonds propres réglementaires, le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque.

Certaines des filiales de la Banque doivent respecter la réglementation soit du BSIF ou d'autres organismes de réglementation. Un grand nombre d'entre

elles ont des exigences minimales de capitaux à respecter, et ces dernières pourraient limiter les capacités de la Banque à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres usages.

## Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie s'élevaient à 21,4 milliards de dollars au 31 octobre 2009, en hausse comparativement à 20,7 milliards de dollars l'an dernier. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008, les placements importants de la Banque, notamment dans TD Ameritrade, sont déduits à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. La hausse des fonds propres de première catégorie s'explique en grande partie par les bénéfices réalisés et par les émissions effectuées de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'instruments novateurs de fonds propres de première catégorie, en partie contrebalancés par la déduction à parts égales des placements importants. Les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice ont consisté en ce qui suit : la Banque a émis 2,1 milliards de dollars d'actions ordinaires au cours de l'exercice, soit une émission dans le public de 1,38 milliard de dollars et 0,7 milliard de dollars aux fins d'émission dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et pour l'exercice d'options sur actions; la Banque a émis 220 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AC; 300 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AE; 375 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AG; 275 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AI; et 350 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AK; et une filiale de la Banque, Fiducie de Capital TD IV, a émis 550 millions de dollars de billets de Fiducie de capital TD IV, série 1, 450 millions de dollars de billets de Fiducie de capital TD IV, série 2 et 750 millions de dollars de billets de Fiducie de capital TD IV, série 3. Le 5 novembre 2009, TD Capital Trust, filiale de la Banque, a annoncé son intention de racheter la totalité de ses titres de fiducie de capital, série 2009 en circulation totalisant 900 millions de dollars, en date du 31 décembre 2009. Se reporter aux notes 16 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements.

## Émission d'actions ordinaires

Le 5 décembre 2008, la Banque a amélioré la situation de son capital en émettant 35 millions d'actions ordinaires à un prix de 39,50 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie au comptant brute de 1,38 milliard de dollars. L'émission est admissible comme fonds propres de première catégorie pour la Banque.

## PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES INTERNES

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est un processus intégré qui englobe les fonctions de gouvernance, de gestion et de contrôle des risques et des fonds propres au sein de la Banque. Il prescrit un cadre permettant d'établir un lien entre les risques et les exigences en matière de fonds propres, par l'intermédiaire des pratiques connexes pour le capital économique et l'évaluation des facteurs de stress de la Banque, et aide à établir les normes d'adéquation des fonds propres de la Banque.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est piloté par le service Gestion des risques avec l'appui de nombreux secteurs fonctionnels qui aident à évaluer l'adéquation des fonds propres internes de la Banque qui, en fin de compte, représente la capacité de supporter le risque, conformément au profil de risque et à la capacité de risque établie pour la Banque. Le service Gestion des risques dirige le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et évalue si la vision interne des fonds propres requis de la Banque est approprié pour les risques auxquels elle est exposée. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan établit l'adéquation entre les fonds propres disponibles de la Banque et par rapport aux fonds propres requis.

## DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Le dividende trimestriel s'établissait à 0,61 \$ l'action au 31 octobre 2009, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 35 % à 45 % du bénéfice rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2009 ont totalisé 2,44 \$ l'action (2,36 \$ en 2008; 2,11 \$ en 2007). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 15 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Au 31 octobre 2009, il y avait 858,8 millions d'actions ordinaires en circulation (810,1 millions en 2008; 717,8 millions en 2007). La capacité de la Banque de verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux exigences du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

## RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Les ratios de fonds propres de la Banque sont calculés à l'aide des lignes directrices du BSIF, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres comprises dans Bâle II. Au niveau consolidé, la personne morale à laquelle Bâle II s'applique est La Banque Toronto-Dominion.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2009, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 11,3 % et 14,9 %, contre 9,8 % et 12,0 % le 31 octobre 2008. Les variations sur douze mois ont été induites par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des fonds propres décrite plus haut dans le paragraphe «Fonds propres de première catégorie» et la diminution des actifs pondérés en fonction des risques, en grande partie dans le secteur Services bancaires de gros. Au 31 octobre 2009, la Banque surpassait sa cible à moyen terme interne pour les fonds propres de première catégorie.

#### ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Selon Bâle II, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour chacune des composantes suivantes : le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Le risque d'exploitation représente le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes. Les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque sont comme suit :

TABLEAU 34		ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – BÂLE II <sup>1</sup>	
(en millions de dollars canadiens)		2009	2008
<b>Risque de crédit</b>			
<b>Expositions sur la clientèle de détail</b>			
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel		13 210 \$	9 214 \$
Expositions sur la clientèle de détail renouvelables admissibles		15 053	14 307
Autres expositions sur la clientèle de détail		25 527	22 430
<b>Expositions sur la clientèle autre que de détail</b>			
Grandes entreprises		72 876	79 802
Emprunteurs souverains		474	1 365
Banques		10 259	8 436
<b>Expositions à la titrisation</b>		<b>5 069</b>	<b>6 360</b>
<b>Expositions sur actions<sup>2</sup></b>			
Expositions sur actions avec droits acquis		–	2 044
Expositions sur actions assujetties à une méthode simple de pondération du risque		–	4 834
Expositions sur actions assujetties aux approches PD/PCD <sup>3</sup>		–	388
<b>Divers</b>		<b>1 296</b>	<b>29</b>
Expositions assujetties à l'approche standard et à l'approche NI		143 764	149 209
Rajustement des actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche NI – facteur scalaire		4 730	5 119
Autres actifs exclus de l'approche standard ou de l'approche NI		11 971	13 543
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la période de présentation d'entités américaines		–	9 681
<b>Total du risque de crédit</b>		<b>160 465</b>	<b>177 552</b>
<b>Risque de marché</b>			
Approche des modèles internes – portefeuille d'opérations		3 735	9 644
<b>Risque d'exploitation</b>			
Approche indicateur de base		7 882	7 090
Approche standard		17 503	17 464
<b>Total</b>		<b>189 585 \$</b>	<b>211 750 \$</b>

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a mis en œuvre les lignes directrices du BSIF selon Bâle II.

<sup>2</sup> Avec prise d'effet le 30 avril 2009, le portefeuille d'actions de la Banque a été admissible à l'exemption selon l'importance relative des placements en actions conformément à Bâle II.

<sup>3</sup> Pour connaître la définition de PC et de PCD, se reporter à la rubrique «Risque de crédit».

Au cours de l'exercice, les actifs pondérés en fonction des risques ont baissé de 22,2 milliards de dollars, sous l'effet surtout de la diminution du risque de marché, d'une décision stratégique de se départir du portefeuille d'actions de sociétés ouvertes dans le secteur Services bancaires de gros, ainsi que de l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, partiellement annulées par la croissance interne dans les activités de détail tant au Canada qu'aux États-Unis.

TABLEAU 35		ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS <sup>1</sup>	
(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)		31 oct. 2009	31 oct. 2008
		Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
<b>Actions ordinaires en circulation</b>		<b>858,8</b>	810,1
<b>Options sur actions</b>			
Droits acquis		19,6	23,0
Droits non acquis		6,3	4,5
<b>Actions privilégiées – catégorie A :</b>			
Série M		14,0	14,0
Série N		8,0	8,0
Total des actions privilégiées – passifs		22,0	22,0
Série O		17,0	17,0
Série P		10,0	10,0
Série Q		8,0	8,0
Série R		10,0	10,0
Série S		10,0	10,0
Série Y		10,0	10,0
Série AA		10,0	10,0
Série AC		8,8	–
Série AE		12,0	–
Série AG		15,0	–
Série AI		11,0	–
Série AK		14,0	–
Total des actions privilégiées – capitaux propres		135,8	75,0
<b>Total des actions privilégiées</b>		<b>157,8</b>	97,0
<b>Titres de fiducie de capital (en milliers de parts)</b>			
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD :			
Titres de Fiducie de capital TD – série 2009		900,0	900,0
Parts de fiducie émises par Fiducie de Capital TD II :			
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1		350,0	350,0
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :			
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008		1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :			
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1		550,0	–
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2		450,0	–
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3		750,0	–

<sup>1</sup> Pour plus de détails, y compris le montant du capital, les caractéristiques de conversion et d'échange et les distributions, se reporter aux notes 15, 16 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

### Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les PCGR, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou le sont mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et d'illiquidité qui sont traités à la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou au financement.

#### STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, l'entité doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des EDDV, voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations assurent une liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque

à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les autres tiers ayant droit à ces flux. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par un tiers et d'autres produits de placement et produits de financement.

La Banque réalise certaines titrisations de ses actifs et d'actifs initiés par un tiers par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestation distincte de la Banque, qui exerce certaines activités permises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

La Banque surveille sa participation auprès des SA par l'entremise de son comité des risques de réputation. Le comité a pour mandat de revoir les opérations structurées et les arrangements de crédit complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA.

#### TITRISATION D'ACTIFS DE LA BANQUE

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. L'ensemble des produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers autres que des SA canadiennes. Les expositions de titrisation au moyen de SA importantes non consolidées et de SAA importantes non consolidées sont comme suit :

	2009 <sup>2</sup>		2008	
	SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées	
	Valeur comptable Actifs titrisés des droits conservés			
Prêts hypothécaires résidentiels	– \$	– \$	21 939 \$	558 \$
Prêts aux particuliers	6 962	121	–	–
Prêts hypothécaires commerciaux	113	2	–	–
<b>Total des expositions</b>	<b>7 075 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>21 939 \$</b>	<b>558 \$</b>

<sup>1</sup> Dans toutes les opérations de titrisation entreprises par la Banque relativement à ses propres actifs, la Banque a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

<sup>2</sup> Sont exclus de ce tableau au 31 octobre 2009 des actifs titrisés de 18 962 millions de dollars (prêts hypothécaires résidentiels de 18 958 millions de dollars et prêts hypothécaires commerciaux de 4 millions de dollars) et la valeur comptable de droits conservés de 658 millions de dollars (prêts hypothécaires résidentiels de 658 millions de dollars) en raison des titrisations par l'intermédiaire de tiers autres que des SA canadiennes.

#### Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

#### Prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts aux particuliers au moyen de SAA, ainsi qu'au moyen de conduits monocéants par l'entremise de SAA. Au 31 octobre 2009, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocéants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2008), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à 2,9 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars en 2008). Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque était exposée, au 31 octobre 2009, pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2008), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars en 2008) se rapportait à des prêts aux particuliers qui étaient assurés par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 121 millions de dollars (80 millions de dollars en 2008) liés à la marge excédentaire.

#### Prêts hypothécaires commerciaux

Au 31 octobre 2009, le risque éventuel maximal de perte de la Banque s'établissait à 2 millions de dollars (4 millions de dollars en 2008) en raison des droits conservés dans la marge excédentaire et le compte de sûreté en numéraire de la SAA.

#### TITRISATION D'ACTIFS INITIÉS PAR UN TIERS

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par un tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 31 octobre 2009, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 7,5 milliards de dollars (10,7 milliards de dollars en 2008). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,0 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars en 2008) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui pourrait éventuellement être émis par les conduits. Au 31 octobre 2009, la Banque fournissait également pour des transactions un rehaussement de crédit spécifique de 134 millions de dollars (78 millions de dollars en 2008).

L'ensemble des actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures d'accueil canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque :

TABLEAU 37	EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE						
	2009				2008		
	SA importantes non consolidées	Notation des actifs des SA		Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>1</sup>	SA importantes non consolidées	Notation des actifs des SA	
AAA		AA+ à AA-	AAA			AA+ à AA-	
Prêts hypothécaires résidentiels	2 311 \$	2 311 \$	– \$	2,4	3 428 \$	3 378 \$	50 \$
Prêts sur cartes de crédit	500	500	–	2,7	500	500	–
Prêts et crédit-bail – automobiles	2 487	2 487	–	1,2	4 474	4 470	4
Prêts et crédit-bail – matériel	428	428	–	1,2	638	636	2
Comptes clients	1 753	1 753	–	2,4	1 705	1 679	26
<b>Total des expositions</b>	<b>7 479 \$</b>	<b>7 479 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2,0</b>	<b>10 745 \$</b>	<b>10 663 \$</b>	<b>82 \$</b>

<sup>1</sup> La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actif est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

#### EXPOSITION AUX CONDUITS SOUTENUS PAR DES TIERS

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité de 160 millions de dollars (465 millions de dollars en 2008), sur lesquelles 160 millions de dollars (24 millions de dollars en 2008) ont été tirés. Les actifs dans ces conduits sont principalement des actifs financiers liés au secteur automobile, y compris des prêts et du crédit-bail. Au cours des douze mois terminés le 31 octobre 2009 et par la suite, diverses agences de notation de crédit ont attribué à ces actifs des notations divergentes, allant de AAA à BB-. La moyenne pondérée des notations divergentes les plus faibles, si des montants étaient tirés sur les facilités, correspondrait à une exposition au risque de crédit de la Banque notée BBB+ (AAA en 2008).

L'exposition de la Banque à des conduits soutenus par des tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 octobre 2009 était négligeable.

#### AUTRES PRODUITS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT

##### Autres opérations de financement

La Banque conclut des opérations avec d'importantes sociétés clientes américaines par l'entremise d'EDDV dans le but de leur offrir du financement à coût économique. Au 31 octobre 2009, la Banque avait fourni environ 2,0 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars en 2008) de financement dans le cadre de ces opérations à ces EDDV. La Banque a reçu des garanties ou des droits de

recours de banques américaines importantes ayant des notations de crédit équivalentes à la notation A+ de S&P pour couvrir entièrement ses placements dans ces EDDV (AA en 2008). À la mise en place ou dans le cadre de la récente restructuration des opérations, les contreparties ont donné des sûretés ayant des notations équivalentes à la notation AAA de S&P en faveur de la Banque, et la Banque a acheté une protection de crédit visant à réduire davantage son exposition aux banques américaines. Au 31 octobre 2009, les actifs dans ces EDDV totalisaient environ 10,6 milliards de dollars (10,6 milliards de dollars en 2008). Au 31 octobre 2009, le risque maximal total de perte auquel la Banque était exposée, compte tenu des garanties, recours, sûretés et swaps sur défaillance de crédit, se rapprochait de 2,0 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars en 2008). Au 31 octobre 2009, l'exposition nette de la Banque aux banques américaines, compte tenu des sûretés et des swaps sur défaillance de crédit, était d'environ 384 millions de dollars (960 millions de dollars en 2008). Les opérations confèrent à la Banque ou aux contreparties le pouvoir de choisir de cesser d'y prendre part dans un court délai.

##### Exposition aux titres adossés à des créances

Depuis la décision prise en 2005 de sortir des activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. Le total des titres adossés à des créances achetés et vendus dans le portefeuille de négociation au 31 octobre 2009 était comme suit :

TABLEAU 38	EXPOSITION AUX TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES <sup>1</sup>			
	2009		2008 <sup>1</sup>	
	Notionnel	Juste valeur positive (négative)	Notionnel	Juste valeur positive (négative)
<b>Financé</b>				
Protection achetée au moyen des billets liés à des effets de crédit émis par la Banque	213 \$	(40) \$	283 \$	(38) \$
<b>Non financé</b>				
Protection vendue				
Juste valeur positive	351	–	891	–
Juste valeur négative	–	(198)	–	(278)
Protection achetée				
Juste valeur positive	131	45	261	104
Juste valeur négative	–	(4)	–	(28)
<b>Non financé – Portefeuille de référence similaire</b>				
Protection vendue				
Juste valeur positive	–	–	1 820	5
Juste valeur négative	–	–	–	(568)
Protection achetée				
Juste valeur positive	–	–	1 883	613
Juste valeur négative	–	–	–	(5)

<sup>1</sup> Ce tableau exclut la tranche de titres adossés à des créances de l'indice standard.

La Banque n'a pas d'exposition à des prêts hypothécaires à risque américains par l'entremise des structures de titres adossés à des créances présentées ci-dessus. Les structures de titres adossés à des créances sont composées de titres de créance de sociétés. Les couvertures sur le portefeuille de référence similaire ne sont pas conclues avec des assureurs monogammes, mais plutôt avec des institutions financières mondiales, comme des banques universelles ou des courtiers en valeurs mobilières. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le service Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation, qui ne sont pas inclus dans ce tableau. Le risque de contrepartie sur les couvertures est garanti par des ententes de soutien au crédit et des accords de compensation, comme d'autres contrats dérivés négociés hors Bourse. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés. L'effet que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses possibles et raisonnables aux fins de l'évaluation de ces positions dans des titres adossés à des créances varierait d'une réduction de 7,5 millions de dollars de la juste valeur à une hausse de 7,7 millions de dollars de la juste valeur. Une analyse de sensibilité a été effectuée pour tous les éléments évalués à la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation intégrant des intrants importants sur des marchés non observables, et est présentée à la rubrique «Juste valeur des instruments financiers» dans la section «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion.

#### ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de

gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 32 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2009 de la Banque contient de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximal que la Banque pourrait être tenue de fournir.

#### Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 32 afférente aux états financiers consolidés de 2009 sont aussi des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 octobre 2009 (3,3 milliards de dollars en 2008).

#### FIDUCIES DE CAPITAL

La Banque est le promoteur de SA pour mobiliser des capitaux, y compris les titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1 (TD CaTS II), émis par Fiducie de capital TD II (la Fiducie II), et les billets de Fiducie de capital TD IV (billets TD CaTS IV), émis par Fiducie de capital TD IV (la Fiducie IV), qui sont toutes deux des EDDV. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la Fiducie II ou de la Fiducie IV, elle ne les consolide pas. Pour des détails sur l'activité des fiducies de capital et sur les modalités des billets TD CaTS II et TD CaTS IV émis et en circulation, voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

#### GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, la Banque conclut divers contrats de garantie visant à soutenir ses clients. Les principaux types de garanties que la Banque offre comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit et des ententes d'indemnisation. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des garanties de la Banque, voir la note 32 afférente aux états financiers consolidés.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

### Opérations entre apparentés

#### OPÉRATIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES LIÉES

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont faits aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui régissent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2009	2008
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	9 \$	11 \$
Prêts aux entreprises	175	110
<b>Total</b>	<b>184 \$</b>	<b>121 \$</b>

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir les notes 24 et 35 afférentes aux états financiers consolidés de 2009.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés.

#### OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS ÉMETTRICES COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

##### TD AMERITRADE

En vertu d'une convention d'actionnaires relativement au placement en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné quatre des onze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade et a le pouvoir d'en désigner un douzième. Une description des opérations importantes de la Banque et de ses sociétés liées à TD Ameritrade est présentée ci-après.

##### Convention sur les comptes de dépôt du marché monétaire

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt du marché monétaire à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien dans le cadre des comptes de dépôt du marché monétaire. La Banque a payé des frais s'élevant à 653,7 millions de dollars en 2009 (657,0 millions de dollars en 2008; 592,3 millions de dollars en 2007) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôt. Les honoraires payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts au cours de la période, et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, et le reste est produit par un taux de rendement convenu.

Au 31 octobre 2009, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 39,8 millions de dollars (225,1 millions de dollars en 2008). Au 31 octobre 2009, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 73,8 millions de dollars (115,3 millions de dollars en 2008).

##### OPÉRATIONS AVEC SYMCOR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), un fournisseur nord-américain de services d'impartition pour le secteur des services financiers, notamment des services de traitement de chèques et de paiements, de production de relevés et de gestion de documents. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor selon la méthode à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 134,7 millions de dollars (164,0 millions de dollars en 2008; 128,7 millions de dollars en 2007) pour ces services. Au 31 octobre 2009, le montant à verser à Symcor était de 12,3 millions de dollars (38,4 millions de dollars en 2008).

## Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des valeurs mobilières, des prêts et des instruments dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de transaction par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de transaction exclusives dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction se composent de la majorité du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction, des dérivés de

couverture et des passifs financiers de la Banque. Selon les nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers qui sont classés comme instruments détenus à des fins de transaction, ceux désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, ceux classés comme disponibles à la vente et tous les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, sauf les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente comptabilisées au coût. Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à la rubrique «Juste valeur des instruments financiers» de la section «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit et d'illiquidité ainsi que le risque lié aux actions et le risque de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion.

### FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

## Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits à la section «Gestion des risques», beaucoup d'autres facteurs de risque, dont beaucoup échappent à notre contrôle, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Certains de ces facteurs sont décrits ci-dessous. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion.

#### FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

##### **Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités**

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités a une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, les dépenses gouvernementales, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée. Par exemple, si l'économie traversait une période de ralentissement marquée par une hausse du chômage et une baisse du revenu familial, cela aurait un effet négatif sur les bénéfices et les investissements des sociétés, la consommation et la demande de nos prêts et autres produits, et notre provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, ce qui porterait atteinte à nos bénéfices. De même, un désastre naturel pourrait causer une interruption des affaires et entraîner un accroissement des réclamations d'assurance et des poursuites pour dommages, ce qui pourrait nuire à nos résultats. De plus, les marchés des capitaux sont généralement caractérisés par de nombreuses interconnexions entre les institutions financières. Par conséquent, les défauts d'autres institutions financières au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque.

##### **Taux de change**

Les variations des taux de change au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités ont une incidence sur la situation financière de la Banque (en raison des écarts de conversion) et sur ses bénéfices futurs. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, ou l'inverse, les placements et les bénéfices de la Banque aux États-Unis peuvent être touchés négativement ou positivement. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent aussi avoir des retombées sur les bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

##### **Politiques monétaires et économiques**

Les bénéfices de la Banque sont touchés par les politiques économiques et monétaires de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale américaine, du Trésor des États-Unis, de la U.S. Federal Insurance Deposit Corporation et de divers autres organismes de réglementation internationaux. L'adoption de nouvelles politiques économiques ou monétaires par ces organismes, des modifications des politiques déjà en place ou une variation de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent nuire à la rentabilité de la Banque. Les conséquences involontaires des nouvelles politiques et des modifications des politiques existantes peuvent comprendre une diminution de la concurrence, un accroissement de l'incertitude sur les marchés et, dans des pays autres que le Canada, un traitement préférentiel accordé à certaines institutions de ces pays. Une fluctuation des taux d'intérêt fait varier l'écart entre les intérêts payés par la Banque sur les dépôts et les intérêts gagnés par la Banque sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les modifications des politiques monétaires et les fluctuations des marchés des capitaux et leur incidence sur la Banque échappent au contrôle de la Banque qui peut difficilement les prévoir ou les anticiper.

##### **Concurrence**

À l'heure actuelle, la Banque exerce ses activités dans un secteur très concurrentiel et le niveau de concurrence influe sur son rendement. De nombreux facteurs peuvent influencer sur la capacité de la Banque à fidéliser la clientèle et à attirer de nouveaux clients, comme la qualité et les prix des produits ou des services. La détérioration de ces facteurs ou la perte d'une part de marché peuvent avoir un effet défavorable sur les bénéfices de la Banque. En outre, d'autres types d'institutions financières, comme les sociétés d'assurance, ainsi que des établissements non financiers proposent de plus en plus des produits et services traditionnellement offerts par les banques. Cette forme de concurrence peut avoir des effets néfastes sur les bénéfices de la Banque si elle entraîne une baisse des revenus d'honoraires et du revenu d'intérêts net.

##### **Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires**

Les modifications des lois et des règlements actuels, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, et la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque, par exemple en limitant la gamme de produits ou de services qu'elle peut offrir ou en augmentant la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou ses services. Plus particulièrement, la récente crise financière a entraîné des changements sans précédent et considérables aux lois et règlements applicables aux institutions financières et au secteur financier, et pourrait entraîner d'autres. Un manquement de la Banque à l'égard des lois et des règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation.

### **Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties**

Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier à des renseignements fournis par ces parties ou pour le compte de ces parties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. La situation financière et les bénéfices de la Banque peuvent subir des conséquences néfastes si elle se fie à des états financiers ou à de l'information qui ne sont pas conformes aux PCGR, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

### **Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque**

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent être révisées, et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque.

### **FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE**

#### **Adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque**

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques, ainsi qu'un cadre de tolérance au risque de l'entreprise. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et des marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change et de réglementation, ainsi que le risque juridique et d'autres risques. Rien ne garantit que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances. Par exemple, le caractère instable des perturbations actuelles sur le marché peut créer une incertitude qui mine les efforts mis en œuvre pour atténuer ou corriger ces perturbations. Si le cadre de gestion des risques de la Banque se révélait inefficace, en raison de changements dans la situation de la Banque ou des marchés ou d'autres changements, la Banque pourrait subir des pertes imprévues et pourrait être gravement touchée.

#### **Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché**

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité d'innover et d'adapter ses produits et services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression pour que les prix des produits et des services baissent et que l'offre de services commodés augmente, comme le prolongement des heures d'ouverture des succursales. De ce fait, le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services de la Banque donnant droit à des commissions peuvent diminuer, les frais de la Banque peuvent augmenter et le bénéfice net peut en souffrir. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies pourrait entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou d'adapter ses produits et ses services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

### **Acquisitions et plans stratégiques**

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés de services financiers ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. Bien que la Banque entreprenne un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, il est possible que des facteurs imprévus surgissent et rien ne garantit que la Banque atteindra ses objectifs financiers ou stratégiques ou réalisera les économies de coûts prévues par suite des acquisitions et malgré nos efforts d'intégration. La capacité de la Banque ou d'une filiale de réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, et la Banque ne peut être certaine ni du moment où l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires sera accordée ni des conditions en vertu desquelles elle le sera, le cas échéant. Le rendement financier de la Banque dépend également de sa capacité à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si ces plans stratégiques ne se réalisent pas avec succès ou s'ils sont modifiés, les résultats de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître.

### **Capacité de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste**

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur la disponibilité de candidats chevronnés et sur la capacité de la Banque à recruter et à former des dirigeants clés, et à les maintenir en poste. Les entreprises de services financiers se livrent une vive concurrence pour attirer les meilleurs candidats. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des dirigeants clés, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, rien ne garantit que la Banque y parviendra.

### **Infrastructure commerciale**

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les communications voix-données et l'accès aux réseaux. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, la Banque compte sur de tels services fournis par des tiers pour assurer la livraison efficace de ses produits et services. Malgré nos plans d'urgence et ceux de nos tiers fournisseurs, des interruptions de services Internet, de services d'accès aux réseaux ou d'autres services de communication voix-données pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients et à exercer autrement ses activités.

### **Modifications de nos notations de crédit**

Rien ne garantit que les notations de crédit et les perspectives connexes attribuées à la Banque par des agences de notation comme Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas abaissées ou que ces agences de notation ne formuleront pas de commentaires défavorables sur la Banque. Pareilles modifications pourraient entraîner une hausse des frais de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Une baisse des notations de crédit pourrait aussi nuire à la capacité de la Banque de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et avoir une influence sur les coûts liés à ces opérations.

## Gestion des risques

### SOMMAIRE

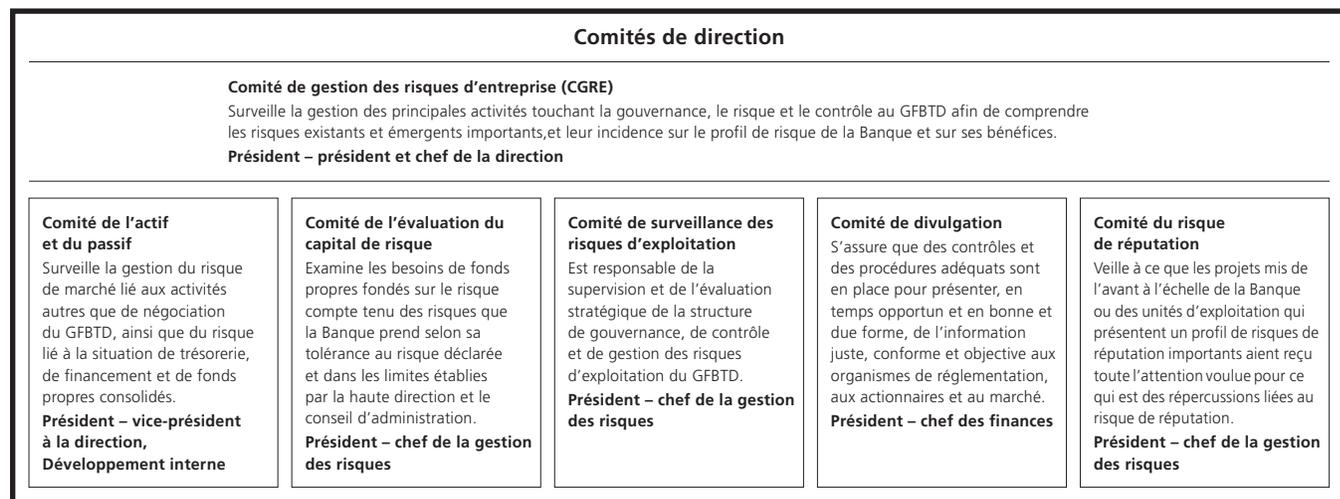
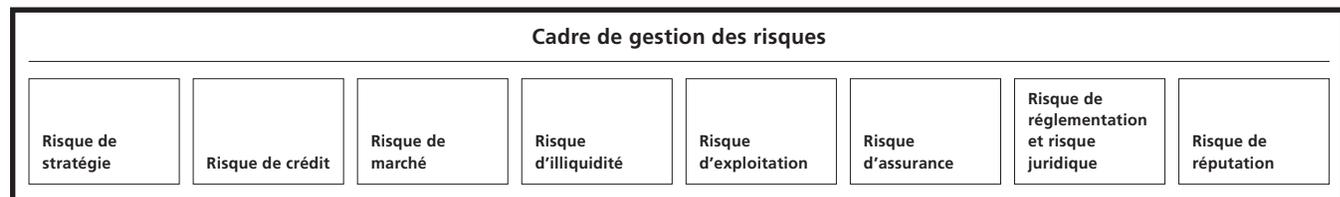
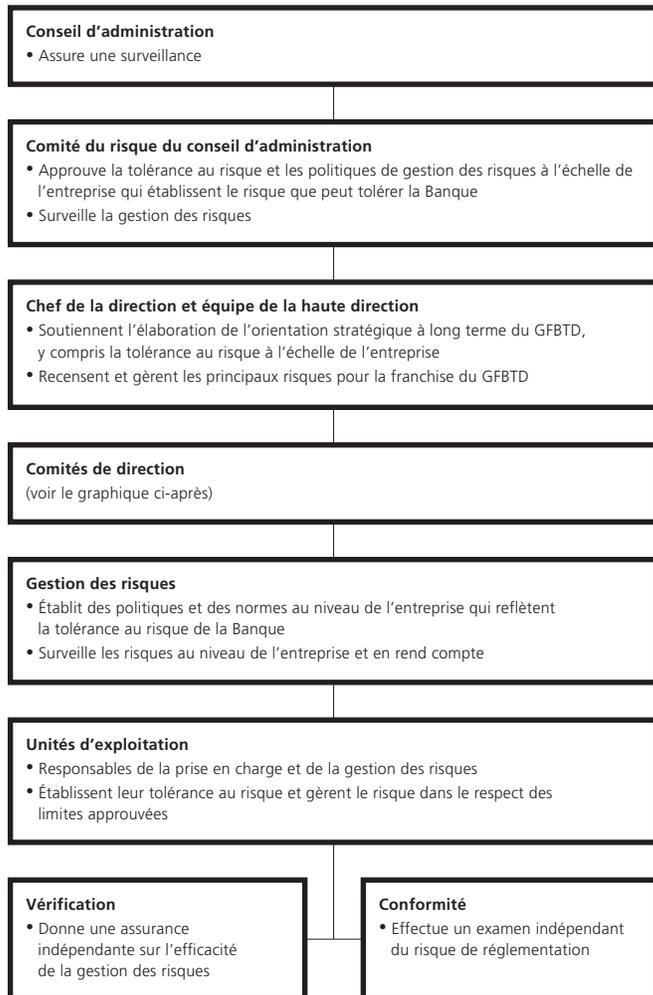
Faire croître la rentabilité dans les services financiers suppose de prendre des risques mesurés et de les gérer. Le défi et l'objectif de la Banque sont d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en investissant continuellement dans nos entreprises afin d'atteindre nos objectifs de croissance future. Nos ressources et nos processus de gestion des risques sont conçus pour permettre à toutes nos entreprises de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre au point le cadre de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques dont elles ont besoin pour bien gérer ces risques. Ces ressources et processus sont renforcés par notre culture qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation en matière de gestion des risques.

### RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

Nous avons créé un cadre de gestion des risques qui établit les principales catégories de risque et qui recense et définit un grand nombre de risques auxquels peuvent être exposées nos entreprises et nos activités d'exploitation. Ces catégories de risque sont le risque de stratégie, le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque d'exploitation, le risque d'assurance, le risque de réglementation et risque juridique, et le risque de réputation. Ce cadre nous donne une vue globale de tous les risques éventuels auxquels la Banque et chacune de ses entreprises sont confrontées et nous permet d'élaborer des stratégies de gestion pertinentes.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Notre structure de gouvernance pour la gestion des risques met l'accent sur un équilibre entre une surveillance rigoureuse centralisée et un contrôle des risques par les unités d'exploitation fondé sur la responsabilisation claire et la prise en charge des risques. Cette structure assure l'échange d'information entre les unités d'exploitation, les fonctions de surveillance, l'équipe de la haute direction, représentant chacun les principaux secteurs d'activité et la fonction de surveillance du Siège social, le chef de la direction et le conseil d'administration.



## STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES

Les éléments clés de notre structure de gouvernance pour la gestion des risques sont les suivants :

- Le conseil d'administration et son comité du risque supervisent la mise en œuvre d'une culture de gestion des risques efficace pour l'ensemble de l'organisation et examine et approuve à intervalles réguliers les politiques de gestion des risques à l'échelle de la Banque.
- Le président et chef de la direction, le chef de la gestion des risques et d'autres membres de l'équipe de la haute direction sont responsables du recensement des risques importants et de la communication de l'information à leur sujet au comité du risque du conseil d'administration, ainsi que de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de la Banque conformément à leur mandat.
- Les comités de direction de la Banque sont désignés par le chef de la direction en consultation avec le chef de la gestion des risques. Ils apportent un soutien au chef de la direction dans la gestion globale des risques. Ces comités assurent une surveillance en matière de gouvernance, de risque et de contrôle à l'échelon de direction le plus élevé et examinent et avalisent les politiques, stratégies et contrôles de gestion des risques. Tous les comités tiennent des réunions périodiques et, au besoin, des réunions spéciales.
- Afin de déterminer le nombre et l'orientation des comités de direction, un certain nombre de facteurs sont pris en compte, dont le cadre de gestion des risques. Bien que le comité de gestion des risques d'entreprise (CGRE) assure une surveillance des catégories de risque recensées dans ce cadre, des comités de direction particuliers sont créés lorsque la nature du risque et les activités nécessitent une surveillance plus ciblée.
- La fonction Gestion des risques est présidée par le chef de la gestion des risques qui est responsable de l'établissement de politiques et de pratiques à l'échelle de l'entreprise qui reflètent la tolérance au risque de la Banque. Des procédures précises indiquent à quel moment et de quelle façon les questions et événements porteurs de risques doivent être signalés à la haute direction et au comité du risque du conseil d'administration. La fonction Gestion des risques surveille aussi les risques propres à chacune des entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rend compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.
- Chaque grande unité d'exploitation de la Banque a sa propre fonction de gestion des risques qui fait rapport directement à la fonction Gestion des risques et indirectement à l'équipe de direction de l'unité. Cette structure assure un niveau adéquat de surveillance centrale en même temps que la prise en charge des risques par l'unité d'exploitation et la responsabilisation qui en découle.
- La direction de chaque unité d'exploitation a la responsabilité d'établir la tolérance au risque de son unité et de l'aligner sur la tolérance au risque à l'échelle de l'entreprise et de gérer les risques selon les limites de risque approuvées établies dans les politiques de la Banque. Tout écart par rapport aux limites et aux protocoles établis dans ces politiques doit être approuvé par le conseil d'administration ou le comité du risque.
- La fonction Vérification interne fournit une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes liés à la gestion des risques et communique l'information qui s'y rapporte à la direction et au conseil d'administration.
- La fonction Conformité est chargée de faire une identification fondée sur le risque et un examen indépendant du risque de réglementation applicable à l'échelle de la Banque.

## COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES

La Gestion des risques est une fonction indépendante qui couvre toute l'entreprise et qui est responsable du cadre de gestion des risques et de la mise en œuvre du cadre de tolérance au risque de l'entreprise de la Banque, ainsi que des décisions qui s'y rattachent. Ce dernier définit la tolérance au risque de la Banque et le processus de gouvernance lié à son approbation et à sa durabilité. Cette fonction est régie par les principes suivants :

- Champ d'action illimité – La fonction Gestion des risques couvrira tous les secteurs de la Banque, y compris les alliances avec des tiers et les coentreprises, de même que toutes les frontières aussi bien géographiques que réglementaires.
- Communication transparente et efficace – Les questions de risque seront communiquées et signalées aux échelons supérieurs en temps opportun, de façon précise et transparente.
- Responsabilisation accrue – La responsabilisation à l'égard des risques incombe expressément à la direction des unités d'exploitation et à tous les employés, individuellement et collectivement, qui doivent s'assurer de bien les comprendre et d'en assumer la gestion active.
- Surveillance indépendante – Les politiques et les procédures de gestion des risques et de communication des risques seront établies de façon indépendante et objective.
- Culture intégrée de sensibilisation aux risques et de contrôle – Les règles de gestion des risques seront intégrées dans les tâches quotidiennes, la prise de décisions et la stratégie de la Banque.
- Équilibre stratégique – Les risques seront gérés jusqu'à un niveau acceptable d'exposition, compte tenu de la nécessité de protéger la valeur pour les actionnaires.

Le mode de gestion des risques de la Banque est complet et proactif. Il combine l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation et de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les fonctions de surveillance du Siège social. Pour gérer le risque :

- Nous définissons notre tolérance au risque selon un cadre global. Le respect de notre tolérance au risque est géré et surveillé à l'échelle de la Banque par la fonction Gestion des risques, avec le soutien des comités de surveillance, à partir d'un vaste ensemble de politiques et de pratiques, y compris celles qui traitent des grandes catégories de risques.
- Nous élaborons et maintenons des politiques et des pratiques de gestion des risques appropriées, à l'échelle de l'entreprise, y compris des lignes directrices, des exigences et des limites qui maintiennent les risques à des niveaux acceptables.
- Nous définissons l'interaction entre le risque et l'évaluation du capital de sorte que les risques pertinents puissent être pris en compte comme il se doit par la Banque dans son évaluation et sa gestion de l'adéquation des fonds propres.
- Nous examinons, contestons et avalisons le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et les pratiques connexes pour le capital économique au sein de divers comités de gestion de la haute direction.
- Nous communiquons des données quantitatives et qualitatives sur notre profil de risque à la haute direction et au conseil d'administration selon un processus intégré de communication de l'information et de surveillance à l'échelle de l'entreprise.
- Nous utilisons des méthodes d'évaluation des risques, notamment l'analyse de la valeur à risque, des analyses de scénarios et des évaluations des facteurs de stress pour quantifier les risques.
- Nous exigeons que les principales unités d'exploitation et les fonctions de surveillance du Siège social évaluent annuellement leurs risques les plus importants de même que leurs contrôles internes au moyen d'un programme structuré d'autoévaluation des risques et des contrôles et par une surveillance continue. Cela nous permet de cerner les problèmes de risque importants, de les signaler aux échelons supérieurs et de les surveiller, au besoin.
- Nous mesurons le rendement d'après la répartition du capital économique à risque entre les unités d'exploitation et imputons un coût correspondant.
- Nous surveillons activement les occurrences de risque internes et externes afin d'évaluer l'efficacité de nos contrôles internes.
- Nous examinons et évaluons annuellement dans quelle mesure les objectifs de rendement établis pour les membres de l'équipe de la haute direction ont été atteints relativement à la tolérance au risque de l'entreprise afin d'en tenir compte dans les décisions en matière de rémunération.
- Nous procédons à une évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise afin de comprendre les vulnérabilités potentielles inhérentes au profil de risque de la Banque.

## Évaluation des facteurs de stress de l'entreprise

Le Programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise de la Banque comprend l'élaboration, l'application et l'évaluation de plusieurs scénarios de stress graves, mais plausibles, sur les résultats et les fonds propres. La direction peut ainsi recenser et articuler clairement les risques à l'échelle de l'entreprise et comprendre où se situent les points faibles éventuels de façon à établir un profil de risque pertinent pour la Banque.

L'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise de la Banque fait partie de l'exercice de planification stratégique, de planification financière et de planification des fonds propres à long terme qui aide à définir et à comprendre la tolérance au risque et à s'assurer que la Banque n'est pas exposée à un nombre trop important de risques. De plus, compte tenu de la mise en œuvre de mesures relatives aux fonds propres sensibles au risque en vertu de l'accord de Bâle II, y compris le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, la Banque est tenue de surveiller les fluctuations des fonds propres éventuelles et la façon dont les modèles sensibles au risque réagissent dans une conjoncture économique défavorable.

L'évaluation des facteurs de stress incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation dans les secteurs des finances, de la gestion de la trésorerie et du bilan, des services économiques et de la gestion des risques. Les résultats sont passés en revue par la haute direction, intégrés dans le processus de planification de la Banque et présentés au comité du risque du conseil d'administration.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courons et la façon dont ils sont gérés.

## Risque de stratégie

*Le risque de stratégie est la possibilité qu'une perte découle de stratégies d'affaires inefficaces, de la mise en œuvre inadéquate de stratégies d'affaires ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements de l'environnement d'affaires.*

La direction prend des décisions stratégiques aujourd'hui pour améliorer nos rendements futurs pour les actionnaires. La haute direction suit de près, évalue, gère et atténue les principaux risques de stratégie, sous la surveillance du conseil d'administration.

## RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction gère le risque de stratégie avec l'aide des membres de l'équipe de la haute direction et du CGRE. Le chef de la direction, en collaboration avec l'équipe de la haute direction, définit la stratégie globale, en consultation avec le conseil d'administration et sous réserve de son approbation. Le vice-président à la direction, Développement interne, Stratégie du Groupe et Gestion de la trésorerie et du bilan, dirige l'élaboration de la stratégie à long terme de la Banque avec la collaboration et le soutien des hauts dirigeants de la Banque. Chaque membre de l'équipe de la haute direction est chargé d'établir et de gérer les stratégies pour son secteur d'affaires et d'assurer que ces stratégies sont alignées sur la stratégie globale de l'entreprise. Chaque membre de l'équipe de la haute direction est également responsable, devant le chef de la direction, de la surveillance et de la gestion des risques liés à leurs stratégies d'affaires, en plus de rendre compte de l'efficacité de ces dernières. Le CGRE assure un suivi de l'orientation et des tendances des risques principaux et émergents découlant des stratégies de la Banque, et prend les mesures d'atténuation requises, au besoin.

Le chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque, sur le recensement des risques inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction et les membres concernés de l'équipe de la haute direction examinent régulièrement les stratégies et le rendement des unités d'exploitation importantes et des fonctions du Siège social en procédant à des examens du rendement d'exploitation et du processus de planification stratégique, ainsi qu'à des examens fonctionnels stratégiques.

Le processus de planification stratégique annuel englobe les stratégies des secteurs d'exploitation, les initiatives stratégiques clés et une évaluation visant à déterminer si les stratégies des unités d'exploitation sont alignées sur celles de l'entreprise. Les examens fonctionnels stratégiques comprennent un examen approfondi des stratégies d'affaires, de la position concurrentielle, du rendement financier, des initiatives d'exécution des stratégies et des principaux risques d'affaires. La fréquence des examens fonctionnels stratégiques dépend du profil de risque et de la taille de l'unité ou de la fonction en cause.

*Les zones ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse des politiques et procédures de gestion des risques pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité conformément au chapitre 3862 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), «Instruments financiers – informations à fournir», qui permet la présentation de ces informations particulières dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées, qui comprennent le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés vérifiés des exercices terminés les 31 octobre 2009 et 2008.*

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte si un emprunteur ou une contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte le transfert de paiements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières expose la Banque à un certain degré de risque de crédit.

Notre principal objectif est de procéder à une évaluation méthodique de notre risque de crédit de façon à pouvoir mieux comprendre, choisir et gérer nos expositions afin d'atténuer les variations importantes de nos bénéfices.

Notre stratégie consiste à assurer une surveillance centrale du risque de crédit dans chaque entreprise, ce qui renforce une culture de transparence, de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

## RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Afin d'ancrer la prise en charge du risque de crédit, les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées dans chaque entreprise, mais sont sous la responsabilité de la fonction Gestion des risques afin d'assurer l'objectivité et la responsabilisation.

L'équipe de contrôle du risque de crédit à l'intérieur de chaque unité d'exploitation est principalement responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices sur les expositions aux risques et aux limites d'approbation du crédit, déjà établies, de même qu'aux procédures d'exception d'application des politiques ou des limites. Elle doit aussi se conformer aux normes établies d'évaluation du crédit et obtenir l'approbation de la fonction Gestion des risques pour les décisions importantes en matière de crédit.

La fonction Gestion des risques assure une surveillance indépendante du risque de crédit en élaborant des politiques centralisées de gestion de contrôle des risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque du conseil d'administration est l'autorité ultime de surveillance de la gestion du risque de crédit et il approuve chaque année toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré au moyen d'une infrastructure centralisée :

- L'approbation de l'ensemble des politiques sur le risque de crédit, y compris les lignes directrices sur la gestion des exceptions et les limites discrétionnaires d'approbation des marges de crédit des directeurs à l'échelle de la Banque, est centralisée à la fonction Gestion des risques.
- Des lignes directrices sont instaurées pour surveiller et limiter les risques-pays, les risques sectoriels et les expositions groupées au sein des portefeuilles, conformément aux politiques approuvées par le comité du risque du conseil d'administration pour l'ensemble de l'entreprise.
- Nos secteurs Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros utilisent, pour le risque de crédit, des modèles et des politiques qui servent

à établir des notations de risque propres aux emprunteurs et aux facilités, à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion.

Ces secteurs utilisent aussi des notations de risque pour établir le montant de crédit que nous sommes prêts à accorder à un emprunteur particulier.

- Nos entreprises de détail utilisent des techniques de pointage et des normes approuvées pour l'octroi de crédit personnel, la surveillance et la communication d'information à cet égard dans nos activités de détail.
- Des processus de gestion servent à surveiller les notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques de contrepartie, ce qui comprend des exigences d'examen quotidiens, mensuels et trimestriels des risques de crédit.
- Les principaux paramètres utilisés dans nos modèles de risque de crédit font l'objet d'une surveillance permanente.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits et services, aux prêts, aux dividendes, aux crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de contrepartie dans plusieurs pays, avec une exposition majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Nous mesurons le risque-pays au moyen de modèles de notation de risque approuvés et de facteurs qualitatifs qui sont aussi employés pour établir les lignes directrices sur le risque-pays, et ce, compte tenu de tous les aspects du risque de crédit auxquels s'exposent nos diverses entreprises. Les notations de risques-pays sont gérées de façon continue et soumises à une révision détaillée au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie touchant le risque de crédit, nous établissons des limites quant au montant de crédit que nous sommes prêts à accorder dans un secteur d'activité précis. Nous surveillons notre concentration par secteur d'activité afin de nous assurer que notre portefeuille de prêts est diversifié. Nous limitons notre risque au moyen de lignes directrices établies d'après une notation de risque interne fondée sur notre modèle de notation du risque sectoriel et une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs d'activité sont touchés par des facteurs de risque identiques, nous attribuons à ces secteurs une ligne directrice commune. En outre, la fonction Gestion des risques attribue à chaque secteur d'activité important une limite d'exposition au risque ou de concentration, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux. Nous passons régulièrement en revue les notations de risque par secteur d'activité afin que ces notations continuent de bien refléter le risque lié à chaque secteur.

Nous fixons également des limites sur le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder à une entité ou à un groupe d'entités particulier (également appelé «risque de l'entité»). Le risque de l'entité doit toujours être approuvé par l'autorité appropriée qui prend les décisions à l'aide des lignes directrices fondées sur la notation de risque de l'emprunteur, la notation de risque de la facilité et la notation de risque du secteur dans lequel l'emprunteur mène ses activités. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continue. Au 31 octobre 2009, le risque de l'entité se situe dans les limites approuvées et la Banque n'est pas exposée de manière indue à une entité considérée à risque plus élevé (comme le définit le processus de surveillance interne de la direction).

Dans le cadre de nos techniques de gestion des risques de portefeuille, il est possible que, de temps à autre, nous ayons recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par secteur d'activité et le risque par emprunteur.

Des exceptions aux lignes directrices et aux politiques sont permises sous réserve de l'obtention d'une approbation par la voie des procédures établies.

## Risque de crédit et dispositif Bâle II

L'objectif du dispositif Bâle II est d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, de même que les actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs pondérés en fonction des risques constituent un facteur important pour nos exigences de fonds propres réglementaires.

Nous avons reçu du BSIF l'autorisation d'utiliser à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007 l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit. Nous avons recours à l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas qui suivent :

- Nous avons approuvé des exemptions permettant l'utilisation de l'approche standard pour certaines petites expositions au risque de crédit en Amérique du Nord. La fonction Gestion des risques confirmera annuellement si cette approche demeure adéquate.

### Expositions au risque de crédit selon l'approche standard

L'approche standard à l'égard du risque de crédit est utilisée principalement pour les actifs du portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Selon cette approche, les actifs sont multipliés par les coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Ces coefficients de pondération en fonction des risques sont attribués d'après certains facteurs, notamment le type de contrepartie, le type de produit et la nature et l'étendue de l'atténuation du risque de crédit. Pour ce qui est de nos expositions aux emprunteurs souverains et aux banques, nous utilisons les notations de crédit externes attribuées par Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et/ou DBRS pour établir le coefficient approprié de pondération en fonction des risques.

Nous appliquons les coefficients de pondération en fonction des risques suivants pour les expositions au bilan selon l'approche standard :

Emprunteurs souverains	0 % <sup>1</sup>
Banques	20 % <sup>1</sup>
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	35 % ou 75 % <sup>2</sup>
Autres expositions sur la clientèle de détail (y compris les petites entreprises)	75 %
Entreprises	100 %

<sup>1</sup> La notation de risque peut varier selon la notation de risque externe.

<sup>2</sup> 35 % pour un ratio prêt-valeur <=80 %; 75 % pour un ratio prêt-valeur >80 %.

Des coefficients de pondération en fonction des risques moins élevés s'appliquent lorsqu'il y a des éléments modérateurs du risque de crédit approuvés. Pour les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, le coefficient de pondération en fonction des risques est de 100 % (expositions garanties par l'immobilier résidentiel) ou de 150 % (tous les autres prêts).

Pour ce qui est des expositions hors bilan, des facteurs de conversion du crédit précis sont utilisés pour convertir le montant notionnel de l'exposition en équivalent-crédit.

### Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée

Les banques qui adoptent l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit doivent présenter les expositions au risque de crédit par type de contreparties, chacun caractérisé par des risques sous-jacents différents. Les types de contreparties peuvent être différents de ceux utilisés pour la présentation dans nos états financiers.

Les expositions au risque de crédit de la Banque sont divisées en deux principaux portefeuilles : le portefeuille autre que de détail et le portefeuille de détail. Pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail, nous gérons

- Nous avons obtenu des renoncations temporaires permettant d'utiliser l'approche standard pour notre portefeuille d'opérations sur marge, certains petits portefeuilles de crédit liés aux activités de détail et la majeure partie de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. Des plans visant à procéder à une transition de ces portefeuilles à l'approche NI avancée sont en place.

Pour pouvoir continuer à utiliser l'approche NI avancée, la Banque doit respecter les conditions et les exigences courantes imposées par le BSIF et le dispositif Bâle II. Nous évaluons régulièrement notre conformité aux exigences de Bâle II et retenons les services de professionnels compétents pour exécuter le reste du travail relatif à Bâle II.

les expositions par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité et d'après des jugements d'experts. Nous avons classé les expositions au risque de crédit dans notre portefeuille autre que de détail selon les types de contrepartie de Bâle II, soit : entreprises (activités de gros et commerciales), emprunteurs souverains (gouvernements, banques centrales et certaines entités du secteur public), et banques (institutions de dépôts réglementées, maisons de courtage en valeurs mobilières et certaines entités du secteur public).

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail (particuliers et petites entreprises), nous gérons les expositions par groupes, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Nous avons trois sous-types d'expositions de détail : les créances adossées à l'immobilier résidentiel (hypothèques individuelles, lignes de crédit domiciliaires), les produits de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit individuelles, lignes de crédit non garanties et produits de protection de découvert) et toutes les autres expositions de cette catégorie (prêts personnels, lignes de crédit pour étudiant et produits de crédits bancaires pour petites entreprises).

### Paramètres de risque

Selon l'approche NI avancée, le risque de crédit est mesuré selon les paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) – la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de respecter l'échéancier de ses remboursements dans un horizon de un an; la perte en cas de défaut (PCD) – la perte subie en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) – la valeur totale de l'exposition prévue à la date du défaut. En appliquant ces composantes de risque, nous pouvons mesurer et surveiller le risque de crédit afin de nous assurer qu'il demeure dans les limites des seuils préétablis.

### Expositions du portefeuille autre que de détail

Nous évaluons le risque de crédit pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail en attribuant une notation à la fois au risque par emprunteur et au risque par facilité. Nous procédons de la sorte pour toutes les expositions envers des entreprises, des emprunteurs souverains et des banques. Nous déterminons les notations de risque selon des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité qui quantifient le degré de risque, en assurent le suivi et en facilitent la gestion. Tous les emprunteurs et toutes les facilités reçoivent une notation de risque interne qui doit être passée en revue au moins une fois par année.

Une notation de risque-emprunteur est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs et selon des jugements d'experts. Pour évaluer le risque que représente un emprunteur, nous tenons compte de la situation concurrentielle de l'emprunteur, de son secteur d'activité, de son rendement financier, des tendances économiques, de sa gestion et de son accès aux capitaux. Le système de notation sur 21 points de la Banque est directement aligné sur les systèmes de notation externes, comme suit :

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investor Services
Qualité supérieure	0 à 1C	AAA à AA-	Aaa à Aa3
	2A à 2C	A+ à A-	A1 à A3
	3A à 3C	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	4A à 4C	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3
	5A à 5C	B+ à B-	B1 à B3
Actifs surveillés et classés	6 à 8	CCC+ à CC et moins	Caa1 à Ca2 et moins
Douteux ou en défaut	9A à 9B	Défaut	Défaut

La notation de risque d'une facilité correspond à la PCD et tient compte des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt.

Les notations de risque internes font partie intégrante de la surveillance et de la gestion du portefeuille, et servent à établir des limites d'exposition au risque et les taux de prêt. Les notations internes servent aussi à calculer les fonds propres réglementaires, le capital économique et les provisions générales pour pertes sur créances.

#### **Expositions sur instruments dérivés**

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie fait défaut à son obligation envers la Banque. Nous appliquons l'évaluation du risque courant comme méthode pour établir les exigences de capitaux propres réglementaires relatives aux expositions sur instruments dérivés. Le groupe du crédit de trésorerie, qui fait partie des Services bancaires de gros, est responsable de la mise en application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques.

Nous utilisons diverses méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer et gérer le risque de crédit de contrepartie. Nous utilisons entre autres des méthodes statistiques pour mesurer et limiter l'exposition potentielle future et des facteurs de stress pour déterminer et quantifier l'exposition à des événements extrêmes. Nous établissons des limites quant aux notionnels bruts afin de gérer les volumes d'affaires et les concentrations, et nous évaluons à intervalles réguliers les conditions de marché et la qualité des prix des instruments financiers sous-jacents. Le risque de crédit de contrepartie peut augmenter durant les périodes de contraction des liquidités sur le marché pour certains instruments. La direction du groupe de crédit de trésorerie se réunit à intervalles réguliers avec la direction du groupe de la gestion des risques de négociation et du groupe de négociation de la salle des marchés afin de discuter des conditions changeantes du marché et des interdépendances entre le risque de marché et le risque de crédit de contrepartie.

La Banque applique activement des stratégies d'atténuation des risques en recourant à des accords de compensation portant sur des dérivés multiproduits, à des sûretés et à d'autres techniques d'atténuation du risque de crédit. Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limite, de surveillance des limites et aux mêmes lignes directrices sur les expositions que celles que nous utilisons pour gérer d'autres opérations qui créent un risque de crédit. Ces normes incluent l'évaluation de la solvabilité des contreparties, l'évaluation et la surveillance des expositions, y compris le risque de fausse orientation connexe, de même que le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéance.

Il y a deux types de risque de fausse orientation : la fausse orientation générale et la fausse orientation spécifique. Un risque de fausse orientation générale survient lorsque la probabilité de défaut des contreparties suit la même trajectoire qu'un facteur de risque de marché donné. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque l'exposition à une contrepartie particulière suit la même trajectoire que la probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions avec cette contrepartie. Ces types d'expositions au risque nécessitent une approbation particulière à l'échelon approprié dans le cadre du processus d'approbation du crédit. Nous constatons les risques de fausse orientation spécifique de la même manière que les obligations de crédit directes et les limitons en appliquant des limites approuvées par facilité.

Dans le cadre du processus de surveillance du risque de crédit, la direction se réunit à intervalles réguliers afin de passer en revue toutes les expositions, y compris les expositions à des contreparties plus à risque, qui découlent des instruments financiers dérivés. Au 31 octobre 2009, compte tenu des stratégies d'atténuation des risques, la Banque n'avait pas d'exposition importante sur des dérivés avec des contreparties considérées plus à risque comme le définit le processus de surveillance interne de la direction. En outre, la Banque n'a pas d'ajustement important de la valeur du crédit pour le risque lié à quelque contrepartie que ce soit.

#### **Expositions au risque de crédit de détail**

Dans notre secteur du crédit de détail, nous avons un grand nombre de clients qui sont des particuliers ou des petites entreprises. Nous traitons les demandes de crédit à la consommation à l'aide de systèmes automatisés de pointage du crédit et du comportement. Dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, nous acheminons les demandes à des tarificateurs dans des centres de crédit régionaux qui fonctionnent selon des limites d'approbation établies. Une fois que les crédits de détail sont financés, nous surveillons à intervalles réguliers les indicateurs courants de risque internes et externes afin de relever tout changement dans le risque.

Nous évaluons les expositions au risque de crédit par ensemble, chaque ensemble étant composé d'expositions dotées de caractéristiques semblables. Les ensembles sont divisés selon les catégories de produits et les estimations de PD. Nous avons élaboré des modèles statistiques exclusifs et des stratégies de décision pour chaque portefeuille de produits de détail. Nos modèles se fondent sur sept à dix ans ou plus de données historiques internes. Les paramètres de risque de crédit (PD, ECD et PCD) de chaque facilité sont mis à jour trimestriellement à l'aide de l'information la plus récente disponible au bureau de crédit de l'emprunteur et sur les produits. Nous rajustons le calcul de la PCD pour refléter la possibilité de perte accrue en cas de ralentissement économique. Le tableau ci-dessous indique l'échelle des PD selon le niveau de risque :

Description	Échelle des PD sur un an	
	>	- <=
Risque faible	0,00 %	- 0,15 %
Risque normal	0,15 %	- 1,10 %
Risque moyen	1,10 %	- 4,75 %
Risque élevé	4,75 %	- 99,99 %
Défaut		100,0 %

#### **Validation du système de notation du risque de crédit**

Les systèmes et les méthodes de notation du risque de crédit font l'objet d'une validation indépendante afin de vérifier qu'ils constituent toujours des indicateurs de risques adéquats. Le processus de validation tient compte des considérations suivantes :

- Estimations des paramètres de risque – la PD, l'ECD et la PCD sont révisées et mises à jour en fonction des pertes réelles et comparées aux sources d'informations publiques pour s'assurer que les estimations constituent toujours des indicateurs raisonnables de perte éventuelle.
- Performance des modèles – les estimations continuent d'être discriminatoires, constantes et prédictives.
- Qualité des données – les données utilisées dans le système de notation du risque sont exactes, adéquates et suffisantes.
- Hypothèses – les principales hypothèses sous-jacentes du modèle demeurent valides pour le portefeuille et la conjoncture.

La fonction Gestion des risques veille à ce que le système de notation du risque de crédit soit conforme à la politique en matière de notation des risques de la Banque. Le comité du risque du conseil d'administration est informé de la performance du système de notation du risque de crédit au moins annuellement. Le comité du risque doit approuver les changements importants apportés au système de notation du risque de crédit de la Banque.

#### **Évaluation des facteurs de stress**

Pour établir l'importance des pertes possibles selon divers scénarios, nous soumettons nos portefeuilles de crédit à des évaluations des facteurs de stress. Les évaluations des facteurs de stress servent à évaluer la vulnérabilité des portefeuilles aux effets de situations graves mais plausibles, telles qu'une perturbation importante d'un marché ou un ralentissement économique marqué.

#### **Atténuation des risques de crédit**

Les techniques que nous utilisons pour réduire et atténuer le risque de crédit comprennent des politiques et des procédures écrites qui visent l'évaluation et la gestion des actifs financiers et non financiers affectés en garantie (sûretés) et l'examen approfondi et la négociation des accords de compensation. Les types de sûretés et leurs montants et les autres techniques d'atténuation du risque de crédit exigés sont fondés sur l'évaluation interne par la Banque de la qualité du crédit de la contrepartie et de la capacité de remboursement de la contrepartie.

Dans les activités bancaires de détail et commerciales, les actifs affectés en garantie de prêts sont essentiellement non financiers et comprennent des biens immobiliers résidentiels, des biens immobiliers en cours d'aménagement, des biens immobiliers commerciaux et des actifs commerciaux comme des débiteurs, des stocks et des immobilisations corporelles. Dans les Services bancaires de gros, une grande part des prêts va à des emprunteurs qui ont une bonne cote de crédit et à qui on n'exige pas l'affectation d'actifs en garantie. Les emprunteurs n'ayant pas une bonne cote de crédit affectent généralement en garantie des actifs commerciaux comme le font les emprunteurs commerciaux. Des normes communes s'appliquent à l'échelle de la Banque pour évaluer les sûretés, établir les calendriers de révision des calculs et pour consigner, enregistrer, améliorer et surveiller les sûretés.

Les actifs affectés en garantie d'expositions sur instruments dérivés sont essentiellement financiers et comprennent des liquidités et des titres négociables émis par des gouvernements et des émetteurs de bonne qualité. Le groupe du crédit de trésorerie des Services bancaires de gros est la source centrale des processus liés aux sûretés financières. Ces processus comprennent des décotes et procédures préétablies pour la réception, la garde et la libération des titres donnés en garantie.

Sauf exception, dans tous les cas nous protégeons les actifs en en prenant possession et en les contrôlant dans un territoire où nous pouvons légalement faire valoir nos droits sur la sûreté. Exceptionnellement, et lorsque notre contrepartie l'exige, nous gardons les actifs ou les confions à un dépositaire indépendant. Nous consignons les accords conclus avec les dépositaires dans une convention de garde et de contrôle.

Il se peut que nous prenions des cautionnements pour réduire l'exposition au risque de crédit. Nous ne comptabilisons que les cautionnements fournis par des entités ayant une meilleure notation des risques que celle de l'emprunteur ou de la contrepartie à la transaction.

La Banque utilise des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces opérations sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces opérations qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles nous avons une exposition au crédit. Nous utilisons aussi des sûretés et des accords-cadres de compensation pour atténuer l'exposition aux contreparties de dérivés.

### Exposition brute au risque de crédit

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions spécifiques ou les radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan consistent principalement en des

prêts impayés, des acceptations, des titres détenus à des fins autres que de transaction, des dérivés et certaines autres transactions assimilables aux pensions. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux pensions.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

TABLEAU 39	EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT <sup>1</sup> – BÂLE II : APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE					
	Au 31 octobre 2009			Au 31 octobre 2008		
(en millions de dollars canadiens)	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Risque de crédit de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	10 606 \$	137 448 \$	148 054 \$	7 733 \$	134 930 \$	142 663 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	40 894	40 894	–	41 461	41 461
Autres expositions aux produits de détail	17 252	23 636	40 888	15 386	20 415	35 801
Total du risque de crédit de détail	27 858	201 978	229 836	23 119	196 806	219 925
<b>Risque de crédit autre que de détail</b>						
Entreprises	45 277	99 856	145 133	44 991	113 119	158 110
Emprunteurs souverains	2 144	57 958	60 102	305	57 856	58 161
Banques	18 144	91 089	109 233	8 302	91 635	99 937
Total du risque de crédit autre que de détail	65 565	248 903	314 468	53 598	262 610	316 208
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>93 423 \$</b>	<b>450 881 \$</b>	<b>544 304 \$</b>	<b>76 717 \$</b>	<b>459 416 \$</b>	<b>536 133 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions sur titrisations et les expositions sur titres de participation.

### Autres expositions au risque de crédit

*Expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction*  
En 2009, nous avons réduit nos expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction à un niveau qui représente moins de 10 % de nos fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie combinés. Par conséquent, les expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction sont exclues du traitement selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) et se voient attribuer une pondération de risque de 100 %.

#### Expositions sur titrisations

Pour les expositions sur titrisations notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations (AFN). Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après les notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par l'une ou plusieurs des agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'AFN tient compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble d'actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Nous utilisons l'approche basée sur les évaluations internes (ÉI) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour nos expositions liées aux titrisations de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ne font pas l'objet d'une notation externe. Selon l'ÉI, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.

### Risque de marché

*Le risque de marché est le risque de perte d'instruments financiers ou dans le bilan imputable à des mouvements défavorables de facteurs de marché comme les taux d'intérêt et de change, les prix, les écarts de taux, les volatilités et les corrélations.*

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placement ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de

négociation et de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché du fait des transactions que des clients effectuent avec nous.

Au 31 octobre 2009, nous nous conformons aux exigences de Bâle II en matière de gestion du risque de marché selon l'approche des modèles internes.

### RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et de réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires et des commissions.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La responsabilité de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation incombe principalement aux Services bancaires de gros, sous la surveillance du groupe des risques de négociation qui fait partie de la fonction Gestion des risques. Le comité du capital et du risque de marché, qui est présidé par le premier vice-président, Gestion des risques de négociation et est

composé de cadres supérieurs des Services bancaires de gros, se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risque de marché et les résultats de nos activités de négociation, recommander des modifications aux politiques sur les risques, passer en revue les stocks de prises fermes et examiner l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires de gros.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie liée aux activités de négociation. Nous lançons de nouvelles initiatives de négociation et étendons celles qui existent seulement si le risque a été évalué de façon exhaustive et est jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

#### Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché qui y est associé. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des négociateurs, des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires de gros.

Les principales limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et comprennent des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité.

Une autre mesure importante des limites de négociation est la valeur à risque que nous utilisons pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites de risque, et tous les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché.

#### Calcul de la valeur à risque

La Banque estime la valeur à risque quotidiennement par la combinaison du risque de marché général et de l'exposition au risque propre aux titres de créance associé aux positions de négociation de la Banque. Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille courant. Nous évaluons notre portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de participation, de taux d'intérêt, de change ou de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100.

Le risque propre aux titres de créance mesure la migration et le risque de défaut pour les produits de crédit du portefeuille de négociation. Le modèle du risque propre aux titres de créance est fondé sur les simulations de Monte Carlo à l'égard des migrations de crédit et défauts historiques au moyen des probabilités de migration et de défauts historiques. Le risque propre aux titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100.

Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net. Le revenu lié aux activités de négociation dans le graphique ci-dessous exclut le revenu lié aux variations de la juste valeur des engagements de prêts. De la même façon, les engagements ne sont pas inclus dans le calcul de la valeur à risque puisqu'ils ne sont pas gérés comme des positions de négociation. Au premier trimestre de 2009, une importante reprise a été réalisée à la date d'annulation d'un engagement de prêt en raison de circonstances particulières liées à l'emprunteur. Au quatrième trimestre de 2009, nous avons enregistré trois jours de pertes de négociation, mais sans jamais dépasser la valeur à risque.

Le graphique ci-après présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque totale et le revenu lié aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros.

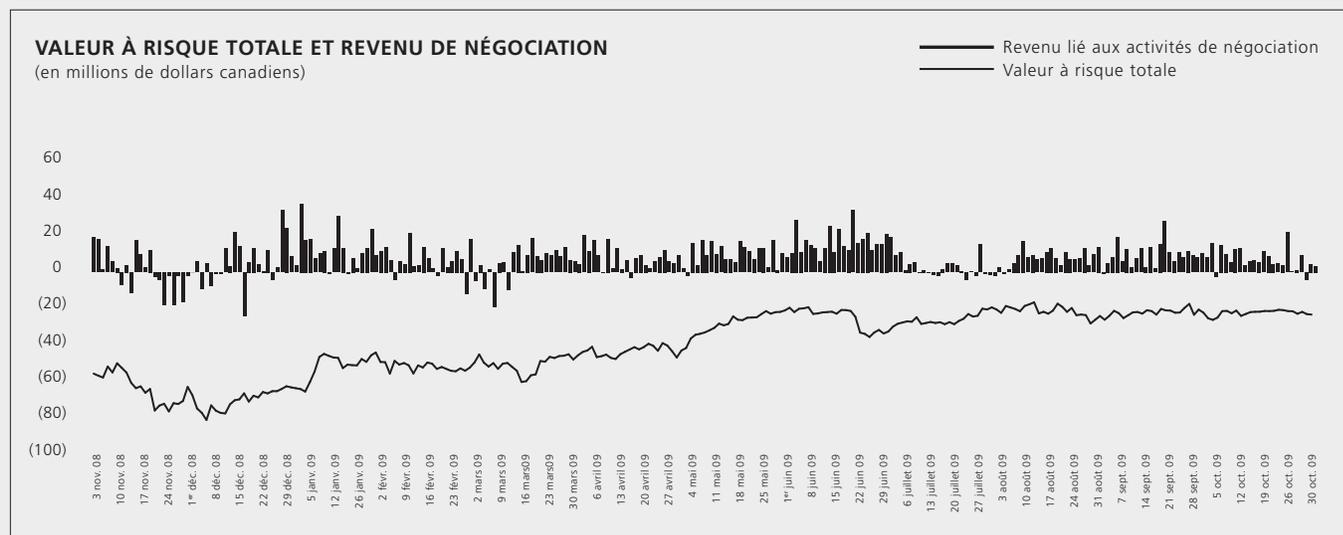


TABLEAU 40 UTILISATION DE LA VALEUR À RISQUE

(en millions de dollars canadiens)

	2009				2008			
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt et d'écart de taux de crédit	15,8 \$	21,5 \$	46,3 \$	8,3 \$	48,6 \$	24,9 \$	70,2 \$	12,1 \$
Risque sur titres de participation	8,8	9,2	17,1	4,6	10,2	9,9	18,7	3,3
Risque de change	4,0	4,4	9,7	1,2	7,2	3,5	15,0	1,0
Risque de marchandises	1,0	0,9	2,4	0,5	0,8	1,3	3,0	0,4
Risque propre aux titres de créance	16,8	31,7	67,4	11,9	49,3	33,2	80,3	13,8
Effet de diversification <sup>1</sup>	(23,1)	(29,3)	nég. <sup>2</sup>	nég. <sup>2</sup>	(50,1)	(29,9)	nég. <sup>2</sup>	nég. <sup>2</sup>
<b>Total de la valeur à risque</b>	<b>23,3 \$</b>	<b>38,4 \$</b>	<b>78,7 \$</b>	<b>16,9 \$</b>	<b>66,0 \$</b>	<b>42,9 \$</b>	<b>104,8 \$</b>	<b>17,9 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

### **Validation du modèle de valeur à risque**

Pour chacun de nos portefeuilles de négociation, et pour le portefeuille dans son ensemble, nous nous servons de tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes, réels et théoriques, à la valeur à risque afin de nous assurer qu'ils correspondent aux hypothèses statistiques du modèle de la valeur à risque. La variation théorique des profits et des pertes est produite par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas.

### **Évaluation des facteurs de stress**

Nos activités de négociation sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress. En outre, chaque secteur d'exploitation mondial doit obéir à une limite des évaluations des facteurs de stress et chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale d'évaluations de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des modifications prononcées, mais plausibles, des principaux facteurs de risque de marché. Le programme d'évaluation des facteurs de stress comprend des scénarios élaborés au moyen de données du marché historiques qui ont eu cours pendant des périodes de perturbations du marché. Les événements que nous avons reproduits sont notamment le krach boursier de 1987, la crise déclenchée par le défaut de paiement de la dette russe en 1998, les séquences du 11 septembre 2001 et la crise du PCAA au Canada en 2007. Nous avons également reproduit des scénarios propres aux instruments à taux fixe fondés sur l'effondrement de Lehman Brothers en 2008.

Les évaluations des facteurs de stress sont effectuées et revues à intervalles réguliers par le comité du capital et du risque de marché.

### **RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placement de la Banque et dans les activités de banque d'affaires. Les risques sont gérés au moyen de divers processus, y compris la détermination de ces risques et de leur incidence possible. Des politiques et des procédures sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

### **RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Le comité de placements du GBFTD examine régulièrement le rendement des propres placements de la Banque et évalue la performance des gestionnaires de portefeuille. De même, le comité de placements des activités de banque d'affaires examine et approuve les placements des activités de banque d'affaires. Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour les activités de banque d'affaires.

### **COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure évolués pour gérer le risque du portefeuille. L'information compilée sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décisions en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de rendement, de profils risque/rendement et de seuils de tolérance à l'égard du risque. L'analyse des rendements fait ressortir les inducteurs de rendement comme les expositions à certains secteurs ou à certains titres, ainsi que l'influence de facteurs de marché.

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

## **Gestion de l'actif et du passif**

*La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Ces risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.*

### **RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le vice-président à la direction, Développement interne, et comprend d'autres cadres supérieurs. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

### **COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF**

Lorsque les produits de la Banque sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

### **Gestion du risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les bénéfices et la valeur économique de la Banque. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture méthodique pour la gestion de l'apport au bénéfice net de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique;
- mesurer la contribution de chaque produit de la Banque en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires;
- élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le bénéfice net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est fixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation de notre revenu d'intérêts net annuel résultant d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la valeur actualisée de notre portefeuille d'actifs et la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt.

La politique de la Banque établit des limites globales pour les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque fondées sur une fluctuation défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt dans le but de gérer son risque de taux d'intérêt pour les activités autres que de négociation au Canada et aux États-Unis.

Nous procédons régulièrement à l'évaluation de toutes les positions d'actif et de passif et des risques hors bilan. Nous visons à protéger la valeur actualisée de la marge fixée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à dégager un revenu d'intérêts net plus stable au fil du temps.

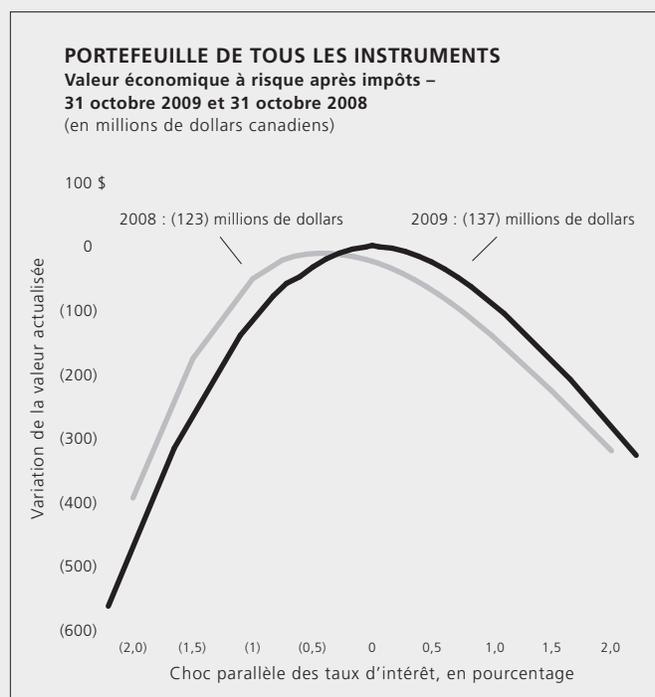
Le risque de taux d'intérêt lié aux produits comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des produits qui offrent des options de remboursement anticipé aux clients. Nous faisons des projections sur les flux de trésorerie futurs en observant l'incidence des facteurs suivants :

- un profil présumé d'échéances pour notre portefeuille de dépôts de base;
- notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions;
- les hypothèses de règlement des hypothèques, à l'exception des options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie, de façon que le revenu d'intérêts net devienne plus prévisible.

Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable. Nous modélisons notre exposition à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de remboursement ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons aussi la compression des marges que pourrait causer une baisse des taux d'intérêt sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Pour gérer les expositions aux options liées aux produits, nous achetons des options ou utilisons un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier, ainsi que des stratégies de fixation de prix, mais dans une moindre mesure. Au 31 octobre 2009, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 85,6 millions de dollars (122,8 millions de dollars en 2008) après impôts la valeur économique de l'actif des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 137,0 millions de dollars (29,0 millions de dollars en 2008) après impôts la valeur économique de l'actif des actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique de l'actif des actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

Monnaie	Au 31 octobre 2009		Au 31 octobre 2008	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(0,5)\$	(67,6)\$	(0,4)\$	(27,0)\$
Dollar américain	(85,1)	(69,4)	(122,4)	(2,0)
	<b>(85,6)\$</b>	<b>(137,0)\$</b>	<b>122,8 \$</b>	<b>(29,0)\$</b>

Pour la mesure des revenus à risque (non incluse dans le graphique), une augmentation de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2009 aurait fait baisser le bénéfice net avant impôts de 95,2 millions de dollars (augmentation de 6,4 millions de dollars en 2008) au cours des douze mois suivants. Une diminution de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2009 aurait fait augmenter le bénéfice net avant impôts de 95,2 millions de dollars (diminution de 6,4 millions de dollars en 2008) au cours des douze mois suivants.

Le tableau suivant présente la sensibilité du bénéfice net (avant impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

Monnaie	Au 31 octobre 2009		Au 31 octobre 2008	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(72,6)\$	72,6 \$	(15,5)\$	15,5 \$
Dollar américain	(22,6)	22,6	21,9	(21,9)
	<b>(95,2)\$</b>	<b>95,2 \$</b>	<b>6,4 \$</b>	<b>(6,4)\$</b>

#### **Gestion du risque de change hors du compte de négociation**

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements étrangers. Lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie, la situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire à notre bénéfice net et à l'avoir de nos actionnaires ainsi qu'à nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Réduire au minimum l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur l'avoir des actionnaires comme présenté donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en monnaies étrangères. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères augmente, ce qui accroît nos exigences en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de la Banque dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur acceptable pour une variation donnée des taux de change.

#### **POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS**

Comme nous l'expliquons plus haut, l'objectif de notre méthode de gestion de l'actif et du passif est de bloquer les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe à mesure qu'ils sont comptabilisés. Cette approche neutralise aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le montant du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens est assujettie aux variations au fil du temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance, auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera à mesure que la composition des activités changera.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage de la correction des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons à partir de notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et du profil de placement de notre position nette en actions à mesure qu'elle évoluera au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés sur options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à des bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Nous utilisons une simulation modélisée du revenu d'intérêts net pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé au fil du temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt. Le modèle comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

## Risque d'illiquidité

*Le risque d'illiquidité est le risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités ou de sûretés et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts ou à l'échéance d'une dette, ainsi que dans le cadre d'engagements d'accorder un crédit ou de fournir un concours de trésorerie. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de vendre des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.*

En tant qu'organisation financière, nous devons toujours nous assurer d'avoir accès à des fonds suffisants pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de stress. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider une trop grande partie de nos actifs et/ou de modifier considérablement nos stratégies d'affaires. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure l'accès à des fonds adéquats.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif surveille notre programme de gestion du risque d'illiquidité. Il s'assure que la structure de gestion est efficace pour mesurer et gérer adéquatement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du Service de gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Nous avons une seule politique mondiale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent les risques d'illiquidité comme suit :

- Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation mondiale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités canadiennes de Gestion de patrimoine.
- Les Services bancaires de gros, en étroite collaboration avec le groupe des risques de négociation, qui fait partie de la fonction Gestion des risques, sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents à chacun des portefeuilles des Services bancaires de gros et à ses filiales consolidées réglementées.
- Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est chargé de la gestion de sa situation de liquidité. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque d'illiquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque secteur doit se conformer à la politique mondiale de gestion du risque d'illiquidité. Cette politique est passée en revue à intervalles réguliers par le comité du risque du conseil d'administration. La direction responsable de la liquidité dans notre secteur d'activité aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales outre-mer doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque d'illiquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour satisfaire aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Chacune de ces politiques est soumise à l'examen du Forum général sur les liquidités et à l'approbation du comité de l'actif et du passif.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'une évaluation des facteurs de stress fondée sur un scénario de base prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance qui a été déclenchée dans les marchés, particulièrement en ce qui a trait à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de base intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance et des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux,

et combler les besoins opérationnels prévus. De plus, nous incluons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le PCAA.

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en espèces. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas considérés comme étant facilement convertibles en espèces.

Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 31 octobre 2009, notre position globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de base applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et Services bancaires de gros, s'établissait à 6,8 milliards de dollars (7,9 milliards de dollars en 2008). Au 31 octobre 2009, la position d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 10,0 milliards de dollars.

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période maximale de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de base, puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 364 jours. Le 31 octobre 2009, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 14,9 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars en 2008), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 16,8 milliards de dollars.

Comme nous l'avons mentionné, l'évaluation des facteurs de stress fondée sur un scénario de base modélise un événement d'illiquidité propre à la Banque, conjugué à l'incidence d'un événement à l'échelle du marché sur le financement de valeurs d'actifs et de différentiels de taux. Compte tenu de la détérioration importante des marchés des capitaux mondiaux qui a commencé en septembre 2008 et qui a cessé vers avril 2009, le comité de l'actif et du passif et le comité du risque du conseil d'administration ont approuvé l'application d'une évaluation des facteurs de stress basée sur un scénario d'événement de marché systémique. À partir du scénario de base décrit ci-dessus, et en utilisant le scénario d'événement de marché systémique, nous avons ajusté à nouveau la liquidité des actifs et inclus l'utilisation possible de lignes de crédit avec engagement afin de refléter les conditions de contrainte prévalant alors dans l'ensemble du marché. De plus, nous avons ajouté à la position la liquidité différentielle liée à la valeur de nantissement estimée d'actifs de haute qualité de la Banque qui n'étaient grevés d'aucun endettement et étaient admissibles comme garantie en vertu de programmes d'emprunt garanti comme le programme de prises en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada. Comme c'est le cas pour notre scénario de base, une position d'actifs liquides excédentaires est requise pour toutes les périodes mesurées jusqu'à 90 jours. Nous avons présenté une position excédentaire positive, conformément aux exigences, durant toute la période pendant laquelle la position de liquidité de la Banque était gérée selon le scénario d'événement de marché systémique. Durant cette période, le Forum général sur les liquidités s'est réuni régulièrement et a surveillé de près la situation sur les marchés mondiaux du financement et les incidences potentielles sur notre accès à du financement et notre position de liquidité sur une base quotidienne, recommandant au besoin au comité de l'actif et du passif la prise de mesures appropriées. Le comité de l'actif et du passif et le comité du risque ont approuvé le retour à la gestion fondée sur le scénario de base en septembre 2009.

Bien que chacune de nos grandes unités d'exploitation ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques d'illiquidité, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis.

Nous révisons aussi régulièrement le niveau de sûretés accrues dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de la Banque. L'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être rapidement gérée dans le cours normal des affaires.

## FINANCEMENT

**TAB LEAU 43 NOTATIONS DE CRÉDIT**

Agence de notation	Au 31 octobre 2009 <sup>1</sup>	
	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang et perspective
Moody's	P-1	Aaa (négatif)
S&P	A-1+	AA- (stable)
Fitch	F-1+	AA- (stable)
DBRS	R-1 (élevé)	AA (stable)

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.td.com/investor/credit.jsp](http://www.td.com/investor/credit.jsp). Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.

Nous disposons d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 70 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Notre financement de gros est également réparti par région, par monnaie et par réseau de distribution. Nous avons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, le montant excédentaire doit être investi dans des actifs très liquides et n'est donc pas utilisé pour financer les besoins des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre aux risques liés à la complexité opérationnelle de vendre des actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent aussi à

**TAB LEAU 45 CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

(en millions de dollars canadiens)

	2009				2008
	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts <sup>1</sup>	308 211 \$	48 852 \$	11 742 \$	22 229 \$	391 034 \$
Billets et débiteures subordonnés	–	449	150	11 784	12 383
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	569	1 013	840	1 784	4 206
Engagements en vertu de contrats de location-acquisition	20	37	14	15	86
Titres de fiducie de capital	895	–	–	–	895
Ententes de services de réseau	99	–	–	–	99
Guichets automatiques	139	207	143	–	489
Technologie de centre d'appels	34	89	–	–	123
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	97	69	–	–	166
<b>Total</b>	<b>310 064 \$</b>	<b>50 716 \$</b>	<b>12 889 \$</b>	<b>35 812 \$</b>	<b>409 481 \$</b>
					375 694 \$
					12 436
					3 324
					58
					894
					322
					194
					115
					157

<sup>1</sup> Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie au gré du déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

limiter notre exposition à des échéances de passifs importants. Pendant l'application du scénario d'événement de marché systémique pour la gestion des risques, certaines limites de financement ont été réduites afin de limiter davantage cette exposition.

Au cours de l'exercice précédent, des gouvernements et des banques centrales du monde entier, y compris le gouvernement du Canada, ont instauré divers programmes pour surmonter la crise sur les marchés de financement et injecter des liquidités dans les marchés. Au cours de cette période, nous avons utilisé certaines facilités à court terme de banque centrale comme possibilité d'améliorer notre position de liquidité, ce qui est permis mais toujours sous réserve de limites d'utilisation strictes. En outre, nous avons participé au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) pour les titres hypothécaires garantis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation comme moyen de financement à terme à prix raisonnable. Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût.

**TAB LEAU 44 SOURCES DE FINANCEMENT À TERME**

(en milliards de dollars canadiens)	2009	2008
Actifs titrisés	19,6 \$	7,5 \$
Dette de premier rang – moyen et long terme	–	15,6
Dette subordonnée	–	4,0
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	3,3	2,5
<b>Total</b>	<b>22,9 \$</b>	<b>29,6 \$</b>

### OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Banque a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, de certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidité et de fonds propres à court et à long terme de la Banque. Le tableau ci-dessous présente la durée contractuelle restante de certains passifs financiers et d'autres obligations contractuelles non actualisés.

## Risque d'exploitation

*Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que de sources externes.*

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires et les bris d'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, les accidents sur les lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. L'incidence peut entraîner des pertes financières considérables, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

Le risque d'exploitation fait partie intégrante de toutes nos activités, y compris les pratiques de gestion d'autres risques comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité. Nous devons gérer le risque d'exploitation de façon à pouvoir créer de la valeur pour les actionnaires et la soutenir, exécuter avec succès nos stratégies d'affaires, fonctionner efficacement et procurer un accès fiable, sécuritaire et commode à des services

financiers. Nous maintenons un cadre de gestion du risque d'exploitation officiel à l'échelle de la Banque, qui met l'accent sur une culture solide de gestion du risque et du contrôle interne partout dans la Banque.

Conformément à Bâle II, nous appliquons l'approche standard à l'égard du risque d'exploitation pour nos activités à l'échelle nationale et internationale et l'approche indicateur de base pour les activités chapeautées par nos Services personnels et commerciaux aux États-Unis. Au fil du temps, nous comptons mettre en œuvre une approche plus complexe pour le risque opérationnel, soit l'approche de mesure avancée.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

Le service Gestion des risques conçoit et maintient notre cadre de gestion du risque d'exploitation global. Ce cadre définit les processus, les politiques et les pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise dans le but de recenser, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque d'exploitation ainsi que de faire rapport sur ce risque. Le service Gestion des risques fait en sorte que notre risque d'exploitation soit adéquatement surveillé et présenté à la haute direction, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque du conseil d'administration.

Nous comptons également sur nos propres groupes de spécialistes qui s'occupent de la gestion des risques d'exploitation spécifiques nécessitant des activités d'atténuation de contrôle spécialisées. Ces groupes sont responsables de l'établissement de politiques pour l'ensemble de la Banque et du maintien d'une surveillance appropriée dans des secteurs spécialisés comme la poursuite des activités, la gestion de l'impartition, le crime financier, la gestion des changements de projets, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité des données.

La responsabilité de la gestion courante du risque d'exploitation incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation selon nos politiques de gestion du risque d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion des risques indépendante qui met en œuvre le cadre de gestion des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques, composé des cadres supérieurs de l'unité, qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Notre cadre de gestion du risque d'exploitation vise à assurer la gestion et le contrôle proactifs de notre risque d'exploitation à des niveaux acceptables. Il intègre les meilleures pratiques du secteur et respecte les directives réglementaires. Les principales composantes du cadre sont les suivantes :

### Gouvernance et politique

La présentation de l'information de gestion et les structures organisationnelles mettent l'accent sur la responsabilisation, la prise en charge et la surveillance efficace du risque d'exploitation de chaque unité d'exploitation et de chaque groupe du Siège social. En outre, des politiques à l'échelle de l'entreprise fixent les attentes du comité du risque du conseil d'administration et de la haute direction pour la gestion du risque d'exploitation.

### Autoévaluation des risques et des contrôles

Le contrôle interne est l'un des principaux boucliers qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information et sert à la prévention et à la détection des erreurs et des fraudes. La direction procède annuellement à une évaluation de ses risques d'exploitation principaux et des contrôles internes en place afin de réduire ou d'atténuer ces risques. La haute direction passe en revue les résultats des évaluations afin de s'assurer que notre gestion du risque et nos contrôles internes sont efficaces, appropriés et conformes à nos politiques.

### Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

Afin de réduire notre exposition à des pertes futures, il est très important que nous demeurions au fait de nos propres risques et des risques de l'industrie et que nous y répondions adéquatement. Nos politiques et nos processus exigent que les événements liés au risque d'exploitation soient recensés, surveillés et présentés au bon échelon de la direction afin de nous assurer que nous les analysons et que nous les gérons adéquatement et que nous prenons des mesures correctives judicieuses. De plus, nous examinons, analysons et évaluons la Banque en regard des pertes liées au risque d'exploitation qui sont survenues dans d'autres institutions financières, à partir de l'information obtenue auprès de fournisseurs de données reconnus dans l'industrie.

### Rapports sur les risques

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la haute direction, présente régulièrement de l'information sur les mesures prises à l'égard des risques et sur l'état des risques à l'échelle de la Banque à la direction de la gestion des risques et au comité du risque du conseil d'administration. Les mesures prises à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de son obligation de rendre compte de sa gestion et qu'elle reste attentive aux enjeux courants et à venir.

### Assurance

Afin de procurer à la Banque une protection additionnelle contre les pertes, le service Gestion des risques gère activement un portefeuille complet de mesures d'atténuation des risques d'assurance d'affaires et d'autres risques. Le type et le niveau de couverture d'assurance nécessaire pour s'assurer que notre tolérance au risque et que nos exigences réglementaires sont respectées sont constamment évalués. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à des analyses financières régulières et poussées et à trouver des possibilités de transfert des risques à des tiers, au besoin.

### Technologie et information

Pratiquement toutes les sphères de nos activités et entreprises utilisent la technologie et l'information pour créer et soutenir de nouveaux marchés, des produits concurrentiels et des canaux de distribution et d'autres activités de prospection. Les principaux risques sont liés à la disponibilité, à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure. Ces risques sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, selon les meilleures pratiques du secteur et notre cadre

de gestion du risque d'exploitation. Ces programmes comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, de même que des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

### Gestion de la poursuite des activités

Lorsque surviennent des incidents qui risquent de perturber nos activités, le service Gestion de la poursuite des activités aide la haute direction à continuer de gérer et de mener ses activités et maintient l'accès des clients aux produits et aux services. Notre solide programme de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise comprend des protocoles de gestion de crise officiels et des stratégies de poursuite des activités. Toutes les unités d'exploitation de la Banque sont tenues de maintenir et d'évaluer régulièrement leurs programmes de poursuite des activités conçus pour faire face à un large éventail de scénarios possibles.

### Gestion de l'impartition

L'impartition est une entente conclue avec un fournisseur externe qui exécute, en notre nom, des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. Les avantages de l'impartition comprennent l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Bien que ces ententes soient avantageuses pour nos activités et notre clientèle, nous nous devons également de gérer et de réduire au minimum les risques qui y sont rattachés. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un programme de gestion des risques d'impartition à l'échelle de l'entreprise qui encadre les activités d'impartition et assure que le niveau de gestion des risques et la surveillance de la haute direction sont adéquats selon la portée et l'importance de l'entente d'impartition.

### Gestion des changements de projets

Nous avons établi un programme de gestion de projets articulé qui comprend des processus et des mécanismes de supervision visant à nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès de façon planifiée et systématique et qu'ils font l'objet d'une surveillance par des membres de la haute direction. Notre bureau de gestion de la mise en œuvre maintient des normes de gestion de projets qui respectent ou dépassent les meilleures pratiques reconnues du secteur utilisées pour déceler et aiguiller le changement.

### Crime financier

Il est primordial pour nous de protéger nos clients, nos employés, nos actifs et l'information, et de prévenir et de déceler les fraudes et autres formes de crimes financiers. Pour ce faire, nous disposons de systèmes, de protocoles et de pratiques de pointe en matière de sécurité pour déceler et prévenir les cas de crime financier, y compris de la formation régulière afin d'assurer que les employés se conforment aux politiques et pratiques en matière de prévention du crime.

## Risque d'assurance

*Le risque d'assurance est le risque de perte découlant de réclamations d'assurance d'un montant dépassant les prix des produits. De plus, le risque de prise ferme est défini comme le risque de perte financière découlant de la conception, de la sélection et de l'établissement des prix inappropriés inhérents aux risques à assurer. Le risque de réclamation est défini comme le risque de perte imputable à des augmentations imprévues de la taille et de la fréquence des réclamations et des charges liées au délai de paiement.*

De par sa nature, l'assurance comporte la distribution de produits qui transfèrent des risques individuels à l'émetteur en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multi-risques, et de nos activités d'assurances de personnes et de réassurance.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurances, sous la surveillance du chef de la gestion du risque responsable de l'assurance du service Gestion des risques. Le comité de vérification du conseil d'administration agit comme comité de vérification et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaire nommés de manière indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire davantage l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurances IARD. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, le suivi constant des résultats et des analyses de scénarios de facteurs de stress.

## Risque de réglementation et risque juridique

*Le risque de réglementation et le risque juridique est le risque de non-conformité aux lois, règles, réglementations, pratiques ou normes obligatoires, ententes contractuelles ou autres exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.*

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et juridique dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, et mener à une poursuite, mais aussi poser un risque pour notre réputation. Les amendes, les décisions défavorables d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence négative sur les bénéfices de la Banque.

Le risque de réglementation et le risque juridique diffèrent des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas de risques que la direction prend activement et consciemment en prévision d'un rendement. Ce sont des risques auxquels nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

### RESPONSABLES DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET DU RISQUE JURIDIQUE

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et du risque juridique, tandis que le Service juridique et le Service de la conformité les aident en leur fournissant des conseils et de la surveillance.

Le service de la conformité est responsable de l'identification et de la surveillance régulière du risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise et est tenu de veiller à ce que les contrôles quotidiens soient conformes aux lois en vigueur.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les unités d'exploitation et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et un risque juridique potentiels, et les gèrent activement afin de réduire le risque pour la Banque.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET LE RISQUE JURIDIQUE

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que le souci de bien faire les choses doit être le premier point à prendre en considération dans toutes nos décisions d'affaires et actions, ce qui comprend le respect de la loi. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et le risque juridique au quotidien principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Le Service juridique et le Service de la conformité les assistent :

- en communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation, le cas échéant;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests s'ils se conforment à certaines exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants;
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou des lois révisées, la réglementation ou des examens réglementaires.

De plus, le Programme de gestion de la conformité aux lois mené par le service de la conformité voit à la gestion du risque de réglementation et du risque juridique à l'échelle de l'entreprise. Dans le cadre de ce programme, les exigences législatives et les contrôles clés connexes sont évalués à l'échelle de l'organisation à l'aide d'une approche fondée sur le risque. Lorsque des écarts sont décelés, des plans d'action sont mis en œuvre et suivis jusqu'à la fin. Le chef de la conformité remet au comité de vérification du conseil d'administration un rapport annuel sur le Programme de gestion de la conformité dans lequel il présente les résultats du processus annuel ainsi que son opinion quant à la rigueur du cadre de gestion de la conformité et du risque de réglementation au sein de la Banque.

Enfin, bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les unités d'exploitation et les autres groupes du Siège social pour dresser et négocier des accords juridiques visant à gérer ces risques, fournir des conseils quant à l'exécution des obligations juridiques en vertu des accords et des lois applicables, et gérer les litiges auxquels la Banque ou ses filiales sont parties.

## Risque de réputation

*Le risque de réputation est la possibilité que des impressions négatives de parties prenantes, qu'elles soient fondées ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraînent ou puissent entraîner une perte de valeur de l'institution ou de sa marque, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.*

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques. Comme elle n'échappe à aucun risque, la réputation peut rejaillir sur la marque, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'assurance, du risque d'illiquidité, et du risque de réglementation ou du risque juridique, tous doivent être gérés de manière efficace afin de protéger la réputation de la Banque.

Notre politique à l'égard du risque de réputation appliquée à l'échelle de l'entreprise est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration. Cette politique établit un cadre selon lequel chaque unité d'exploitation est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris former un comité chargé d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation au niveau de l'entreprise. Nous avons également défini et documenté des processus d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités, particulièrement les opérations structurées dans le secteur Services bancaires de gros. Ces processus font intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et ils consistent entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit, y compris le risque de réputation.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont responsables en dernier ressort de la réputation de la Banque. Le comité du risque de réputation est le comité de direction ayant comme responsabilité à l'échelle de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. L'objectif du comité est de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les opérations, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et par l'échelon de direction adéquat pour permettre d'examiner à fond les questions connexes touchant le risque de réputation. Néanmoins, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur d'améliorer et de protéger notre réputation.

## Risque lié à l'environnement

*Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau financier, de nos activités ou de notre réputation découlant de l'incidence des enjeux ou préoccupations écologiques à court et à long terme.*

La gestion du risque lié à l'environnement est une priorité à l'échelle de l'entreprise. Parmi les principaux risques liés à l'environnement, citons :

- 1) les risques directs associés à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, de flottes, d'installations et des services connexes que l'entreprise possède ou gère;
- 2) les risques indirects associés à la performance environnementale des clients à qui la Banque fournit du financement ou dans lesquels la Banque investit; et
- 3) la détermination et la gestion des enjeux écologiques émergents qui pourraient représenter un risque important pour la Banque.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

La responsabilisation de la haute direction à l'égard de la gestion environnementale incombe au chef de groupe, Activités de la Société. Celui-ci est soutenu par le chef de l'environnement, qui dirige l'équipe des affaires environnementales. Le chef de groupe et l'équipe des affaires environnementales ont pour mission d'élaborer une stratégie environnementale à l'échelle de l'entreprise, d'établir des normes et des cibles de performance environnementale et de faire rapport sur la performance. Le chef de groupe dirige également un comité de direction sur la gestion environnementale à l'échelle de l'entreprise qui réunit des hauts dirigeants des principales unités d'exploitation de la Banque. L'approbation de la stratégie environnementale et des normes de performance et la communication de celles-ci à tous les employés incombe au comité de direction. Les unités d'exploitation de la Banque sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie environnementale au sein de leurs unités.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Nous gérons le risque lié à l'environnement à l'aide du Système de gestion de l'environnement, qui réunit trois composantes : une politique environnementale, un cadre de gestion environnementale ainsi que des processus et une marche à suivre relatifs à la gestion environnementale.

À l'intérieur de notre cadre de gestion environnementale, nous avons relevé un nombre de domaines prioritaires à l'égard desquels nous avons pris des engagements réfléchis. Parmi les domaines prioritaires, mentionnons les changements climatiques, la biodiversité forestière, notre empreinte opérationnelle et la gestion des terres relativement aux peuples autochtones. La Banque s'est engagée à ce que ses activités au Canada soient neutres en carbone en 2010 et que ses activités aux États-Unis et à l'international le soient peu après. La Banque présente son bilan annuel d'émissions de carbone dans le cadre du Carbon Disclosure Project.

Au cours de 2009, la Banque a terminé une mise à jour des procédures de gestion du risque de crédit environnemental et social appliquées aux activités de crédit et de prêts. Un processus d'examen du risque lié à l'environnement et du risque social est appliqué à l'ensemble des clients et des projets, et des directives ont été élaborées spécifiquement pour les secteurs présentant un risque élevé. En qualité de signataire, la Banque applique les Principes de l'Équateur dans le cadre du financement de projets.

Gestion de Placements TD (GPTD) est devenue signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. En vertu de ces principes, les investisseurs s'engagent à tenir compte des questions environnementales et sociales dans l'analyse et la prise de décisions liées à l'investissement. En 2009, GPTD a adopté une politique d'investissement durable qui s'applique à l'ensemble de ses activités au Canada et aux États-Unis. La politique fournit de l'information sur la façon dont GPTD met en œuvre les Principes pour l'investissement responsable.

Nous continuons de surveiller et d'évaluer les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et maintenons un dialogue actif avec des organismes communautaires et environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsable.

Pour en savoir plus sur notre politique environnementale, notre cadre de gestion environnementale et nos activités connexes, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web, à l'adresse [www.td.com/francais/responsabilite](http://www.td.com/francais/responsabilite).

## TD Ameritrade

### COMMENT TD AMERITRADE GÈRE LE RISQUE

La direction de TD Ameritrade est principalement responsable de la gestion du risque au sein de TD Ameritrade, sous la surveillance du comité indépendant de vérification du conseil d'administration de TD Ameritrade. La Banque surveille la fonction de gestion des risques et les problèmes de risque potentiels à TD Ameritrade par une gouvernance appropriée et les protocoles du conseil d'administration et de la direction.

À l'heure actuelle, quatre des onze administrateurs de TD Ameritrade sont désignés par la Banque, et la Banque est habilitée à en désigner un douzième. Les administrateurs nommés par la Banque comprennent actuellement notre chef de la direction, notre chef de groupe, Gestion de patrimoine et un administrateur indépendant de la Banque. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que la nomination du chef de la direction doit être approuvée par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement obtenir l'appui de la Banque. Les administrateurs que nous désignons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents du comité de vérification et du comité des ressources humaines et de la rémunération.

Les processus et protocoles de gestion de la Banque et ceux de TD Ameritrade sont alignés afin de coordonner la circulation de l'information nécessaire entre les deux sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des rapports mensuels sur l'exploitation de TD Ameritrade permettent à la Banque d'examiner et d'analyser les résultats d'exploitation de celle-ci et ses principaux risques. De même, certaines fonctions comme Vérification interne, Finances et Conformité ont des protocoles de communication qui permettent de partager l'information sur les questions de risque et de contrôle. Les rapports trimestriels remis à notre comité de vérification et à notre comité du risque comprennent des commentaires sur toutes les questions importantes liées à la vérification interne de TD Ameritrade; les questions liées au risque sont portées à l'attention du comité du risque du conseil d'administration de la Banque au besoin, et au moins une fois l'an.

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

### Estimations comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a établi des procédés pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur créances, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations et des entités à détenteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices et les passifs éventuels.

## PERTES SUR PRÊTS

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. La Banque utilise deux types de provisions pour pertes sur prêts : les provisions spécifiques et la provision générale.

Les provisions spécifiques sont présentées en diminution des prêts qui sont classés comme prêts douteux lorsque la Banque détermine qu'il y a des preuves objectives de détérioration de la qualité du crédit après la comptabilisation initiale du prêt au point où le recouvrement de la totalité du capital et des intérêts exigibles aux termes du contrat n'est plus raisonnablement assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision spécifique nécessaire exige un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD). Les modifications apportées à ces estimations, occasionnées par un certain nombre de circonstances, peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur prêts et entraîner une modification de cette provision. Les modifications apportées aux provisions spécifiques, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires de gros.

La provision générale est comptabilisée pour pourvoir aux pertes qui sont réputées être survenues mais qui ne peuvent pas encore être déterminées au cas par cas ou par groupe. Pour établir la provision générale, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de PD, PCD et ECD. Ces modèles calculent la fourchette probable des niveaux de la provision générale. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'expérience de pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Si l'on augmentait ou réduisait isolément de 10 % les paramètres dans les secteurs de gros et commercial, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution du point milieu de la fourchette respectivement de 11 millions de dollars au titre de la PD, 11 millions de dollars au titre de la PCD et 32 millions de dollars au titre de l'ECD. Les modifications apportées à la provision générale, le cas échéant, influeraient surtout sur le Siège social et les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

La rubrique «Gestion des risques» – «Risque de crédit» du présent rapport de gestion présente une analyse plus détaillée du risque de crédit. Se reporter également à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur la provision pour pertes sur créances.

### **JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée d'après les prix cotés et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. La juste valeur de la presque totalité des instruments financiers est établie en fonction des prix cotés ou des modèles d'évaluation qui font appel à des intrants de marché observables. Ces intrants comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les modèles d'évaluation englobent les taux en vigueur sur le marché et tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie, la liquidité et le risque de concentration. Lorsqu'un marché devient inactif, les notations de courtier ne sont pas nécessairement les principales sources appropriées d'évaluation. L'évaluation est alors fondée sur une technique qui maximise l'utilisation des intrants observables.

Certains instruments dérivés sont évalués à l'aide de modèles dont les intrants de marché ne sont pas observables. En pareil cas, la direction doit faire preuve de jugement dans l'estimation des intrants. Ces instruments dérivés ne sont pas, en temps normal, négociés activement sur le marché et sont complexes. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles assortis d'intrants non observables comme des taux de corrélation et de recouvrement. Toute incertitude dans l'estimation des intrants peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. La direction exerce également son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux modèles d'évaluation pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments dérivés complexes et négociés moins activement sur le marché.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles et les intrants sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment un examen et une approbation indépendants des modèles d'évaluation et des intrants, ainsi qu'une revue indépendante des évaluations par du personnel qualifié. Étant donné l'évolution du marché des instruments dérivés complexes, la tarification de ces produits peut devenir plus transparente, ce qui donnera lieu à une amélioration des modèles d'évaluation. Pour de plus amples renseignements sur les risques de marché, se reporter à la rubrique «Gestion des risques» – «Risque de crédit» du présent rapport de gestion. Comme il est décrit à la note 30 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice en ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marché non observables importants pour l'évaluation globale, la différence entre la meilleure estimation de la juste valeur au moment de la constatation initiale représentée par le prix de transaction et la juste valeur établie d'après la technique d'évaluation est passée en résultat au fur et à mesure que les intrants deviennent observables. La note 30 présente également un résumé de l'écart entre le prix de transaction et le montant calculé initialement à l'aide de techniques d'évaluation qui font appel à des intrants de marché non observables importants.

Le processus suivi pour obtenir divers prix du marché extérieur, l'application constante de modèles sur une certaine période et les contrôles et processus susmentionnés appuient la vraisemblance des modèles d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels de contrats.

L'évaluation des placements dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de prix cotés, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Les placements dans des titres de participation privés sont comptabilisés au coût et comparés régulièrement à la juste valeur afin d'évaluer si une baisse de valeur durable est survenue. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, lesquelles peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques de la part de la direction afin d'en établir l'uniformité et la vraisemblance. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature inhérente des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer en raison de l'évolution des affaires des sociétés émettrices. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur des variations de ces facteurs.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont ramenées à leur juste valeur dans l'état des résultats consolidé lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. Nous examinons régulièrement les valeurs mobilières pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. La baisse de valeur d'un placement peut être décelée par la présence de facteurs qui doivent être vérifiés dans leur ensemble. Pour les titres de capitaux propres, certains de ces facteurs comprennent le fait que la juste valeur du titre est nettement inférieure, depuis longtemps, à sa valeur comptable; les difficultés financières importantes de la société émettrice; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents; le fait que la société émettrice accumule des pertes depuis plusieurs années; la suspension des opérations portant sur le titre en question; une détérioration de la notation de crédit de l'entité ou de sa trésorerie; et des problèmes de continuité de l'exploitation dans la société émettrice.

Un titre de créance classé disponible à la vente est considéré comme douteux quand le paiement des intérêts et le remboursement du capital deviennent incertains. Ainsi, il faut exercer un jugement professionnel pour évaluer si la baisse de la juste valeur découle d'une baisse générale de la liquidité du marché, ou d'une variation des taux d'intérêt ou de problèmes de recouvrement liés aux flux de trésorerie prévus sur la durée du titre de créance.

Voilà la note 30 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information concernant les actifs financiers et les passifs financiers importants comptabilisés à la juste valeur selon la méthode d'évaluation. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés au coût après amortissement et pour ceux qui sont classés comme disponibles à la vente, la Banque constate les revenus et les frais d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier; ainsi, les revenus et les frais d'intérêts sont comptabilisés selon un taux constant.

Le tableau suivant résume les actifs financiers et les passifs financiers importants de la Banque qui sont comptabilisés à la juste valeur selon une méthode d'évaluation.

TABLEAU 46	ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR SELON UNE MÉTHODE D'ÉVALUATION							
	Actifs financiers				Passifs financiers			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction <sup>1</sup>	Valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>2,3</sup>	Prêts <sup>1,3</sup>	Dérivés	Dépôts détenus à des fins de transaction	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	Dérivés	
<b>2009</b>								
Juste valeur	54 320 \$	82 599 \$	350 \$	49 445 \$	35 419 \$	17 641 \$	48 152 \$	
Reposant sur :								
Niveau 1 : Prix cotés	50 %	15 %	– %	2 %	– %	38 %	2 %	
Niveau 2 : Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marché observables importants ou des cotes de sociétés de courtage	47	85	94	96	97	62	95	
Niveau 3 : Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marché non observables importants	3	–	6	2	3	–	3	
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>2008</b>								
Juste valeur	59 497 \$	73 617 \$	510 \$	83 548 \$	44 694 \$	18 518 \$	74 473 \$	
Reposant sur :								
Niveau 1 : Prix cotés	47 %	18 %	– %	2 %	– %	34 %	2 %	
Niveau 2 : Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marché observables importants ou des cotes de sociétés de courtage	49	71	93	95	99	65	95	
Niveau 3 : Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marché non observables importants	4	11	7	3	1	1	3	
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction comprennent des valeurs mobilières qui sont désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> Exclut certains titres de participation du portefeuille disponible à la vente qui n'ont pas de prix coté et qui sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces titres de participation était de 2 471 millions de dollars (1 790 millions de dollars en 2008).

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans les prêts, comme décrit à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

L'effet éventuel de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables possibles aux fins de l'évaluation de ces instruments financiers varierait d'une réduction de 159 millions de dollars de la juste valeur (556 millions de dollars en 2008) à une hausse de 161 millions de dollars de la juste valeur (554 millions de dollars en 2008) (avant les modifications de rajustements de valeur). Les fourchettes de l'exercice précédent ont été calculées à partir des soldes de niveau 3 qui comprenaient des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes comme présentées avant les modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, comme il est expliqué à la rubrique «Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré».

#### TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Deux décisions importantes doivent être prises pour la comptabilisation des titrisations. La première décision importante vise les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente selon les PCGR. Selon les PCGR, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement revenant aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent de nos estimations des flux de trésorerie futurs, alors les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les résultats seront rajustés. Les droits conservés sont classés comme des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé de la Banque. La note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses. Pour 2009, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième décision importante consiste à déterminer si une EDDV doit être consolidée. Nous détenons des participations dans un certain nombre d'EDDV, y compris toutes les fiducies de titrisation de la Banque qui sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, les EDDV doivent être consolidées seulement lorsque la Banque est le principal bénéficiaire et est exposée à une majorité des pertes prévues de l'EDDV ou a droit à une majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. En outre, si l'EDDV est une SAA, conclusion qui exige du jugement, la Banque ne doit pas la consolider. La direction exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu pour établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV.

Selon les PCGR actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette convention comptable a une incidence sur les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires de gros, Gestion de patrimoine et Siège social.

#### ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation au niveau des unités d'exploitation annuellement ou plus fréquemment si un événement ou un changement de situation indique que la valeur comptable de l'unité d'exploitation pourrait dépasser sa juste valeur. La première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart est associé est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation dépasse sa valeur comptable, l'écart d'acquisition de l'unité est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, une deuxième étape est requise et la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré avoir subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation représentant l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'écart d'acquisition est constatée immédiatement dans l'état des résultats consolidé.

La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et le recours à différentes hypothèses et estimations pour le calcul de la juste valeur peut influencer sur l'établissement de l'existence de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées à des données de marché pertinentes. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs y compris le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique aux unités d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Pour 2009, le test de dépréciation de l'écart d'acquisition de la Banque conclut que l'écart d'acquisition de chaque unité d'exploitation est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. De plus, aucune des unités d'exploitation de la Banque ne risque d'échouer la première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

Les autres actifs incorporels à durée de vie illimitée ne sont pas amortis. Ils doivent plutôt être soumis chaque année à un test de dépréciation. Au 31 octobre 2009, la Banque n'avait aucun actif incorporel à durée de vie illimitée. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée qui doivent être amortis, après la constatation initiale, sont amortis sur leur durée de vie estimative. La Banque fait une évaluation annuelle visant à déterminer si des événements ou changements de circonstances sont survenus qui indiqueraient que la valeur comptable de ces actifs incorporels à durée de vie limitée pourrait ne pas être recouvrable. La détermination de la durée de vie utile estimative et l'identification de tout événement ou changement de circonstances touchant la recouvrabilité de la valeur comptable de ces actifs incorporels à durée de vie limitée nécessite une analyse des faits ainsi que du jugement de la part de la direction. Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et que la valeur comptable est plus élevée que la somme des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle, l'actif est ramené à sa juste valeur.

Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2009 pour plus d'information sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels.

#### PRESTATIONS DE RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

L'obligation et la charge au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles à l'égard du taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes, des augmentations salariales, du taux de variation du coût des soins de santé et du taux d'actualisation représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque pose chaque hypothèse en tenant compte de l'expérience passée pertinente de même que des données connexes du marché, et examine si ces facteurs auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Le rendement à long terme prévu des actifs du régime se fonde sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de l'obligation et de la charge au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite au cours des exercices futurs. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Le tableau ci-après présente pour l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, le plus important des régimes de retraite de la Banque, la sensibilité au 31 octobre 2009 de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et de la charge de retraite aux variations du taux d'actualisation et des hypothèses à l'égard du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime et des augmentations de salaires. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations constituées de la Banque, se reporter à la note 25 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2009.

TABLEAU 47	SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES	
	Obligation	Charge
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
<b>Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses</b>		
Hypothèse utilisée pour le taux d'actualisation	6,90 %	7,40 % <sup>1</sup>
Diminution de l'hypothèse	342 \$	51 \$
Augmentation de l'hypothèse	(269)	(41)
Hypothèse utilisée pour le taux de rendement à long terme prévu des actifs	s.o.	6,75 %
Diminution de l'hypothèse	s.o.	22
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(22)
Hypothèse utilisée pour le taux d'augmentation de salaires	3,50 %	3,50 %
Diminution de l'hypothèse	(67) \$	(16) \$
Augmentation de l'hypothèse	67	17

<sup>1</sup> L'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion a été réévaluée le 31 octobre 2008 d'après un taux d'actualisation de 7,4 %. Aux fins de cette illustration, l'incidence sur douze mois de cette nouvelle évaluation a été utilisée.

#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices de l'exercice, la Banque doit faire preuve de jugement à l'égard des questions touchant certaines opérations complexes, des questions connues en cours de pourparlers avec l'administration fiscale ou des questions soumises à un tribunal. De ce fait, la Banque a une charge d'impôts pour éventualités et elle en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice courant. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs a une incidence sur tous les secteurs de la Banque et fait appel au jugement, notamment dans les situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs constatés ne se réaliseront pas tous avant leur échéance. Cependant, le montant des actifs d'impôts futurs constatés et considérés comme réalisables pourrait être réduit si le bénéfice projeté n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, comme une conjoncture économique défavorable. Si la Banque estimait que le bénéfice projeté ne sera pas atteint, elle constaterait une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable. L'ampleur de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant la mesure dans laquelle la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours de la période où ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas rapatrier ces bénéfices. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement seraient de 462 millions de dollars au 31 octobre 2009.

#### PASSIFS ÉVENTUELS

Des passifs éventuels sont créés lorsqu'il existe une incertitude quant à la possibilité que la Banque subisse une perte dans le futur en raison d'une opération ou d'un événement passé. La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour passifs éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, dans le cas des provisions pour litiges, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant estimatif des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité de pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des pertes comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Pour plus de renseignements, voir la note 32 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

## DÉRIVÉS

L'incidence des dérivés détenus à des fins autres que de transaction sur le revenu d'intérêts net et sur les revenus autres que d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 est présentée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 48 DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION		
(en millions de dollars canadiens)		
	Revenu (perte) d'intérêts net(te)	Perte autre que d'intérêts
<b>2009</b>		
Dérivés désignés dans des relations de couverture de juste valeur admissibles	(615)\$	(126)\$
Dérivés désignés dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	1 923	1
Dérivés désignés dans des relations de couverture d'investissements nets admissibles	-	(17)
Dérivés non désignés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles	-	(1 283)

Le revenu d'intérêts net lié aux dérivés détenus à des fins autres que de transaction admissibles à la comptabilité de couverture est dans une large mesure annulé par le revenu d'intérêts net tiré des éléments couverts.

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

### Modifications de conventions comptables pour l'exercice considéré

#### INSTRUMENTS FINANCIERS – MODIFICATIONS

##### a) Titres de créance classés comme prêts et prêts classés comme détenus à des fins de transaction

En août 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3025, « Prêts douteux », du *Manuel de l'ICCA* (les modifications de 2009). Les modifications de 2009 ont porté sur la définition d'un prêt, et font en sorte que certains titres de créance peuvent être classés comme prêts s'ils ne sont pas cotés sur un marché actif ou si la Banque n'a pas l'intention de les vendre immédiatement ou dans un avenir proche. Les titres de créance classés comme prêts sont soumis à un test de dépréciation selon le « modèle de perte sur prêts subie » du chapitre 3025 du *Manuel de l'ICCA*. Selon ce modèle, la valeur comptable d'un prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative lorsqu'il est établi que le prêt est douteux. Par suite des modifications de 2009, les exigences de comptabilisation des prêts douteux s'appliquent également aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance. La valeur comptable des titres de créance classés comme disponibles à la vente continue d'être ramenée à la juste valeur dans l'état des résultats consolidé lorsque la perte de valeur est considérée comme durable; la perte de valeur peut toutefois être reprise si la juste valeur s'accroît ultérieurement et que l'accroissement peut être objectivement rattaché à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Par suite des modifications de 2009, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie des prêts avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008 d'après leur coût après amortissement à cette date. Pour pouvoir être reclassés, les titres de créance devaient répondre à la définition modifiée d'un prêt le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Avant le reclassement, les titres de créance étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Depuis leur reclassement, ils sont comptabilisés au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif.

De plus, la Banque a reclassé des titres classés détenus jusqu'à leur échéance qui n'avaient pas de prix coté sur un marché actif dans les prêts, comme exigé par les modifications de 2009. Les titres ont été comptabilisés au coût après amortissement avant et après le reclassement.

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des titres de créance reclassés au 31 octobre 2008 et au 1<sup>er</sup> novembre 2008.

TABLEAU 49 TITRES DE CRÉANCE RECLASSÉS DANS LES PRÊTS		Montant
(en millions de dollars canadiens)		
<b>Titres de créance disponibles à la vente reclassés dans les prêts<sup>1</sup></b>		
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes		8 435 \$
Obligations de sociétés et autres		277
		8 712
<b>Titres de créance détenus jusqu'à leur échéance reclassés dans les prêts</b>		
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains		69
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE		459
Autres titres de créance		1 424
		1 952
<b>Total de la valeur comptable des titres de créance reclassés dans les prêts le 31 octobre 2008</b>		10 664
Rajustement transitoire pour la modification de la base d'évaluation, montant avant impôts <sup>2</sup>		895
Montant brut des titres de créance classés comme prêts le 1 <sup>er</sup> novembre 2008		11 559
Rajustement transitoire pour la comptabilisation d'une provision générale, montant avant impôts <sup>3</sup>		(95)
<b>Valeur comptable nette des titres de créance classés comme prêts le 1<sup>er</sup> novembre 2008</b>		11 464 \$

<sup>1</sup> Avant le reclassement, les titres de créance étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Depuis le reclassement, les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement.

<sup>2</sup> Comprend 563 millions de dollars après impôts.

<sup>3</sup> Comprend 59 millions de dollars après impôts.

De plus, conformément aux modifications de 2009, la Banque est tenue de classer comme détenus à des fins de transaction les prêts qu'elle a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche. Ces prêts sont donc comptabilisés à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans l'état des résultats consolidé. Avant l'adoption des modifications de 2009, ces prêts étaient comptabilisés au coût après amortissement. Ces prêts sont comptabilisés dans les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux entreprises et aux gouvernements au bilan consolidé. Cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les bénéfices de la Banque.

Le tableau qui suit résume les rajustements qui ont été nécessaires aux fins de l'adoption des modifications de 2009.

**TAB LEAU 50 INCIDENCE DU RAJUSTEMENT TRANSITOIRE À L'ADOPTION DES MODIFICATIONS DES INSTRUMENTS FINANCIERS SUR LES SOLDES DES TRIMESTRES PRÉCÉDENTS (non vérifié)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2009			30 avril 2009			31 janvier 2009		
	Montant après le rajustement transitoire			Montant après le rajustement transitoire			Montant après le rajustement transitoire		
	Déjà présenté	Rajustement transitoire		Déjà présenté	Rajustement transitoire		Déjà présenté	Rajustement transitoire	
<b>BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ</b>									
<b>ACTIF</b>									
<b>Valeurs mobilières</b>									
Disponibles à la vente	88 914 \$	(7 599) \$	<b>81 315 \$</b>	96 481 \$	(8 516) \$	<b>87 965 \$</b>	83 978 \$	(9 033) \$	<b>74 945 \$</b>
Détenues jusqu'à leur échéance	12 223	(3 228)	<b>8 995</b>	12 480	(3 268)	<b>9 212</b>	9 529	(2 006)	<b>7 523</b>
	101 137 \$	(10 827) \$	<b>90 310 \$</b>	108 961 \$	(11 784) \$	<b>97 177 \$</b>	93 507 \$	(11 039) \$	<b>82 468 \$</b>
<b>Prêts</b>									
Titres de créance classés comme prêts	– \$	11 474 \$	<b>11 474 \$</b>	– \$	13 277 \$	<b>13 277 \$</b>	– \$	12 885 \$	<b>12 885 \$</b>
Provisions pour pertes sur prêts	(1 979)	(279)	<b>(2 258)</b>	(1 916)	(309)	<b>(2 225)</b>	(1 783)	(199)	<b>(1 982)</b>
	(1 979) \$	11 195 \$	<b>9 216 \$</b>	(1 916) \$	12 968 \$	<b>11 052 \$</b>	(1 783) \$	12 686 \$	<b>10 903 \$</b>
<b>Divers</b>									
Autres actifs	14 476 \$	(137) \$	<b>14 339 \$</b>	16 048 \$	(438) \$	<b>15 610 \$</b>	17 911 \$	(610) \$	<b>17 301 \$</b>
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>									
Bénéfices non répartis	18 383 \$	(191) \$	<b>18 192 \$</b>	18 039 \$	(191) \$	<b>17 848 \$</b>	17 986 \$	(118) \$	<b>17 868 \$</b>
Cumul des autres éléments du résultat étendu	598	423	<b>1 021</b>	2 968	936	<b>3 904</b>	2 173	1 155	<b>3 328</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ CONDENSÉ</b>									
Trimestres terminés à ces dates									
<b>Revenus d'intérêts</b>									
Prêts	2 694 \$	191 \$	<b>2 885 \$</b>	2 749 \$	299 \$	<b>3 048 \$</b>	3 241 \$	217 \$	<b>3 458 \$</b>
Valeurs mobilières – Intérêts	1 096	(191)	<b>905</b>	1 339	(299)	<b>1 040</b>	1 414	(217)	<b>1 197</b>
	3 790 \$	– \$	<b>3 790 \$</b>	4 088 \$	– \$	<b>4 088 \$</b>	4 655 \$	– \$	<b>4 655 \$</b>
Provision pour pertes sur créance	557 \$	– \$	<b>557 \$</b>	656 \$	116 \$	<b>772 \$</b>	537 \$	93 \$	<b>630 \$</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	209	–	<b>209</b>	35	(43)	<b>(8)</b>	(58)	(34)	<b>(92)</b>
Bénéfice net (perte nette)	912	–	<b>912</b>	618	(73)	<b>545</b>	712	(59)	<b>653</b>
(en dollars canadiens)									
<b>Résultat par action</b>									
De base	1,01 \$	– \$	<b>1,01 \$</b>	0,68 \$	(0,09) \$	<b>0,59 \$</b>	0,82 \$	(0,07) \$	<b>0,75 \$</b>
Dilué	1,01	–	<b>1,01</b>	0,68	(0,09)	<b>0,59</b>	0,82	(0,07)	<b>0,75</b>

**b) Examen des dérivés incorporés lors d'un reclassement**

En août 2009, la Banque a adopté une modification au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* pour clarifier qu'au reclassement d'un instrument financier hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction, il faut effectuer un examen pour déterminer si un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte. En outre, la modification interdit le reclassement d'un instrument financier hors de la catégorie des instruments détenus à des fins de transaction lorsque le dérivé incorporé à l'instrument financier ne peut être évalué séparément du contrat hôte. La modification s'applique à tous les reclassements ayant lieu à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les bénéfices de la Banque.

**c) Traitement comptable ultérieur des actifs financiers ayant subi une dépréciation**

En avril 2009, la Banque a adopté une modification au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. La modification fait en sorte de préciser que, après la comptabilisation d'une perte de valeur sur un actif financier (autre qu'un prêt), le revenu d'intérêts à l'égard de l'actif financier ayant subi une dépréciation est constaté en fonction du taux d'intérêt utilisé pour calculer la perte de valeur. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les bénéfices de la Banque.

**d) Reclassement des actifs financiers hors des catégories détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente**

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> août 2008, la Banque a adopté des modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* (les modifications de 2008). Les modifications de 2008 permettent le reclassement d'actifs financiers des catégories détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente dans des circonstances déterminées. Pour connaître l'incidence du reclassement, voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

**ALIGNEMENT DE LA PÉRIODE DE PRÉSENTATION DES ENTITÉS AMÉRICAINES**

À compter du 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A., qui comprend TD Banknorth et Commerce, a été alignée sur la période de présentation de la Banque afin d'éliminer le décalage de un mois dans la présentation de l'information financière. Avant le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A. était incluse dans les états financiers de la Banque avec un décalage de un mois. D'après le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, «Modifications comptables», cet alignement est considéré comme une modification de convention comptable. La Banque a estimé que l'incidence sur les périodes antérieures était négligeable et, par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été rajusté pour aligner la période de présentation de TD Bank, N.A. sur celle de la Banque. Les résultats de TD Bank, N.A. pour les douze mois terminés le 31 octobre 2009 ont donc été inclus dans les résultats de la Banque pour les douze mois terminés le 31 octobre 2009. L'incidence de l'élimination du décalage de un mois résultant de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines a été incluse directement dans les bénéfices non répartis sans incidence sur l'état des résultats consolidé.

**INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS**

En mars 2009, le CNC a modifié le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir», pour accroître les exigences relatives aux informations à fournir concernant les évaluations de la juste valeur, y compris quant à la fiabilité relative des données utilisées pour ces évaluations, et le risque d'illiquidité des instruments financiers. La norme exige aussi la fourniture d'informations d'après une hiérarchie à trois niveaux pour les évaluations à la juste valeur fondée sur la transparence des données dans l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date de l'évaluation. Les modifications entrent en vigueur pour les états financiers consolidés annuels de 2009 de la Banque et leur adoption n'a pas eu d'incidence sur la situation financière, les bénéfices ou les flux de trésorerie de la Banque, puisque le chapitre 3862 a trait aux informations à fournir.

## ÉCARTS D'ACQUISITION, ACTIFS INCORPORELS ET FONDEMENTS CONCEPTUELS DES ÉTATS FINANCIERS

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008, la Banque a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui précise que les coûts peuvent être reportés uniquement lorsqu'ils sont liés à un élément qui satisfait à la définition d'un actif, et que, par conséquent, les coûts de démarrage doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. En outre, le chapitre 1000 du *Manuel de l'ICCA*, «Fondements conceptuels des états financiers», a été modifié afin d'assurer la conformité avec la nouvelle norme. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les bénéfices de la Banque.

## RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008, la Banque a adopté l'abrégé 173 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN-173) de l'ICCA, «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers». L'abrégé précise

comment le risque de crédit de la Banque et celui de la contrepartie devraient être pris en compte dans le calcul de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. La nouvelle directive n'a pas eu une incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les bénéfices de la Banque.

## PCGR DES ÉTATS-UNIS

Pour connaître les modifications de conventions comptables liées aux PCGR des États-Unis pour l'exercice considéré, veuillez vous reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel 2009 de la Banque sur le formulaire 40-F déposé auprès de la SEC des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.td.com/investor/index.jsp](http://www.td.com/investor/index.jsp), et sur le site Web de la SEC à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

### Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

#### Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

Le CNC a confirmé que les PCGR du Canada pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes convergeront avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Pour la Banque, les IFRS entreront en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, selon les IFRS.

L'International Accounting Standards Board (IASB) publie les normes comptables internationales (IAS – IFRS). Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable aux PCGR du Canada, mais présentent quelques différences relatives

à des éléments comme la constatation, l'évaluation et les informations à fournir. À l'heure actuelle, l'IASB travaille à plusieurs projets liés à l'examen et à la modification des IFRS existantes, dont les dates d'achèvement sont prévues en 2010 et 2011. La Banque surveille de près ces modifications du fait que bon nombre de ces normes comptables sont critiques pour la Banque. Il est difficile de prédire pleinement quelles seront les répercussions sur les états financiers consolidés de la Banque étant donné que les normes comptables et leur interprétation évoluent.

Le projet de conversion aux IFRS de la Banque progresse bien. La Banque continue d'affecter des ressources considérables à ce projet. Une analyse détaillée des différences entre les IFRS et les conventions comptables de la Banque ainsi qu'une évaluation de l'incidence de diverses solutions sont en cours d'élaboration. Une formation est donnée aux employés clés, et l'incidence de la transition sur nos pratiques commerciales, la technologie de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière est surveillée de près.

## PCGR DES ÉTATS-UNIS

Pour connaître les modifications futures de conventions comptables liées aux PCGR des États-Unis, veuillez vous reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel 2009 de la Banque sur le formulaire 40-F déposé auprès de la SEC des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.td.com/investor/index.jsp](http://www.td.com/investor/index.jsp), et sur le site Web de la SEC à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

### Contrôles et procédures

#### CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2009. Selon cette appréciation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces en date du 31 octobre 2009.

#### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 octobre 2009. L'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière a été vérifiée par les vérificateurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi vérifié les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date. Dans leur rapport, à la page 2 des états financiers consolidés, les vérificateurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2009.

#### MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice et du trimestre terminés le 31 octobre 2009, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.